

NUMÉRO 17 - Décembre 2020

# NOUVAILES

La référence avicole au Québec



Les Éleveurs de volailles  
du Québec

50 ans

## L'agriculture qui va dans le bon sens.

Bienveillante, terre à terre et performante grâce à la force de ses réseaux qui s'étendent à l'échelle canadienne, Sollio Agriculture travaille main dans la main avec les producteurs d'ici pour assurer leur prospérité, celle de leur famille et celle de leur communauté.

**Sollio.ag**



NUMÉRO 17 – Décembre 2020

# SOMMAIRE

---

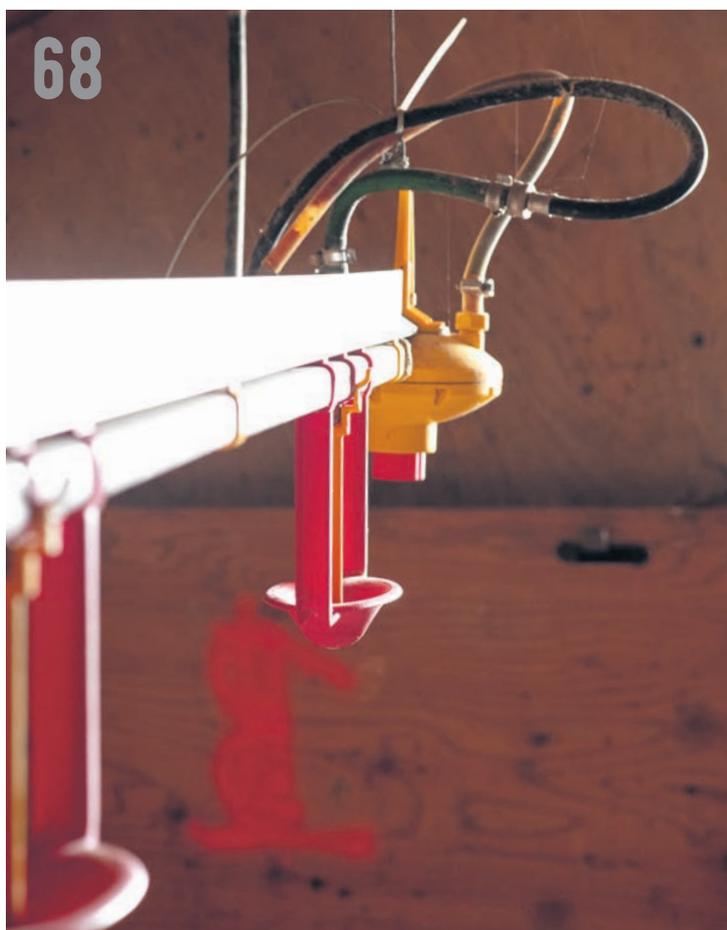
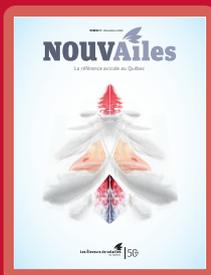
Mot du président	6
Avancées des trois derniers mois	9
Politique	12
Programme d'aide à la relève	16
Reportage à la ferme : la famille Arsenault	20
Marketing poulet	28
Marché américain des viandes	32
Rapport économique poulet	36
Rapport des PPC	38
Audits à la ferme	44
50 ans des EVQ	46
Intrusion à la ferme	52
Réduction des antibiotiques	58
Réduction des pathogènes	62
Reportage à la ferme : la famille Parent	68
Marketing dindon	76
Rapport économique dindon	82
Rapport des EDC	84
Campagne Pensez Dindon	88
Opérations : Outils de communications	89
Agenda et babillard	98
Recettes	100

---

## Image de la couverture:

(Judith Boivin-Robert)

Pour évoquer la neige  
et le froid, rien de mieux  
qu'un sapin... avicole!  
Bon hiver à tous.



## CALCULATEUR ENVIRONNEMENTAL

### Rapport détaillé

#### Liste des produits Rolland utilisés :

1934 livre(s) de Rolland Enviro Satin  
100 % postconsommation

Généré par : [calculateur.rollandinc.com](http://calculateur.rollandinc.com)

Sources : Les estimations des impacts environnementaux associés aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation d'énergie et à la formation de smog ont été établies à partir des résultats d'une analyse du cycle de vie sur les papiers fins réalisée par Rolland (Groupe AGÉCO, 2015) et révisée par un comité indépendant ([acv.rollandinc.com](http://acv.rollandinc.com)). Quant aux économies potentielles liées à l'utilisation d'eau et de bois, elles ont été calculées respectivement à l'aide de statistiques fournies par l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) et des données publiées dans l'outil Environmental Paper Network Calculator Version 4.0 ([www.papercalculator.org](http://www.papercalculator.org)).

#### Résultats

Selon les produits Rolland sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, vos **sauegardes environnementales** sont :



4 tonnes métriques de bois

23 arbres



7 m<sup>3</sup> d'eau

68 douches de 10 minutes en Amérique du Nord



1 510 kg CO<sub>2</sub>

6 014 km parcourus



41 GJ

185 359 ampoules 60W pendant une heure



8 kg COVNM

7 291 km parcourus en voiture

## NOUVAÎLES

### L'ÉQUIPE

#### Rédaction en chef

Marie-Hélène Jutras, directrice communications et marketing  
[mariehelenejutras@upa.qc.ca](mailto:mariehelenejutras@upa.qc.ca)

Ephi Papakiritsis-L'Archer, chargée de projets  
[elarcher@upa.qc.ca](mailto:elarcher@upa.qc.ca)

Stéphane Barnabé, conseiller aux communications  
[sbarnabe@upa.qc.ca](mailto:sbarnabe@upa.qc.ca)

Suzanne Duquette, révision-correction

#### Collaborateurs pour ce numéro

Équipe des EVQ :

Direction générale

Direction Affaires économiques

Direction Audits et programmes

Direction du marketing et des communications

Amélie Charest, coordonnatrice de la Chaire de nutrition de l'Université Laval

Annie-Lynn Shorteno, directrice de comptes principale,  
Québec, Zeno Group Canada

Calvin McBain, délégué aux Éleveurs de dindon du Canada

François Cloutier, administrateur du Québec,  
délégué du Québec aux Producteurs de poulet du Canada

Hubert Brochard, agronome et journaliste

JoAnne Labrecque, professeure agrégée en marketing  
à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Marie-Lou Gaucher, professeure adjointe, Chaire de recherche en salubrité  
des viandes, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal

Martin C. Pelletier, agr., MBA et coordonnateur à l'ECQMA

Martine Boulianne, professeure titulaire à la Faculté de médecine vétérinaire  
de l'Université de Montréal et chercheure associée au secteur de la volaille

#### Conception graphique et réalisation

TCN Studio

#### Directrice de production

Brigitte Bujnowski

#### Direction artistique et conception graphique

Judith Boivin-Robert

#### Infographistes

Geneviève Gay

Dana Labonté

Chantal Lafond

Nancy Litjens

#### Photomontage de la couverture

Judith Boivin-Robert

#### Photographe

Fabrice Gaëtan (p. 20 à 27 et 68 à 75)

#### PUBLICITÉ

450 679-8483 / 1 800 528-3773

#### Représentants

Sylvain Joubert

[sjoubert@laterre.ca](mailto:sjoubert@laterre.ca) / poste 7272

Marc Mancini

[marcmancini@laterre.ca](mailto:marcmancini@laterre.ca) / poste 7262

#### CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada à :

#### NouvAîles

Les Éleveurs de volailles du Québec  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil (Québec) J4H 4G1

Tél. : 450 679-0530 / poste 8245

Télééc. : 450 679-5375

Courrier électronique : [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)

Site Internet : [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca)

#### IMPRESSION

Imprimerie FI Web

**NouvAîles** est publié quatre fois par année  
par les Éleveurs de volailles du Québec.  
Tous droits réservés. Le contenu du magazine  
ne peut être reproduit sans autorisation.

Dépôt légal

imprimé: ISSN 2371-414X

en ligne: ISSN 2371-4158

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque du Québec, Montréal

Poste-publications # 40916058

Parce que l'environnement est une priorité  
pour les Éleveurs de volailles du Québec,  
ce magazine est imprimé sur du papier  
Rolland Enviro 100 % de fibres recyclées  
postconsommation.



# L'AUTONOMIE EN PROTÉINES C'EST MAINTENANT

USINE  
ENTIÈREMENT  
AUTOMATISÉE

**Cookir**  
Système de cuisson infrarouge



**Cookir est le leader de la transformation du soya à la ferme.**

Fabriqué au Québec

Ses systèmes de cuisson intégrés sont offerts dans des unités modulaires autonomes ou dans votre bâtiment. Réduire vos coûts d'alimentation en transformant le soya à la ferme, ça c'est payant!

**Cookir**  
Créateur d'unités modulaires intelligentes

[cookir.com](http://cookir.com) | 450 919-0589 

# ABORDONS 2021 AVEC OPTIMISME!

---

L'année 2020 a été pour le moins « hors-norme ». Nous avons dû faire preuve de résilience et de persévérance au cours des derniers mois et nous sommes tous très fébriles à l'arrivée de l'année 2021.

---



**D**epuis cet été, le secteur du poulet reprend peu à peu de la vigueur. Les Éleveurs de volailles du Québec ont toujours démontré une ouverture d'esprit et un sens collaboratif pour faire face aux défis de l'ensemble de la filière avicole du Québec. Une coupure rapide de la production dès le début de la pandémie et une mise en place d'un fond d'urgence sont venues sécuriser les acteurs de la filière. Depuis, nous suivons l'évolution des marchés afin de définir une juste allocation. Il est indispensable que les décisions prises, notamment par rapport aux allocations, continuent de reposer sur des faits et des données économiques. Il en va du respect du principe fondamental de la gestion de l'offre qui est d'arrimer la production à la demande des consommateurs, et ce, dans le but d'assurer la stabilité et la prévisibilité du marché. Les EVQ ont d'ailleurs participé à plusieurs réunions visant à définir les taux d'allocations pour la période A167. Au cours de ces dernières rencontres, nous avons jugé important de souligner le travail de chaque acteur de la filière afin d'éviter que les partenaires en amont subissent des impacts alors que leur cycle de production était déjà entamé. Pour la période A168, les transformateurs de l'Est ont demandé une allocation régionalisée avec une diminution plus importante pour les provinces qu'ils desservent. Un taux uniforme de 2,5 % en deçà de la base calculée a été entériné pour l'ensemble du pays. Nous avons le privilège d'avoir une formule d'allocation différenciée qui permet de maintenir les parts de marché relatives des provinces et je demeure convaincu que l'ensemble de la filière québécoise peut en bénéficier, ce que la majorité des membres

des PPC ont confirmé par cette nouvelle allocation.

Dans le secteur du dindon, nous avons eu un avant-goût de l'impact des importantes coupures apportées pour la période 2020-2021. Des signaux positifs ont été observés quant à l'écoulement du produit et à l'atteinte de seuils historiquement bas pour les inventaires. Lors de la dernière rencontre des Éleveurs de dindon du Canada, nous avons discuté de la croissance possible et c'est avec prudence que les membres ont convenu d'attendre les résultats des ventes de la période des fêtes et de la fin d'année afin de définir le taux d'allocation pour 2021-2022.

Comme vous le savez, avec les tendances actuelles, les Québécois veulent plus que jamais consommer des produits locaux et une forte majorité de la population appuie l'amélioration de l'autonomie alimentaire de la province. Or, nombre de poulets et dindons élevés au Québec se retrouvent sur les étagères de nos épiceries sans être facilement identifiables. Les Éleveurs de volailles du Québec travaillent depuis un certain temps au développement de logos « le Poulet du Québec » et « le Dindon du Québec », et les pourparlers avec les membres de l'industrie et les détaillants se poursuivent. Nous comptons sur la stratégie du gouvernement concernant l'identification des produits québécois pour nous aider à convenir avec les partenaires de la filière et nos transformateurs des options pour assurer l'identification de nos produits.

Dans les dernières semaines, les EVQ ont multiplié les rencontres avec les différents paliers des gouvernements afin de les informer de la situation de notre secteur et des grands enjeux auxquels nous devons faire ►

## «Les Québécois veulent plus que jamais consommer des produits locaux»

face tous ensemble afin d'assurer le développement et la pérennité des secteurs de production de volailles. Les EVQ ont fait et continuent de faire un travail de sensibilisation auprès du gouvernement pour expliquer les besoins réels de leurs membres, spécialement dans ce contexte de pandémie. Nous avons été heureux de connaître les montants octroyés par le gouvernement fédéral en guise de compensation pour les accès au marché canadien concédé avec l'entente du PTPGP. Un montant de 691 millions de dollars sera réparti entre les secteurs de la volaille sous forme de programme dont les modalités restent à convenir. Nous saluons cette annonce et demeurons prêts à travailler sur les compensations suite au nouvel ALENA. De plus, nous avons exprimé le besoin de voir se développer des programmes d'aide pour nos éleveurs, car les programmes de soutien actuels répondent mal à leurs besoins alors qu'ils ont déjà assumé des pertes importantes liées à la COVID-19.

Nous travaillons à plusieurs niveaux afin d'obtenir un appui de la part des gouvernements que ce soit pour la promotion de la gestion de l'offre comme un modèle garant de l'autonomie alimentaire de la province, pour l'étiquetage et la traçabilité des produits en épicerie, pour le manque d'usines d'abattage en région — aspect primordial pour le succès du travail des EVQ qui sont en faveur de la vitalité économique régionale —, ou pour la poursuite des efforts d'innovation dans nos techniques d'élevage pour maintenir le virage vert de nos productions.

C'est en mode virtuel que les Éleveurs de volailles du Québec ont procédé au tirage du gagnant du *Programme d'aide au démarrage*, édition 2019. Au terme d'un processus de sélection rigoureux, mené en collaboration avec la firme externe Pricewaterhouse Coopers, c'est M. Douglas Bryson de la Montérégie qui est le premier récipiendaire de cette nouvelle édition de ce programme. Dans le cadre du *Programme d'aide au démarrage*, les EVQ sélectionnent, chaque année, une entreprise et lui prêtent un quota de 1500 m<sup>2</sup>. 300 m<sup>2</sup> de ce quota sont donnés au producteur qui peut l'exploiter 20 ans après son attribution. Ce programme est le reflet de la volonté de notre organisation.

De plus, nos efforts en vue d'assurer une présence forte dans nos régions nous poussent aussi à en faire toujours plus pour offrir des produits dans des marchés de proximité, comme en témoigne le projet-pilote de production de 2000 poulets. En compagnie du comité de sélection, composé de représentants du MAPAQ, de la FRAQ, de l'Association des marchés publics du Québec (AMPQ) et de la Table de développement de la production biologique (TDPB), nous avons sélectionné dix entreprises parmi les 29 qui ont posé leurs candidatures! Cette initiative des EVQ fait toutefois face, comme d'autres acteurs du milieu de l'élevage au Québec, au manque criant d'abattoirs sur l'ensemble du territoire. La concentration des activités d'abattage et de transformation placée entre les mains de quelques acteurs risque, dans un contexte de crise sanitaire comme celui que nous traversons actuellement, de mettre en péril l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. En parallèle, l'implantation d'usines d'abattages mieux adaptées aux besoins de plus petites productions est une étape nécessaire afin de garantir le respect des normes de biosécurité et de bien-être animal qui caractérisent notre filière et qui répondent aux exigences des consommateurs québécois.

Finalement, je souhaite que nous abordions l'année 2021 avec optimisme. Pour les Éleveurs, une chose est certaine, nous devons plus que jamais avancer ensemble afin de faire face aux prochains défis qui nous attendent. 



Pierre-Luc Leblanc

Président des Éleveurs de volailles du Québec

# UNE ORGANISATION QUI VA DE L'AVANT



## DEPUIS LES DERNIERS MOIS



» Intervention auprès des différents paliers de gouvernements visant à sensibiliser ces derniers sur les enjeux de notre secteur et l'obtention de mesures adaptées à ce dernier, notamment quant à l'obtention de programmes de compensation.



» Poursuite des travaux de la cellule de crise mise en place depuis le début de la pandémie de COVID-19 afin de coordonner les travaux de la filière et faire face à la pandémie.



» Confirmation du premier récipiendaire du *Programme d'aide au démarrage* dans l'élevage de poulet, M. Douglas Bryson de la Montérégie.



» Officialisation de 10 éleveurs de poulet au programme de proximité pour la campagne de production 2021.



» 50<sup>e</sup> anniversaire de mise en marché collective avec le Plan conjoint des éleveurs de volailles du Québec.



» Poursuite des audits visant l'application des programmes santé, salubrité et bien-être à la ferme, plus de 449 entreprises auditées en 2020.



» Démarche visant l'utilisation des logos Poulet du Québec et Dindon du Québec sur les produits.



» Suivi des indicateurs économiques afin d'assurer une juste allocation de poulets et de dindons.





## *La force de la filière avicole*



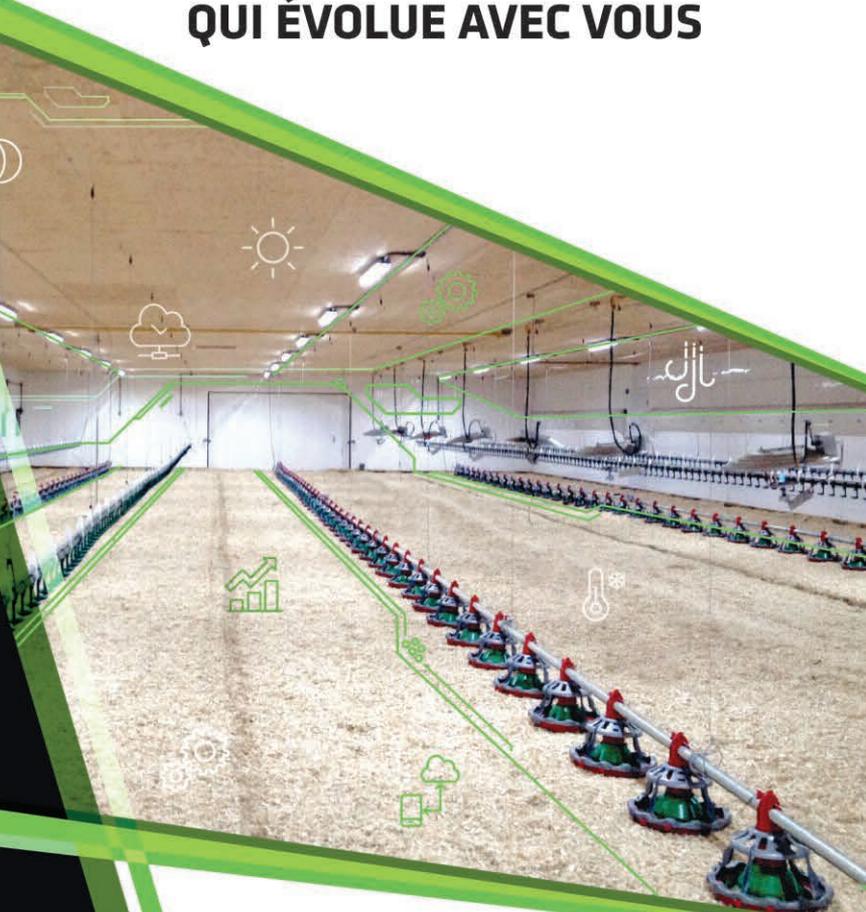
→ PRODUCTEURS D'ŒUFS D'INCUBATION  
→ COUVOIRIERS → ÉLEVEURS → MEUNIERES  
→ TRANSFORMATEURS → SURTRANSFORMATEURS  
→ DÉTAILLANTS → RESTAURATEURS  
→ CONSOMMATEURS

**Les Éleveurs de volailles**  
du Québec



# L'UNIQUE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
QUI ÉVOLUE AVEC VOUS



-  Apprentissage constant
-  Production accrue
-  Résultats immédiats
-  Maintenance prédictive
-  Confort animal 24/7

**Agrimesh**  
Technologies



1 800 361-1003 | [jolco.ca](http://jolco.ca)



Membres du groupe Jolco



# LES EVQ S'ACTIVENT AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

Les derniers mois ont été prolifiques pour les Éleveurs de volailles du Québec qui ont su tisser des liens et organiser des rencontres avec des membres du gouvernement provincial et fédéral. Et ce, malgré les défis que pose le contexte actuel de pandémie, raison pour laquelle certaines des rencontres prévues ont dû être déplacées.



**L**e développement des relations gouvernementales est prioritaire pour l'organisation et s'inscrit dans la planification stratégique des EVQ 2019-2022, notamment pour contribuer à assurer le développement et la pérennité des secteurs de production de volailles dans le cadre du système de la gestion de l'offre. Les derniers mois ont surtout été consacrés à la demande de programmes de soutien dans le contexte de la COVID-19. Les EVQ ont fait et continuent de faire un travail de sensibilisation auprès du gouvernement pour expliquer les besoins réels de leurs membres. Les programmes de soutien actuels répondent mal aux besoins des éleveurs qui ont déjà assumé des pertes importantes liées à la pandémie. En prévision d'une situation similaire, l'organisation s'est assurée de transmettre les inquiétudes des membres. Des lettres ont été acheminées et des rencontres virtuelles tenues afin de présenter la filière avicole et les principaux défis de nos secteurs de production. Que ce soit avec le gouvernement provincial ou fédéral ou les partis d'opposition, les Éleveurs maintiennent des relations et une communication fluides et travaillent déjà, entre autres, à l'organisation de certaines visites à la ferme.

Au Québec, ce travail d'information et de sensibilisation est également nécessaire et les dernières semaines ont permis aux Éleveurs de partager avec le gouvernement de François Legault, par l'entremise de son ministre de l'Agriculture André Lamontagne, les défis des éleveurs du Québec. Le même exercice a été effectué auprès de l'opposition officielle. Nous œuvrons sur plusieurs fronts afin d'obtenir un appui de la part du gouvernement que ce soit pour la promotion de la gestion de l'offre comme un modèle garant de l'autonomie alimentaire de la province, l'étiquetage et la traçabilité des produits en épicerie, le manque d'usines d'abattage en région—aspect primordial pour le succès du travail des EVQ en faveur de la vitalité économique régionale —, la poursuite des efforts d'innovation dans nos techniques d'élevage pour maintenir le virage vert de nos productions, aussi bien que pour répondre convenablement aux besoins des membres devant l'énorme défi que suppose la COVID-19. À l'échelle provinciale, nous travaillons à dresser un portrait complet et fidèle de la filière avicole, de ses enjeux, de ses lacunes et de ses dysfonctionnements afin de vraiment accomplir le mandat de l'organisation de défendre les intérêts des éleveurs.

Nous œuvrons sur plusieurs fronts afin d'obtenir un appui de la part du gouvernement **pour la promotion de la gestion de l'offre** comme un modèle garant de **l'autonomie alimentaire de la province.**

Du côté fédéral, la défense du modèle de la gestion de l'offre est au centre des discussions et les EVQ s'assurent de soutenir le travail des Offices nationaux tout en mettant de l'avant les particularités du Québec. Lors de ces discussions, nous abordons des questions très précises, en plus de porter attention à certains grands enjeux tels que le commerce intérieur/international, le contrôle des importations (notamment en situation de crise), la politique alimentaire pour le Canada et les normes biologiques et d'étiquetage. ➤



## Des progrès dans un contexte politique favorable

Autant le gouvernement du Canada que le gouvernement du Québec ont posé dans les derniers mois des gestes favorables pour notre secteur, que ce soit par une vision d'ensemble du milieu agricole, comme dans le cas de la quête d'une plus grande autonomie alimentaire, que par des gestes concrets comme peut l'être la promesse réitérée lors du discours du trône du paiement de compensations aux producteurs sous gestion de l'offre pour les pertes encourues par la signature de différents traités commerciaux.

Bien que les programmes de soutien du gouvernement fédéral pour le secteur agricole ne se soient pas toujours avérés pertinents pour répondre aux besoins des éleveurs de volailles, certaines initiatives positives représentent un premier pas dans la bonne direction. Nous pouvons notamment faire référence au programme de rachat de surplus alimentaire dont nos membres n'ont pas pu directement bénéficier comme nous aurions souhaité, mais qui saura certainement répondre à des besoins futurs de notre secteur.

Les déclarations des gouvernements fédéral et provincial sur l'importance de consommer des produits locaux, de soutenir et d'encourager le secteur agricole canadien et québécois sont très bien reçues par notre organisation. Au Québec, la population donne, plus que jamais, une importance majeure à la provenance des produits qu'elle consomme et le gouvernement du Québec a favorablement réagi à cet engouement avec des déclarations de soutien fortes et des programmes tels que le Panier Bleu, qui sont un franc succès. Encore une

fois, il demeure très important de souligner l'apport du modèle de gestion de l'offre pour sauvegarder l'autonomie alimentaire au pays.

On peut s'attendre à des engagements importants de la part des différents paliers de gouvernement en faveur d'investissement pour l'innovation et l'instauration de bonnes pratiques en matière d'élevage afin de poursuivre, accélérer et intensifier le virage vert de la filière. Avec le dévoilement, en octobre, du plan d'agriculture durable 2020-2030, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) démontre déjà son intérêt de soutenir le secteur agricole dans ses efforts de réduction de son empreinte environnementale.

En règle générale, le contexte difficile et éprouvant de la pandémie a apporté, parmi d'énormes défis, une certaine compréhension vis-à-vis du secteur agricole. Plus que jamais, les notions d'autosuffisance alimentaire, de nationalisme économique, de développement durable du milieu agricole, de santé et bien-être des animaux sont présents à l'esprit de nos représentants politiques et de la population. Plus que jamais, les Éleveurs doivent se servir de ce contexte favorable et saisir les occasions qui se présentent pour faire avancer la réalisation des objectifs de leurs membres, de leurs partenaires au sein de la filière et des gouvernements. Nous pourrions ainsi répondre, tous ensemble, aux besoins de la population dans le respect des plus hautes normes de qualité et du développement durable de la filière. 



# PRODUCTEUR EN TÊTE. RENDEMENT À CŒUR.

constance × intégrité × efficacité  
proactivité × rentabilité

Malgré la COVID-19, nos experts en volaille n'ont jamais cessé de faire les suivis d'élevage et d'être présents sur le terrain.

Tout en respectant les consignes de biosécurité et de distanciation, ils ont continué de répondre aux attentes des producteurs afin de favoriser leurs performances et leur rentabilité.

**AGRI  
MARCHE**

Producteur en tête.  
Rendement à cœur.

[agri-marche.com](http://agri-marche.com)

# Anthony Morin veut poursuivre le beau travail

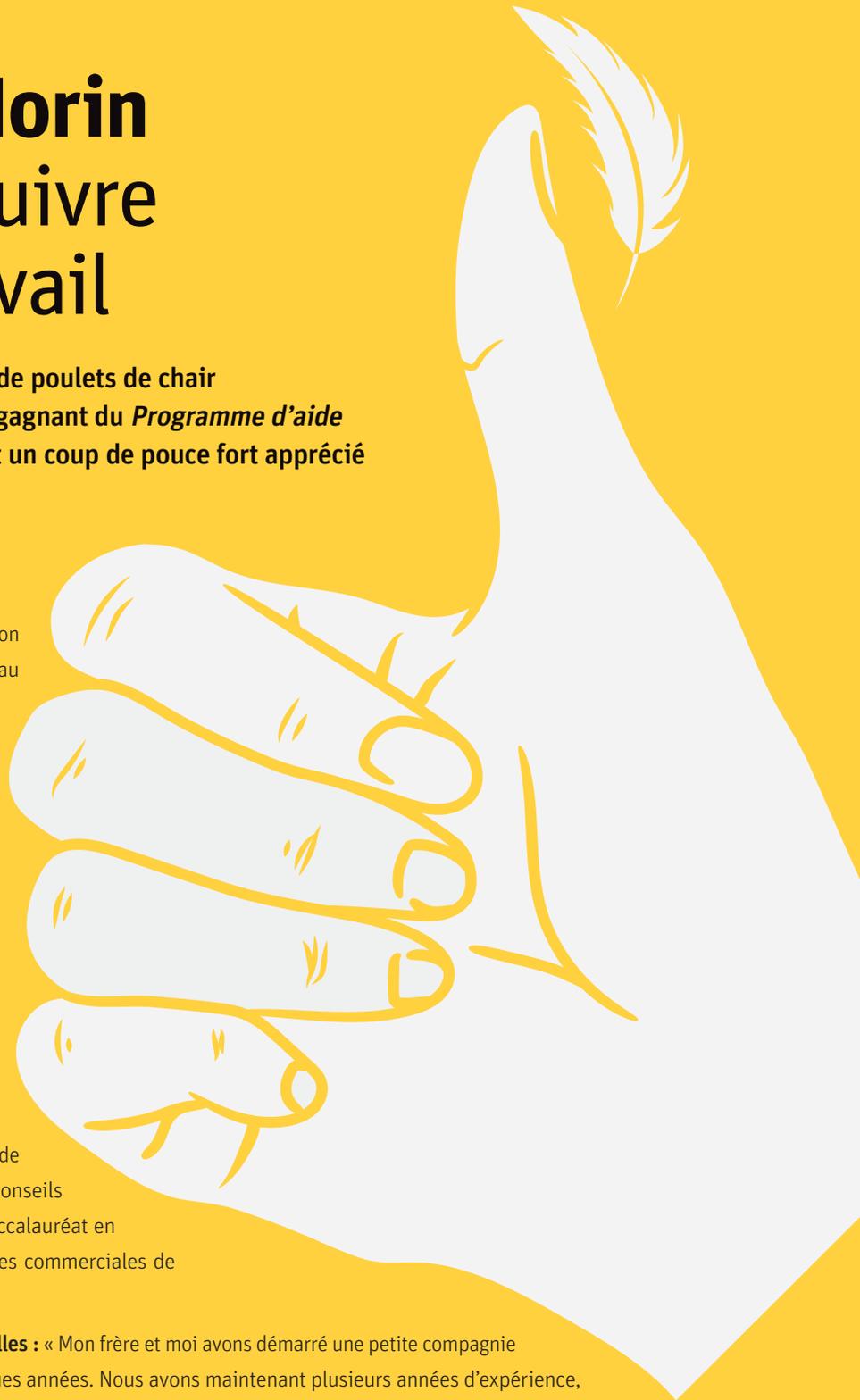
**Anthony Morin est producteur de poulets de chair à Saint-Gabriel-de-Brandon et gagnant du *Programme d'aide à la relève*. Pour lui, ce prêt est un coup de pouce fort apprécié pour faire grandir sa ferme.**

**Parcours académique :** Diplôme de Gestion et technologies d'entreprise agricole au Cégep de Lanaudière à Joliette.

**Parcours professionnel :** Anthony a toujours participé aux activités et travaux de la ferme avec sa famille. «J'ai une passion pour l'élevage et les animaux, dit-il. J'apprécie aussi la diversité de chaque journée : aucune ne se ressemble!»

Le jeune aviculteur n'a jamais eu l'envie de faire un autre métier. «Par contre, j'aime l'entrepreneuriat, la gestion et les défis que peut nous apporter une entreprise. Il est vrai que, du point de vue de la gestion, Anthony pourra avoir des conseils avisés de sa conjointe qui détient un baccalauréat en comptabilité de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC).

**Autres talents ou activités professionnelles :** « Mon frère et moi avons démarré une petite compagnie de déneigement de toitures, il y a quelques années. Nous avons maintenant plusieurs années d'expérience, ce qui nous a valu la confiance de notre clientèle.»





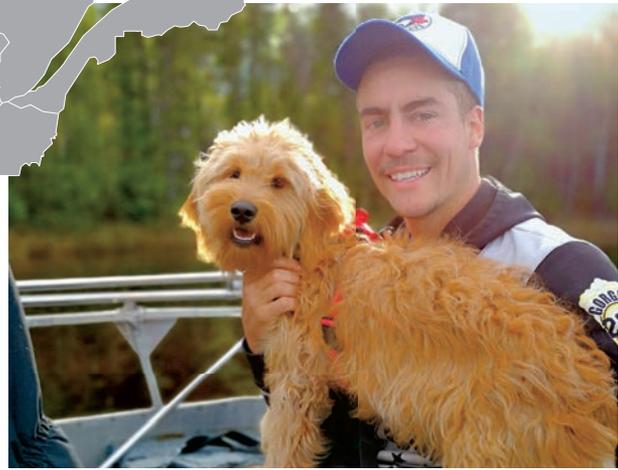
**Anthony Morin,  
Saint-Gabriel-de-Brandon**

**Prénom et nom :**  
Anthony Morin

**Entreprise :**  
9157-4707 Qc inc.

**Région :** O2 (Rive-Nord),  
municipalité de Saint-Gabriel-de-  
Brandon, dans Lanaudière.

**Âge :** 23 ans



Anthony Morin



**Q Pourquoi avoir posé votre candidature?**

**R** « Pour avoir la chance d'augmenter mon volume de production et ainsi pouvoir faire de l'agriculture ma source de revenus principale. Avec l'aide de ce prêt, je peux me permettre d'asseoir plus solidement mon entreprise et de la faire grandir au fil du temps. »

**Q Quels sont les principaux défis pour la relève?**

**R** « Des défis, il y en a plusieurs, répond Anthony Morin. Au départ, il y a celui de reprendre tranquillement les guides d'une ferme déjà bien établie. De plus, la gestion d'un personnel de plus en plus difficile à trouver n'est pas une épreuve à négliger. »

**Q Quels sont vos ambitions professionnelles et vos projets?**

**R** « J'aimerais reprendre l'entreprise familiale avec mes frères. Aussi, je veux contribuer à maintenir l'excellence du travail effectué jusqu'ici dans notre ferme pour qu'elle demeure une référence dans le monde avicole. »

**Q Votre vision de l'avenir du secteur avicole?**

**R** Anthony Morin se dit confiant. « C'est une production en forte croissance, les consommateurs se tournent de plus en plus vers le poulet comme source de protéine animale, dit-il. Et notre secteur montre qu'il sait s'adapter au fil des années! » 🐦



**Pour en savoir plus :**  
[volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/  
programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/programme-de-releve).

# Christophe Baril, la flamme du métier

La revue NouvAiles vous présente dans cette édition Christophe Baril. L'un des cinq gagnants du *Programme d'aide à la relève*, le jeune aviculteur exerce son métier avec excellence à la ferme familiale de Sainte-Perpétue, dans la région du Centre-du-Québec.

**Parcours académique :** Christophe a décroché deux Diplômes d'études professionnelles (DEP), l'un en mécanique et l'autre en grandes cultures à l'École d'agriculture de Nicolet.

**Parcours professionnel :** « J'ai toujours aimé travailler à la ferme de mes parents, se souvient Christophe. Déjà vers l'âge de 14 ou 15 ans, je travaillais 40 heures par semaine pendant l'été. J'ai été mécanicien pour un grand fabricant de machinerie agricole pendant deux ans. C'était intéressant, mais le salaire était plutôt modeste, et il fallait investir beaucoup dans son propre cabinet à outils. Ensuite, j'ai fait un voyage aux États-Unis, pour prendre du recul, pour voir comment c'était ailleurs... À mon retour, mon père m'a proposé de devenir associé dans l'entreprise. J'ai accepté avec plaisir. »

**Autres talents ou activités professionnelles :** Il y a une dizaine d'années, Christophe est devenu pompier volontaire. Il suit ainsi les traces de son père Richard. « Je n'ai pas manqué beaucoup d'interventions depuis », confie Christophe.



## Christophe Baril, Sainte-Perpétue

**Prénom et nom :**  
Christophe Baril

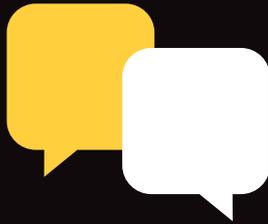
**Entreprise :**  
Ferme Barivol inc.

**Région :** 03 (Centre-du-Québec),  
municipalité de Sainte-Perpétue,  
dans la MRC de Nicolet-Yamaska.

**Âge :** 28 ans



Christophe Baril



### Q Pourquoi avoir posé votre candidature ?

R « J'en ai entendu parler entre autres grâce à la dame agronome qui supervise notre comptabilité. Les représentants du couvoir et de l'abattoir connaissaient également ce programme. Pourquoi ne pas profiter de cette chance qui nous est offerte? Cela va de soi, je pense! »

### Q Quels sont les principaux défis pour la relève ?

R « Si tu démarres dans un élevage avicole existant quand la roue tourne déjà, comme c'est mon cas, c'est faisable, dit Christophe. Mais si tu veux commencer à neuf, avec tous les investissements nécessaires, ce n'est pas évident. On doit aussi éviter de tomber dans la routine. J'ai la chance que mon père soit très ouvert à mes idées, à mes suggestions. » Un autre défi, selon lui, réside dans toute la documentation à remplir.

### Q Quels sont vos ambitions professionnelles et vos projets ?

R « Je veux garder ma ferme en bon état de marche et rentable, en m'équipant des nouvelles technologies à mesure que ce sera nécessaire. Je désire rester fier de mon entreprise et pouvoir en vivre de façon harmonieuse. » Depuis mars dernier, Christophe et sa conjointe Josianne Croteau sont les heureux parents du petit Chase.

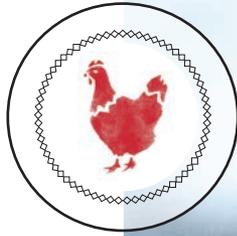
« Nous venons de réaliser un grand projet il y a deux ans : la construction d'un poulailler à un étage. À court terme, nous pensons munir chacun des bâtiments d'élevage d'un troisième silo, qui fera office de réservoir tampon, en prévision des hausses de demande en moulée de dernière minute. »

### Q Votre vision de l'avenir du secteur avicole ?

R « Je crois que la consommation de poulet restera stable pour les prochaines années, dit le jeune éleveur. Bien sûr, il y a la menace d'un arrêt de la gestion de l'offre qui revient tous les ans... Et il est vrai que nous devons constamment satisfaire les demandes des acheteurs. Dans tous les cas, je crois qu'il faudra demeurer proactif, comme ces exploitants avicoles qui font eux-mêmes leur mise en marché. »



Pour en savoir plus :  
[volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/  
programme-de-releve](http://volaillesduquebec.qc.ca/elevage/devenir-eleveur/programme-de-releve).



# RÉCOLTER LES FRUITS DE SA PASSION

TEXTE HUBERT BROCHARD, AGRONOME ET JOURNALISTE  
PHOTOS FABRICE GAËTAN

La Fraisière Sylvie et Gilles Arsenault d'Acton Vale ne produit plus de fraises, mais on y récolte les fruits d'un rêve transformé en réalité à force de travail et de courage: des poulets de grande qualité.



ACTON VALE





Les parents de Gilles Arsenault lui suggéraient alors qu'il était encore tout jeune « Tu devrais travailler dans une ferme pour savoir si tu aimes vraiment ça. » Ceux-ci n'avaient pas grandi en milieu agricole, mais Gilles nourrissait le rêve de devenir agriculteur depuis l'âge de cinq ou six ans. Une fois adulte, il a suivi leur conseil sans hésiter... et il a adoré ça. Gilles a ensuite décroché un emploi dans un grand abattoir. Son enthousiasme doublé de ses connaissances et de son expérience en gestion financière le qualifiaient pour occuper le poste de responsable des approvisionnements en volailles et des services agricoles, car cette entreprise gérait également 11 fermes d'élevage, une meunerie et un couvoir. C'est aussi là que Gilles a rencontré Sylvie Benoît, secrétaire réceptionniste, qui deviendra sa compagne. >

## En route pour la réussite

Lors des nombreuses balades du jeune couple, Gilles en profitait pour surveiller les écriteaux « Fermes à vendre ». L'occasion s'est présentée en 1992. Tous deux rendaient visite à un collègue de travail dont l'épouse venait d'accoucher. « Tout près de là, il y avait une fraisière à vendre : le site était réellement très beau », se souvient Gilles Arsenault. Cela faisait déjà 12 ans qu'il travaillait pour son employeur. « J'avais 35 ans et je commençais à bien connaître le milieu rural : c'était le moment de faire le saut! »

Le jeune homme délaisse alors son emploi et se lance dans la production des fraises et des framboises. Sonoureuse Sylvie l'accompagne dans son aventure. Elle sera sa copropriétaire à parts égales. Sylvie avait alors quitté son poste de secrétaire réceptionniste après la naissance du petit Samuel, en 1989. Une entente est même conclue avec l'ancien propriétaire : ce producteur de fraises aguerrri deviendra employé chez eux quelques années pour les guider. « On a aussi appris auprès des spécialistes du MAPAQ, d'une grande patience », remercie Gilles Arsenault.

Les deux associés ont travaillé fort, jusqu'à faire partie des dix plus gros producteurs de fraises du Québec et à approvisionner les grandes chaînes d'alimentation. « En 2012, nous cultivions 16 hectares de fraises d'été, 5 ha de fraises d'automne et quelques hectares de bleuets, avec 50 employés, dont 24 venaient de l'étranger », poursuit Gilles.



## L'envol d'une ferme avicole

Deux ans plus tard, en 1994, le couple ajoute le volet élevage de volailles à sa production de petits fruits. Ils font construire un premier poulailler, puis un autre, quatre ans plus tard, dans les deux cas avec achat de quotas. « Tout un défi! », lance Gilles. Au même moment, en se fiant à son bagage de connaissances acquis dans l'abattoir, il devient consultant à son compte en production avicole. « Mais bien sûr, j'ai réalisé en tant qu'éleveur des choses que j'ignorais! »

Pendant ce temps, deux autres enfants sont nés : Roselyne et Thierry. « Nos enfants se sont vite engagés avec dynamisme dans les activités de la ferme », dit Gilles.

La ferme a continué à cultiver des petits fruits jusqu'en 2014. Ses propriétaires ont agrandi l'un des poulaillers l'année suivante. La production est alors passée à 300 000 poulets à griller par année. Parallèlement, les nouvelles technologies ont été intégrées dans les deux bâtiments : balances à poulets, balances fixées aux pattes des silos, sondes à gaz carbonique et à pression statique, thermomètres intérieurs et extérieurs. À cela s'ajoute un système de contrôle à distance de la ventilation et de la température, à partir soit d'un téléphone intelligent, d'une tablette électronique ou de l'ordinateur. >



Thierry, Roselyne,  
Sylvie, Gilles et Samuel

Le personnel compte un ouvrier à temps partiel, Steve Gravel, très apprécié par ses patrons. Samuel, l'aîné des enfants, est employé à temps plein. Il a obtenu un diplôme à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe, en plus d'un DEC en informatique, complété par plus de deux ans d'études universitaires dans cette discipline. Sa sœur Roselyne est agronome pour Financement agricole Canada. Thierry, leur frère cadet, est bachelier en génie mécanique et ingénieur. Une entreprise de Granby, Groupe LCI Canada, l'a embauché dans son domaine.

« Nous ne mettons aucune pression sur nos enfants pour qu'ils prennent la relève de la ferme, insiste leur père. S'ils le désirent, ce sera sous la forme qu'ils choisiront. »





### Dès le petit matin

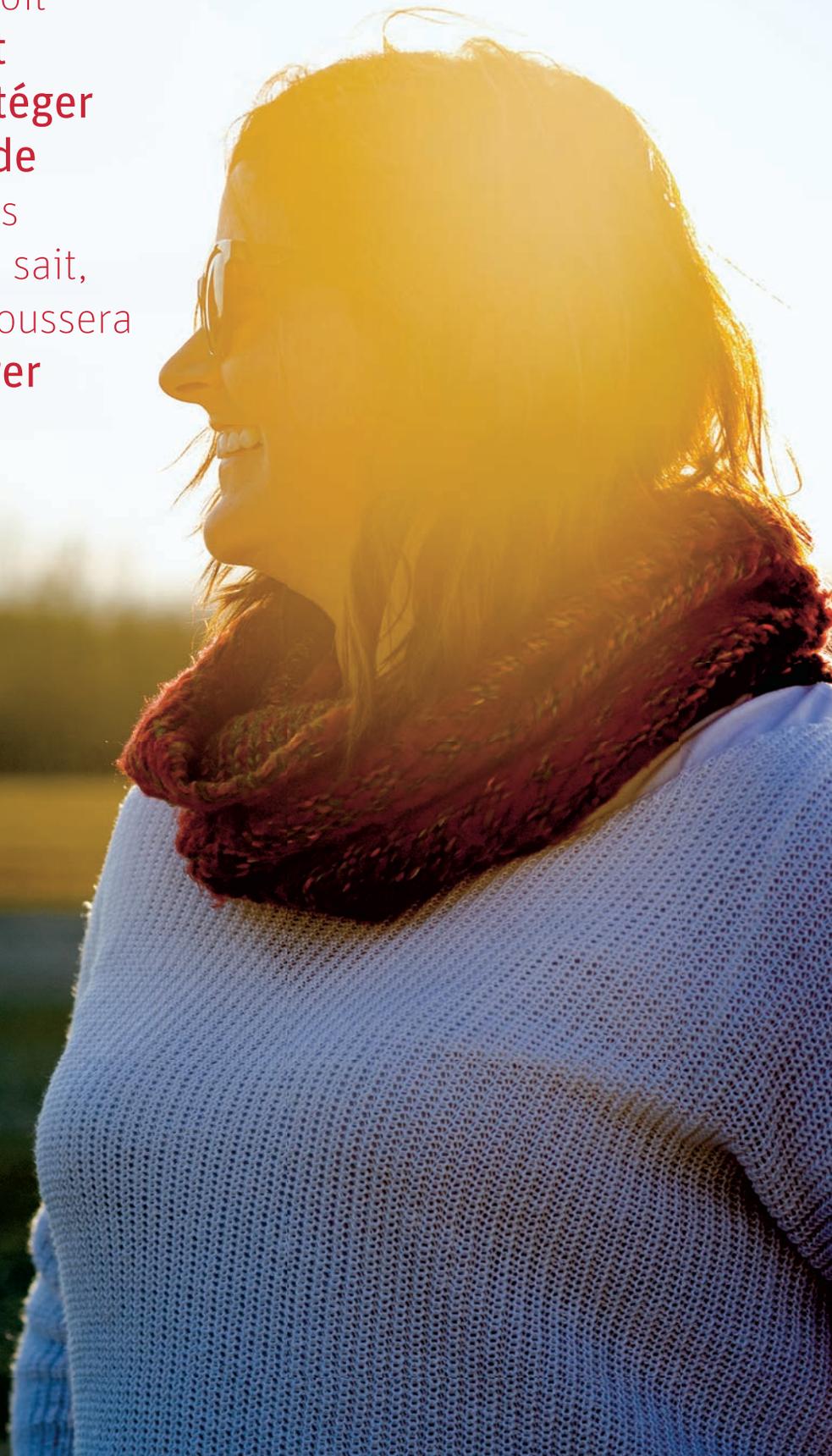
Le métier de consultant, quatre à cinq jours par semaine, oblige Gilles à se lever à quatre heures du matin, ses clients étant situés sur la rive nord de Montréal. Mais il ne part pas sans avoir fait un tour dans le local d'entrée des deux poulaillers. Là, il examine les boîtiers de contrôle, scrute par la fenêtre vitrée, écoute. Le soir, l'aviculteur-consultant se fait un point d'honneur de revenir à temps pour le souper en famille. Il termine ses journées par une dernière inspection dans les deux poulaillers.

De son côté, Sylvie, depuis que Samuel a pris la relève, commence ses journées vers huit heures dans son bureau. Elle s'occupe des nombreuses tâches administratives, pendant une trentaine d'heures par semaine. « Mais au besoin, elle garde sa salopette accrochée tout près », souligne son conjoint.

De son côté, Samuel est à pied d'œuvre de 7 h 30 à 16 h 30 dans les bâtisses d'élevage. Il s'active aussi dans les champs de grandes cultures, pendant l'été, et au garage pour l'entretien de la machinerie pendant l'hiver. Ses talents en informatique sont mis à contribution, notamment pour les systèmes de contrôle.

Précisons que son frère Thierry met au point une plateforme motorisée qui sera télécommandée et traversera tout le poulailler sur un rail. Cette innovation permettra de transporter facilement les lourdes charges. >

« Toute l'industrie doit se rappeler qu'**il est primordial de protéger tous les maillons de la chaîne**, y compris les agriculteurs. Qui sait, la COVID-19 nous poussera peut-être à **améliorer notre autonomie agroalimentaire**. »



Roselyne, la fille de Gilles et Sylvie



## FRAISIÈRE SYLVIE ET GILLES ARSENAULT EN UN COUP D'ŒIL :

- » **Lieu de production :** Acton Vale, MRC d'Acton, en Montérégie.
- » **Type de production :** poulets à griller.
- » **Volume de production :** 300 000 poulets à griller par an, dans 2 bâtiments d'élevage.
- » **Employés :** 2. Samuel Arsenault, à temps plein, et Steve Gravel, à temps partiel.
- » **Cultures :** 70 hectares de maïs-grain et de soya, avec pratiques de protection des sols et de l'environnement : rotation, engrais de ferme et engrais verts, dépistage des insectes nuisibles et des maladies, désherbage mécanique, suivi agroenvironnemental par le Club Agrinove.

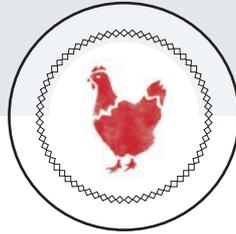
### Des pronostics

« Le secteur agricole est en pleine mutation, on observe beaucoup de concentration, note Gilles. Toute l'industrie doit se rappeler qu'il est primordial de protéger tous les maillons de la chaîne, y compris les agriculteurs. Qui sait, la COVID-19 nous poussera peut-être à améliorer notre autonomie agroalimentaire. »

### ... Et des projets

« Il n'y a pas d'urgence, mais nous agrandirons le deuxième poulailler afin de produire 400 000 poulets par année, mentionne M. Arsenault. On continuera aussi à moderniser nos équipements et on considère l'installation d'un système de chauffage à granules de bois et d'échangeurs d'air. »

« Je crois que notre ferme a un bel avenir si nous maintenons une progression modérée, car le désir de grossir trop vite peut devenir une maladie, estime Gilles Arsenault. On doit maintenir un équilibre, se garder du temps pour soi et sa famille. Cela prend de la discipline, car il y a toujours quelque chose à faire dans une ferme. » D'ailleurs, chaque samedi, tous les membres de la petite famille se rejoignent pour travailler à la ferme, avec beaucoup de plaisir. « Je n'envisage pas de prendre ma retraite prochainement... peut-être de ralentir, explique l'homme de 62 ans. Quand on aime ce qu'on fait et c'est mon cas... » 



# SEPTEMBRE, UN MOIS FESTIF POUR LE POULET

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

Décidément, le mois de septembre a été des plus festifs pour Le Poulet du Québec. En effet, tout au long de ce mois, différentes initiatives ont été mises en place afin de souligner et de mettre de l'avant la protéine la plus appréciée des Québécois. Le public cible pour cette volaille étant plutôt vaste, la stratégie communicationnelle a été de déployer des publicités aussi bien numériques qu'au moyen de médias traditionnels.



## RÉSUMÉ DES INITIATIVES MISES EN PLACE EN SEPTEMBRE

### Numérique

**N**ous avons diffusé, tout au long du mois, des publications sur la page Facebook Le Poulet du Québec. Au total, ce sont 15 publications, dont 4 beaux concours, qui ont permis de rejoindre près de 600 000 personnes en 1 mois seulement. Ces dernières ont interagi plus de 42 000 fois avec nos contenus (mention J'aime, commentaire, partage, etc.), pour un excellent taux d'engagement de 7 % (la moyenne de Facebook est 3,91 %). La deuxième stratégie sociale a été d'envoyer quelques exemplaires du livre *Le Poulet Cent Façons* à neuf fermes (vendant du poulet ou des produits de poulet) qui ont tenu des concours sur leur page Facebook respective. De cette façon, notre propre page ainsi que notre marque elle-même ont obtenu davantage de visibilité. Cela a également permis de promouvoir le poulet du Québec en région ainsi que de remercier les consommateurs d'acheter le poulet d'ici.



### À titre indicatif, voici deux données intéressantes en lien avec la page Le Poulet du Québec pour le mois de septembre 2020 :

- Pratiquement tous les nouveaux fans ont été acquis grâce aux quatre concours organisés durant le mois;
- Visibilité : **597 145 vues (74 % des vues entre la mi-août et la mi-octobre).**

En ce qui concerne le site internet, nous y avons mis une bannière d'accueil à l'effigie du Mois du poulet du Québec.

### Voici les performances du site :

- Utilisateurs : **115 937**
- Pages vues : **250 209**
- Utilisateurs provenant des infolettres et des médias sociaux : **près de 10 %** >

# Polyacide™

**abaisse le pH de l'eau**

La combinaison bénéfique d'acides organiques de Polyacide réduit les dépôts calcaires et la formation de biofilm dans les conduites d'eau, améliore l'action des agents de nettoyage, et contribue à la santé du système digestif des oiseaux.



## Médias traditionnels

La deuxième partie de notre stratégie consistait à annoncer dans diverses publications traditionnelles. Nos choix se sont arrêtés sur le *Magazine 7 jours*, le *Journal de Montréal* ainsi que la *Presse+*.

Avec ses quelque 500 000 lecteurs, majoritairement des femmes de 35 ans et plus, le *Magazine 7 jours* s'est avéré être une option de premier plan pour notre marque. Les 17 et 24 septembre, nous avons acheté une pleine page dans ce magazine afin d'y annoncer les célébrations du Mois du poulet du Québec et communiquer aux consommateurs nos messages importants (ex. : le poulet du Québec est élevé selon des normes rigoureuses de salubrité et de bien-être animal) ainsi que les rediriger dans la section « Nos recettes » du site internet.

Nous avons publié un publiereportage, dans le *Journal de Montréal*, le samedi 19 septembre, afin de transmettre des informations importantes concernant l'élevage de poulet au Québec. Dans ce dernier, on y trouvait, entre autres, des renseignements sur l'empreinte carbone, le portrait global de l'élevage de poulet québécois, la relève ainsi que les différents programmes des Producteurs de poulet du Canada auxquels adhèrent les éleveurs de chez nous. Notre dernière initiative du mois de septembre a été un



publiereportage professionnel dans la section actualités de la *Presse+* du 26 septembre. Elle a, sans aucun doute, été la plus belle et la plus remarquée des initiatives pour l'occasion. Dans l'article, nous avons dressé, encore une fois, le portrait de l'élevage au Québec, mais nous avons également mis de l'avant les 50 ans du Plan conjoint ainsi que le portrait de trois familles d'éleveurs d'ici. De quoi mettre un côté plus humain et des visages sur l'élevage d'ici.

## Le Poulet du Québec surf sur le web

Le Poulet du Québec continue d'être bien présent sur le web et sur divers canaux de communication numériques. En effet, nous maintenons une belle présence au niveau du web par l'entremise de nos blogues, des infolettres qui sont régulièrement envoyées à plus de 55 000 abonnés ainsi qu'avec une page Facebook dynamique.

Si vous suivez la page du Poulet du Québec, vous aurez sûrement remarqué les différentes initiatives déployées durant le mois de septembre pour le mois national du poulet. Tradition des dernières années, nous avons cette année encore, tenu un mois festif pour Le Poulet du Québec durant lequel nous avons mis de l'avant des recettes, des portraits d'éleveurs, des concours ainsi que nos meilleures pratiques d'élevage.

## Le mois du poulet, une célébration nationale

Notons que ce n'est pas seulement au Québec que le poulet est célébré au cours du mois de septembre. Effectivement, l'Office national, ainsi que certaines provinces, mettent également la main à la pâte afin de promouvoir à l'échelle nationale la merveilleuse protéine qu'est le poulet et ainsi, inciter les consommateurs à consommer cette volaille de façon quotidienne ou du moins, hebdomadaire.

### Site web :

Utilisateurs : **225 870 (+30,78 % vs 2019)**

Pages vues : **493 355 (+33,97 % vs 2019)**

Utilisateurs provenant des infolettres : **+180,23 % vs 2019**

### Facebook :

Fans Facebook : **97 886 (+528)**

Impressions : **806 882**

Engagements : **34 144**

### Autres :

2 infolettres envoyées

2 blogues rédigés

Statistiques du 11 août au 14 octobre des EVQ

## Des résultats convaincants

C'est d'ailleurs les efforts déployés lors du mois de septembre qui expliquent les statistiques positives que nous avons eues dans les dernières semaines avec notamment, plus de trois quarts de millions d'impressions sur Facebook.

À la lumière de ces résultats, il va de soi que le numérique est un atout extraordinaire pour notre marketing et dont on ne peut tout simplement plus se passer.

Faites comme des milliers d'internautes, abonnez-vous à notre page Facebook Le Poulet du Québec pour connaître ce que nous avons à offrir aux consommateurs! 🐔



**MANUFACTURIER DE  
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES  
DE PREMIÈRE QUALITÉ**



Suivez-nous sur Facebook  
Camital Revêtement  
Métallique

203082

CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville

# MARCHÉ AMÉRICAIN DES VIANDES

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

## Le poulet

La production de poulets de chair aux États-Unis se remet graduellement des perturbations engendrées par la COVID-19.

La crise a débuté en avril avec la fermeture des usines de transformation générant des retards d'abattage et une augmentation du poids moyen des oiseaux en mai et juin. La réduction des placements d'œufs en incubation a par la suite diminué le nombre d'oiseaux disponibles pour l'abattage pour les mois de juin et juillet. C'est donc en août que nous avons assisté à une reprise de la production avec une croissance de 1,7 % par rapport à août 2019. Cette croissance s'explique à la fois par l'augmentation du poids moyen des oiseaux et l'augmentation des abattages.

La production totale du troisième trimestre devrait diminuer de 1,1 % (-57 Mkg) par rapport à 2019, pour un total de 11,3 milliards de livres (5,1 milliards de kg).

Aux États-Unis, le prix de gros composite continue d'être inférieur au niveau de l'année précédente ainsi que de la moyenne historique. Le prix de gros du poulet entier a atteint une moyenne de 66,7 cents la livre (1,47 \$US/kg) de juillet à septembre, ce qui représente une diminution de 18,7 % (-33,7 cents US/kg) par rapport aux mêmes mois de 2019 et de 24 % (-47,18 cents US/kg) par rapport à la moyenne

2015-2019. Le USDA attribue cette faiblesse du prix de gros à l'offre abondante de viandes et à la faiblesse persistante de la demande du secteur de la restauration à cause de la pandémie de la COVID-19. L'agence fédérale croit que la baisse de la demande des services alimentaires se poursuivra au début de l'année 2021.

Au cours des huit premiers mois de l'année en cours, les exportations américaines ont poursuivi leur croissance de 3 %, totalisant ainsi 4,8 milliards de livres (2,2 milliards de kg). Les exportations ont augmenté vers quelques grands marchés comme la Chine et Hong Kong (+127 Mkg), Taïwan (+35 Mkg) et le Vietnam (+32 Mkg), notamment. Elles ont toutefois diminué vers certaines destinations traditionnelles du poulet américain, comme le Mexique (-11 Mkg) et Cuba (-66 Mkg). Précisons que l'économie de ces deux pays latino-américains est très dépendante du tourisme, secteur économique très affecté par la pandémie.

Les exportations américaines vers le Canada se sont chiffrées à 218,9 millions de livres (99,3 Mkg), en augmentation de 11 Mkg (+13 %) de janvier à août 2020 par rapport aux mois équivalents de 2019. Par contre, les importations en provenance du Canada ont diminué de 1 Mkg (-5 %) pour atteindre 28,8 millions de livres (13,1 Mkg).



## Le dindon

La production de dindon aux É.-U. a atteint son pic de production annuel en juillet dernier lorsqu'elle a atteint 505 millions de livres (229 millions de kg), équivalent à une hausse de 2,7 % par rapport à juillet 2019. En août, la production a totalisé 474 millions de livres (215 millions de kg), une baisse de 1 % par rapport à août 2019.

Les placements de dindonneaux s'améliorent par rapport à la baisse du printemps, mais en juillet et août ils étaient plus bas de 6 % et 9 % respectivement, par rapport à l'an dernier. Sur cette base, l'USDA estime une production de 5,7

milliards de livres (2,6 milliards de kg) pour 2020, une baisse de 1,4 % par rapport à 2019.

Le prix de gros du dindon aux É.-U. est en forte hausse par rapport à 2019. Pendant le troisième trimestre de 2020, il a augmenté de 23 % pour atteindre 111,3 cents la livre (2,45 \$US/kg). La hausse devrait se poursuivre pour le dernier trimestre de l'année, d'après les analystes de l'USDA. Ces derniers voient le prix atteindre 112,0 cents la livre (2,47 \$US/kg). Il s'agit d'un indicateur de la forte sensibilité du prix du dindon face à une variation de l'offre. >

**COPEAUX**  
**KYLING**  
**RIPE EN VRAC**

[www.kyling.ca](http://www.kyling.ca) | [f copeauxwkyling](https://www.facebook.com/copeauxwkyling) | **450.248.7868**

209802

# L'industrie américaine des viandes **ressent encore les perturbations** générées par la pandémie.

## Le porc

Freiné par la pandémie au printemps et au début de l'été, le secteur porcin américain continue de récupérer pendant le troisième trimestre. D'après l'USDA, l'industrie a fonctionné à 95 % de sa capacité en juillet et août et elle s'est améliorée pendant le mois de septembre. La production du troisième trimestre devrait ainsi se chiffrer à 7,1 milliards de livres (3,2 milliards de kg), 5,3 % de plus que l'an dernier. La croissance s'explique par un plus grand nombre de têtes abattues combiné à un poids moyen plus élevé.

Le prix du porc aux producteurs est cependant sous pression depuis le début de la pandémie. Au cours du deuxième trimestre, il a été 32 % sous le niveau de l'an dernier, à 38 \$US/100 livres carcasse. La hausse de la capacité des usines réduit la pression sur le prix, mais la perspective d'abattre des animaux plus lourds maintiendra les prix plus bas qu'en 2019. Les estimations du USDA l'établissent à 40,5 \$US/100 livres carcasse pendant le troisième trimestre.

La demande plus que soutenue de la Chine entraîne les exportations de porc américain à la hausse. Les livraisons vers ce pays ont atteint 1,5 milliard de livres (0,7 milliard de kg) pendant les huit premiers mois de l'année en cours. C'est une fantastique hausse de 219 % ou de 1 milliard de livres (+0,47 milliard de kg) par rapport à 2019 pendant la même période. La Chine a reçu 32 % des exportations américaines en 2020 et ce pays est maintenant le principal acheteur de porc des États-Unis.

## Le bœuf

Au cours de la période estivale, une des principales préoccupations du marché du bœuf était le surplus de bovins causé par le retard de l'abattage du printemps. À ce moment, plusieurs usines de transformation du bœuf ont été forcées de fermer ou de réduire leurs heures d'opération en raison de la COVID-19. La situation était différente au début de l'automne. Le marché est entré dans une période de resserrement de l'offre de bovins prêts pour l'abattage, contrecoup de la faiblesse des placements dans les parcs d'engraissement au plus fort de la pandémie, lesquels auraient diminué de 23 % par rapport à l'année précédente. Ce déficit du nombre de bovins mis en élevage sera comblé en partie par les reports des bêtes qui n'ont pas été abattues depuis le printemps, mais le volume ne sera pas suffisant. L'analyse de J.S. Ferraro signale que le resserrement de l'approvisionnement sera plus évident vers la fin de l'année. Cela pourrait avoir un effet à la hausse sur le prix des bovins, mais le prix de gros sera toujours inférieur à celui de l'an dernier en raison de la baisse de la demande globale. Selon les estimations de l'USDA, le prix aux grossistes sera de 109 \$US/100 livres carcasse pendant le quatrième trimestre, une baisse moyenne de 5 % par rapport à 2019.



Toujours d'après J.S. Ferraro, la baisse anticipée de la demande domestique de bœuf découlera de la récession américaine attendue lorsque les aides gouvernementales cesseront. La demande baissera aussi du côté du marché international. En effet, les exportations vers le Mexique

sont en baisse à cause des problèmes du marché touristique, mais en baisse aussi vers certains pays asiatiques où le bœuf américain est commercialisé dans les restaurants haut de gamme fréquentés par les gens d'affaires et les touristes. 🦅

## Estimation de la variation de la production trimestrielle en 2020

	I*	II*	III	IV
<b>Poulet</b>	+ 8,2 %	- 0,1 %	-1,1 %	- 0,2 %
<b>Dindon</b>	+ 1,6 %	- 5,7 %	-0,2 %	- 1,2 %
<b>Porc</b>	+ 8,6 %	- 4,6 %	+5,3 %	-1,6 %
<b>Bœuf</b>	+ 8,0 %	- 11,2 %	+2,6 %	+0,7 %

\*Variation réelle par rapport au même trimestre en 2019.

Source : Livestock, Dairy, and Poultry Outlook, ERS (USDA), 16 octobre 2020.

Avant d'installer des **échangeurs d'air récupérateurs de chaleur ESA-1000**, l'arrivée de l'hiver était un casse-tête complexe à gérer sur la ferme Simon et Isabelle Villeneuve.

Maintenant, les propriétaires accueillent le temps froid avec confiance. Leurs ESA-1000 leur ont permis de **diminuer leurs coûts** de chauffage d'environ 50%, **d'améliorer leur qualité d'air** et d'avoir des **oiseaux en meilleure santé**.



**esa** SERIES

**«Grâce à mes ESA-1000, je ne redoute plus l'hiver»**

- Isabelle D'ateuil  
Ferme Simon et  
Isabelle Villeneuve



[www.eseries.com](http://www.eseries.com)  
418-997-8907

210666



# POULET

## LE MARCHÉ MONTRE DES SIGNES DE VIGUEUR

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

### Offre

**A**u cours des quatre premières périodes de l'année 2020 (A161 à A164), la production totale québécoise, pour le marché domestique et l'expansion des marchés, a atteint 202,4 millions de kilogrammes (Mkg) éviscérés, une diminution de 5 % par rapport aux périodes équivalentes de l'année précédente (A155 à A158). Cela représente 26,1 % de la production canadienne.

Pour la période A164, qui s'étendait du 5 juillet au 29 août, la production canadienne de poulet a été de 183,9 Mkg éviscérés. Cela représente 100,3 % de l'allocation révisée pour la période. Rappelons qu'en mai, conséquence de la pandémie, l'allocation de cette période a été réduite de près de 25 Mkg au niveau canadien (-11,9 %) par rapport à l'allocation qui avait été déterminée originalement en février. Cette coupure succédait à celle en A163 de 12,5 %. Durant la période A164, l'Ontario a produit le tiers des poulets canadiens en réalisant 101,3 % de son allocation. Le Québec a sous-performé en produisant 46,5 Mkg ou 97,5 % de son droit de produire pendant cette période.

Pour la période A165, qui s'étendait du 30 août au 24 octobre, l'allocation canadienne a été fixée à 2 % sous la base. L'allocation du Québec était de 49,9 Mkg éviscérés. Les chiffres de la production n'étaient pas disponibles au moment de publier.

### Demande soutenue au détail

Les ventes de poulet frais ont continué de bien performer ces derniers mois selon les données Nielsen. En effet, le volume

des ventes en supermarché a atteint 296,5 Mkg au cours des 52 semaines finissant le 31 octobre, affichant une hausse de 13,6 Mkg (+4,8 %) par rapport aux 52 semaines précédentes. Au Québec, les ventes de poulet ont augmenté dans les mêmes proportions avec une croissance de 2,9 Mkg (+4,5 %) pendant les mêmes 52 semaines. Elles ont atteint 67,3 Mkg.

Le prix au détail a suivi la même tendance à la hausse que les ventes. Toujours pendant les mêmes semaines, le prix moyen du poulet frais au Canada a augmenté de 2,0 %, passant de 9,19 \$/kg à 9,37 \$/kg d'une année à l'autre. Au Québec, le prix moyen du poulet à l'épicerie est plus bas que le prix moyen canadien (9,00 \$/kg). Il a tout de même suivi la même courbe haussière depuis le début de la pandémie, augmentant de 2,6 % (+0,23 \$/kg) par rapport à l'an dernier.

Un regard par découpe montre que par rapport à 2019, les Canadiens ont acheté à l'épicerie 15 % (+1,8 Mkg) plus d'ailes, 8,7 % (+3,8 Mkg) plus de cuisses et 8 % (+1,6 Mkg) plus de pilons de poulet. Au pays et au Québec, la poitrine correspond à 35 % du volume de poulet frais vendu à l'épicerie. Les ventes de cette découpe ont connu une croissance notable de 13 % (+2,7 Mkg) sur un an dans la province. Les autres découpes ont aussi bien performé. Nielsen rapporte une augmentation des ventes d'ailes de 23 % (+0,2 Mkg), et une augmentation de 11 % (+0,7 Mkg) des ventes de cuisses.

ALLOCATIONS DE POULET, PÉRIODES A162 À A165, EN MKG

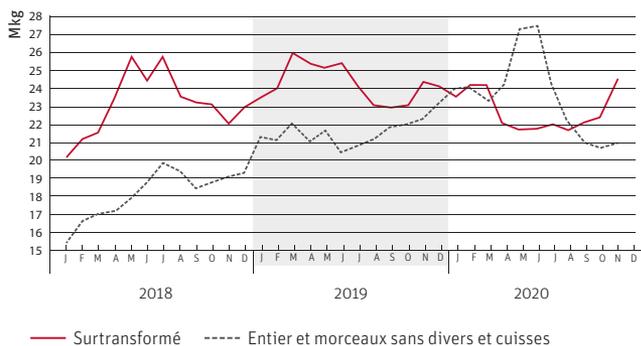
ALLOCATION DOMESTIQUE	A162	A163	A164	A165
Canada (Mkg)	194,6	175,3	176,1	188,2
% p/r à la base	+2,5 %	-10,5 %	-9,75 %	-2,0 %
Québec (Mkg)	51,6	44,6	45,8	49,9

INVENTAIRES CANADIENS AU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2020 EN MILLIERS DE KILOGRAMMES

Mkg	2019	2020	%
Morceaux	21 243	18 764	-11,7 %
Surtransf.	24 157	24 432	1,1 %
Entier	1 010	2 023	100,2 %
<b>Total</b>	<b>46 410</b>	<b>45 219</b>	<b>-2,6 %</b>

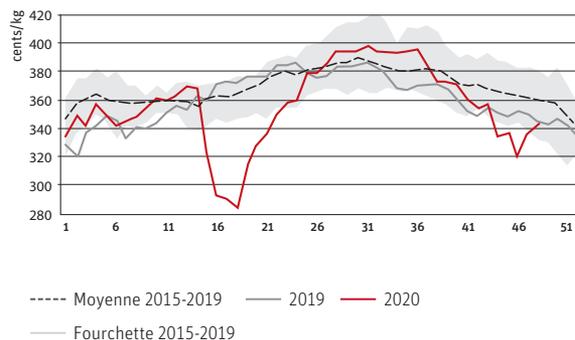
Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada

## INVENTAIRES CANADIENS DE POULET, EXCLUANT LES CATÉGORIES CUISSÉS ET DIVERS



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

## INDICE COMPOSITE DU PRIX DE GROS DU POULET



Source : EMI Express Markets inc.

### Prix de gros

Rappelons qu'à cause du confinement, l'indice composite du prix de gros s'était effondré entre la dernière semaine de mars et la dernière semaine d'avril. Pendant ces quatre semaines, ce prix a perdu 0,84 \$/kg (-23 %) et a atteint son plus bas niveau à 2,84 \$/kg.

C'est à compter des premiers jours du mois de mai que le prix de gros a commencé à remonter. Pendant plus de trois mois, entre la deuxième semaine de juin et la dernière semaine d'août ce prix, qui reconstitue la valeur de la carcasse à partir de la valeur des découpes, a été supérieur à la moyenne quinquennale 2015-2019. Le prix de gros a amorcé sa baisse saisonnière à partir de la première semaine de septembre ce qui coïncide avec le début de la période A165. La semaine se terminant le 22 novembre, le prix de gros a atteint 3,42 \$/kg.

Un regard par découpe montre qu'à 4,75 \$/kg, le prix de la poitrine est 0,25 \$/kg (-5%) sous le prix de l'an dernier. Le prix du poulet entier était de 3,74 \$/kg, soit 0,06 \$/kg (+1,8 %) plus élevé que la moyenne quinquennale, tandis que le prix des ailes, à 5,50 \$/kg, était 0,13 \$/kg (+2,5 %) supérieur à la même moyenne.

### Des inventaires plus bas qu'en 2019

Les inventaires élevés constatés en mai et juin se sont résorbés à la faveur de l'été pour retrouver leur niveau d'avant la pandémie. Au 1<sup>er</sup> novembre, les inventaires totaux, excluant les catégories divers et cuissés, étaient même inférieurs de 1,2 Mkg à ce qu'ils étaient au 1<sup>er</sup> novembre 2019. Les propriétaires d'entrepôts réfrigérés ont rapporté des inventaires totalisant 45,2, soit 2,4 Mkg de

plus qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2020 et 3,7 Mkg de moins que le sommet rapporté le 1<sup>er</sup> juin. En octobre, les inventaires étaient constitués de poulet transformé (52 %), de morceaux (43 %) et de poulet entier (5 %). Les inventaires de poitrines se chiffraient à 10,8 Mkg, ce qui représente 25 % des inventaires. C'est plus qu'en 2019 alors qu'ils se chiffraient à 9,3 Mkg soit 20 % du total des inventaires.

### Importations

Les importations sous contingent tarifaire se sont élevées à 79,6 Mkg entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 21 novembre 2020. Ce volume est 2,3 % (-1,9 Mkg) sous le niveau permis jusqu'à cette date. Le volume disponible pour les semaines qui restent cette année est de 12,4 Mkg, soit une moyenne hebdomadaire de 2,1 Mkg.

D'autres produits peuvent être importés sans limites, comme les produits alimentaires contenant des morceaux de poulet. Si on les ajoute aux importations sous contingents tarifaires, les arrivages de produits du poulet de l'étranger ont totalisé 140 Mkg en équivalent éviscéré désossé au cours des dix premiers mois de l'année 2020. Cela représente une hausse de 2 % (+2,9 Mkg) par rapport aux dix premiers mois de 2019. Ces importations sont surtout constituées de morceaux avec os (23,7 %) et de poitrines désossées (46,8 %) en provenance des États-Unis.

Une autre catégorie de produits importés est la viande de poules de réforme. Pendant les dix premiers mois de 2020, elles ont diminué de 4 % (-3 Mkg) par rapport à la même période de 2019, pour totaliser 72,3 Mkg en équivalent éviscéré désossé. 🦃



# UNE SESSION PARLEMENTAIRE SCINDÉE



TEXTE FRANÇOIS CLOUTIER, ADMINISTRATEUR DU QUÉBEC, DÉLÉGUÉ DU QUÉBEC AUX PPC

Avant la fin des travaux parlementaires, y compris des travaux des comités, notamment ceux du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre, qui devait examiner les mesures de soutien relatives au PTPGP pour les producteurs canadiens de volaille et d'œufs, le premier ministre du Canada a demandé à la gouverneure générale de proroger le Parlement jusqu'au mercredi 23 septembre.

**A**près cette prorogation d'un mois, la gouverneure générale a ouvert une nouvelle session parlementaire le 23 septembre avec un discours du Trône, donnant ainsi au gouvernement l'occasion d'exercer un nouveau mandat. Malgré cette pause, les producteurs de poulet du Canada ont réussi à mettre sur la table des dossiers importants. De fait, l'office est parmi les organisations les plus actives en regard à ses interventions auprès de membres du Parlement.

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont accueilli favorablement la déclaration suivante du discours : « Le gouvernement veillera également à ce que les travailleurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada reçoivent un dédommagement plein et équitable par suite des accords commerciaux conclus récemment. Nos familles peuvent se nourrir grâce aux agriculteurs, et nous allons continuer de les aider à réussir et à faire croître leurs entreprises », ainsi que les autres références directes et indirectes à l'agriculture.

Nous sommes impatients de poursuivre notre travail avec les membres du gouvernement et de l'opposition sur les programmes de soutien du PTPGP et sur de nombreux autres défis auxquels notre secteur est confronté. Les PPC saluent également l'engagement pris par la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, concernant l'annonce de programmes de soutien aux producteurs de volaille et d'œufs avant la fin de l'année.

Le travail auprès de partis de l'opposition se poursuit. Le nouveau chef conservateur Erin O'Toole a récemment remanié son cabinet fantôme et nommé deux nouveaux critiques aux dossiers de l'agriculture et du commerce. Les PPC ont eu l'occasion de rencontrer la porte-parole en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, Lianne Rood, durant une visite dans une ferme de sa circonscription de Lambton-Kent-Middlesex, en Ontario.

De plus, le personnel des Producteurs de poulet du Canada et le président Benoît Fontaine ont rencontré la nouvelle critique commerciale conservatrice, Tracy Gray, pour discuter du soutien du PTPGP et des contrôles des importations.



## Les deux finalistes du concours ont été **Marie-France Lalonde, députée d'Orléans**, en Ontario, et **Larry Maguire, député de Brandon-Souris**, au Manitoba.



### Concours de recettes pour les membres du parlement

Cet été, les PPC ont organisé un concours de recettes pour les députés et les sénateurs intitulé « Derrière les enclos ». Le concours consistait pour les parlementaires à soumettre leur recette de poulet favorite, puis d'approcher trois à cinq autres de leurs collègues de la Colline en leur demandant de faire de même. En participant à ce concours, les parlementaires ne faisaient pas que tenter de remporter la palme de la meilleure recette de poulet, ils appuyaient aussi les banques alimentaires du Canada! Les PPC se sont engagés à verser 12000 \$, puis ont ajouté 100 \$ pour chaque député ou sénateur qui avaient soumis une recette. Les 14000 \$ issus du concours devaient ensuite être répartis par les PPC entre trois banques alimentaires, une dans chaque région du Canada : Atlantique, Centre du Canada et Ouest du Canada. Les deux finalistes du concours ont été Marie-France Lalonde, députée d'Orléans, en Ontario, avec sa recette de *Poulet au fromage, fines herbes et prosciutto*, et Larry Maguire, député de Brandon-Souris, au Manitoba, avec sa recette de *Bol de poulet et pois chiches*.

Gina Sunderland des Manitoba Chicken Producers a filmé la préparation et la sélection des recettes des deux finalistes. Puis, la productrice de poulet du Manitoba Louise Neufeld

s'est jointe à elle pour effectuer la décision finale et pour déterminer par tirage quelle banque alimentaire de chacune des régions recevrait un don. Feed Nova Scotia dans le Canada atlantique, Feed Ontario dans le centre du Canada et Food Banks of Saskatchewan dans l'ouest du Canada ont été pigées.

Louise a aussi été l'heureuse élue qui a pu goûter chaque recette! Bien que la course ait été très serrée (les recettes étaient en effet toutes deux délicieuses et nutritives), Louise a opté pour le *Bol de poulet et pois chiches* de Larry Maguire! Félicitations au député Maguire d'avoir soumis une si délicieuse recette! Vous pouvez visionner la vidéo sur YouTube.

Le Québec a bien été représenté lors de ce concours national, tout d'abord par la ministre de l'Agriculture, l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée libérale de Compton-Stanstead. Ses collègues du Parti libéral, Sherry Romanado (Longueuil-Charles-LeMoine); Alexandra Mendès (Brossard-Saint-Lambert) et Brenda Shanahan (Châteauguay-Lacolle) ont également participé. Des membres d'autres formations politiques, comme Bernard Généreux, du Parti conservateur (Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup) et Yves Perron, du Bloc Québécois ont aussi voulu tenter leurs chances et démontrer leurs connaissances culinaires. >

## Revue en cours du *Programme de la salubrité des aliments à la ferme* Élevé par un producteur canadien

Le *Programme de la salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) Élevé par un producteur canadien des Producteurs de poulet du Canada met l'accent sur la santé des animaux, la propreté et la sécurité à toutes les étapes du cycle de production et sur le respect des mesures de biosécurité rigoureuses pour protéger la santé des animaux et empêcher que des sources externes transmettent des infections aux troupeaux. Les exigences obligatoires du programme concernent la biosécurité, la prévention des maladies, la gestion des aliments et de l'eau, ainsi que la tenue de dossiers. Le *Programme de la salubrité des aliments à la ferme* est officiellement reconnu par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en raison de sa crédibilité.

Afin de conserver la reconnaissance accordée par l'ACIA, les PPC doivent réviser le manuel du PSAF au moins tous les 36 mois. Bien que la révision soit obligatoire, l'approbation des modifications et le calendrier de mise en œuvre sont déterminés par les directeurs des Producteurs de poulet du Canada.

Le manuel actuel des PPC a été approuvé en 2013, et la dernière révision complète s'est terminée en novembre 2016. Le manuel a été mis à jour en 2017 pour tenir compte de l'élimination de l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie II.

La révision de 2020 incluait l'évaluation de la documentation scientifique récente et l'obtention de commentaires de la part des intervenants sur les changements possibles.

Le comité de production des PPC a révisé et évalué les changements suggérés et consulte actuellement les Offices provinciaux pour obtenir des rétroactions sur les changements proposés. Une fois cette étape achevée, les directeurs des Producteurs de poulet du Canada vont examiner les changements recommandés. Les principaux domaines visés par les changements proposés comprennent la clarification des pratiques relatives au mélange des aliments à la ferme, la présentation d'options de nettoyage et de désinfection, la présentation de détails concernant les pratiques de couvaison et d'éclosion des œufs sur la ferme et la description détaillée des approbations gouvernementales et des exigences d'étiquetage relatives aux additifs utilisés dans les aliments et l'eau.

Une fois ces changements approuvés par les directeurs, les PPC vont réviser les changements avec l'ACIA afin de conserver la reconnaissance du programme. Selon ce calendrier, le manuel révisé devrait être publié en 2021.



Jusqu'à présent, le succès de la stratégie repose sur l'adoption d'une attitude responsable pour assurer le **bien-être animal** et le **développement durable**, et ces enjeux ne sont toujours pas résolus.

### Et les antimicrobiens de catégorie III?

Les Producteurs de poulet du Canada ont décidé de prolonger l'échéancier prévu pour réévaluer l'élimination préventive d'antimicrobiens de catégorie III. La pandémie de la COVID-19 a provoqué le report de réunions clés avec d'importants partenaires provinciaux.

Jusqu'à présent, le succès de la stratégie repose sur l'adoption d'une attitude responsable pour assurer le bien-être animal et le développement durable, et ces enjeux ne sont toujours pas résolus. Pour cette raison, les Producteurs de poulet du Canada reportent la mise en œuvre de l'objectif 2020. La stratégie demeure une priorité absolue pour l'élevage de poulet au Canada, et il y aura d'autres consultations avec des intervenants de ce secteur d'activité pour veiller à ce qu'une attitude pragmatique et responsable soit adoptée afin de réduire l'utilisation d'antimicrobiens.

Il faut souligner que le plan des PPC consiste à éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine des catégories I, II et III. Il ne s'agit pas d'une stratégie d'élevage sans l'utilisation d'antibiotiques, puisque les antibiotiques de catégorie IV (non utilisés en médecine humaine) et les antibiotiques utilisés pour le traitement de maladies sont toujours autorisés.

Pour assurer le succès de la stratégie de réduction, les intervenants doivent travailler de concert en partageant les leçons retenues. Raison pour laquelle il est important de prendre le temps d'évaluer les résultats de chacune des étapes dans la mise en place de la stratégie. >

COUVOIR  
**UNIK** INC.  
DEPUIS 40 ANS À VOTRE SERVICE



**Pour nous joindre :** Téléphone : 450 347-0126 Courriel : [j.coutu@robi.ca](mailto:j.coutu@robi.ca)

**Spécialité : Dinde de race lourde et orlopp bronze**

209961

## Les PPC et les médias sociaux, quoi de neuf?

En période d'incertitude, les plateformes de médias sociaux comme Twitter, Facebook et Instagram sont les premiers endroits consultés par les gens pour échanger leurs opinions, trouver des réponses ou suivre les nouvelles – tant les vraies que les fausses. En ce temps de crise de la COVID-19, les médias sociaux constituent non seulement un important outil de diffusion d'information, mais peuvent également servir de soutien affectif et communautaire.

En effet, les médias sociaux ont ceci de particulier qu'ils nous offrent une voie de communication directe avec la clientèle et les abonnés. Mais, comme dans toute relation, le lien de confiance se construit graduellement. Si nous mettons trop de pression, trop rapidement, nous les perdrons. Selon des études publiées récemment, plus de 40 % de la clientèle numérique utilise les médias sociaux pour s'informer sur les nouvelles marques et les nouveaux produits.

Pour répondre à la tendance généralisée des expériences sociales de proximité, les entreprises adaptent leur stratégie de médias sociaux et créent des publications qui généreront davantage d'interactions. Il faut toutefois se rappeler que le succès d'une stratégie de médias sociaux ne se mesure pas au nombre d'abonnés, mais bien au taux d'engagement.

En 2020, la clé sera donc d'accroître l'engagement et de renforcer les relations avec nos abonnés sur nos fils publics. Maintenant que la plupart des consommateurs restent à la maison, les Producteurs de poulet du Canada ont voulu réduire leurs efforts d'autopromotion et mettre plutôt l'accent sur une approche d'entraide.

Pour ce faire, nous avons ajouté une page à propos du confinement dans notre site Web qui présente des ressources utiles pour aider les consommateurs à traverser leurs journées. Puisque plus de gens cuisinent à la maison, nous nous concentrons sur des recettes, la préparation d'aliments en grandes quantités, et la cuisine avec et pour les enfants. Et puisque les consommateurs préparent plus de repas à la maison, nous présentons aussi les techniques appropriées de cuisson et de manipulation des aliments.

Cette section est accessible à partir de notre page principale *poulet.ca*. Nous avons aussi une page mettant en vedette d'autres activités pour les familles. Voici un récapitulatif de certaines de nos campagnes et initiatives sur les réseaux sociaux des derniers mois.





## Un contenu accrocheur et divertissant

En plus des billets et messages habituels soulignant les vertus du poulet, et traitant de la salubrité alimentaire et proposant des recettes, les PPC ont maintenu le contact avec leur public au moyen d'un contenu accrocheur et divertissant visant à fournir des renseignements et des conseils pertinents ou à créer un sentiment d'unité.

## Mois national du poulet

Septembre étant le Mois national du poulet, nous avons tenu à remercier nos infatigables producteurs et en avons profité pour vous présenter quotidiennement un « fait sur le poulet » tout au long du mois.

## La guerre des sandwiches au poulet

Alors que la « guerre des sandwiches au poulet » fait rage entre les chaînes de restauration rapide, les Producteurs de poulet du Canada sont parvenus à demeurer neutres tout en fournissant des munitions comestibles à leurs partenaires.

## #jourdesmetsaemporter

Nous continuons de soutenir les restaurants du pays en mettant de l'avant le « Jour des mets à emporter » et son message.

La COVID-19 a plongé de nombreuses personnes dans des situations difficiles, en particulier les aînés, les personnes handicapées, les parents sans accès aux services de garde, ainsi que ceux qui ont perdu leur emploi. Dans ce contexte en évolution rapide, les PPC ont continué d'offrir du contenu de qualité en temps réel aux consommateurs sur leur site web et leurs réseaux sociaux. 🍗



**DRUMCO**  
ÉNERGIE

DISTRIBUTEUR DES GÉNÉRATRICES

**KOHLER**  
IN POWER. SINCE 1920.

Déjà la 3<sup>e</sup> génération dévouée à la vente, au service et à la location des génératrices **KOHLER**.

**SERVICE 24/7**  
UN SEUL NUMÉRO PARTOUT AU QUÉBEC  
819-850-0093

[www.drumcoenergie.ca](http://www.drumcoenergie.ca)

199925

**Audits internes et  
audits de tierce partie**

# TÉMOINS DE LA CONFORMITÉ

TEXTE DIRECTION DES AUDITS ET DES PROGRAMMES



Afin de maintenir un haut standard, une uniformité et une conformité au processus des audits des programmes de bien-être et de salubrité à la ferme (PSAF/PSA/PST), des audits internes par les Offices nationaux et des audits de tierce partie sont effectués régulièrement dans toutes les provinces canadiennes. Les audits se font sur les fermes, afin d'auditer l'application des exigences par les éleveurs et d'évaluer le travail des auditeurs, et dans le bureau des Offices provinciaux.

## Audits internes

Les audits internes sont effectués régulièrement par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) et les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) afin de s'assurer de la maîtrise des étapes du processus des audits des programmes et de la tenue de dossiers qui en assurent la preuve. En octobre dernier, les PPC ont fait un audit interne virtuel du processus des audits et de la tenue des dossiers électroniques de l'équipe de la direction audits et programmes alors qu'habituellement cet audit se fait dans le bureau des EVQ. Le rapport fait état de la bonne gestion du processus des audits et des solutions qui ont été mises en place rapidement afin de s'adapter notamment au contexte de la COVID-19 (tenue de dossiers et suivi du processus désormais de façon électronique, mesures de biosécurité rehaussée, etc.). Dans le contexte de la COVID-19, il n'y a pas eu d'audit interne ni d'audit de tierce partie à la ferme en 2020 chez les éleveurs de poulets et de dindons.

La bonne gestion  
du processus des audits  
et les solutions qui ont  
été mises en place  
rapidement ont permis  
de s'adapter notamment  
au contexte de la COVID-19

## Audits de tierce partie

Chaque année, les audits de tierce partie à la ferme évaluent le travail des auditeurs et la mise en place par les éleveurs des exigences des programmes.

Chez les éleveurs de dindons, 25 audits de tierce partie du *Programme de soin des troupeaux* (PST) sont effectués chaque année par la compagnie NSF dans les huit provinces canadiennes. Six fermes de dindons ont été auditées en 2019 au Québec. Nous sommes la seule province ayant obtenu des audits sans demandes d'actions correctives. Ceci témoigne du travail soutenu des éleveurs pour le maintien de pratiques d'élevage exemplaires et du travail de l'équipe des auditeurs des EVQ dans l'accompagnement des entreprises dans l'implantation de la mise à jour du *Code de pratiques*.

Aux trois ans, une tierce partie vient auditer la gestion des programmes dans le bureau des Offices provinciaux. D'ici la fin de l'année, ce sera l'équipe des audits et programmes ainsi que deux autres provinces canadiennes qui seront auditées.

La réussite des audits internes et de tierce partie est un gage de crédibilité et de confiance envers le processus d'audit et de certification des programmes à la ferme, aux yeux des Offices nationaux, des gouvernements, des clients de l'industrie et des consommateurs qui recherchent davantage une viande saine dont les animaux sont élevés de façon attentionnée. 🐣

**ANALYSE PRÉLIMINAIRE**  
Évaluation des scénarios possibles pour votre projet

Plans préliminaires

Validations avec la réglementation en vigueur

Budget détaillé pour les travaux

**Ingénierie**  
**Gestion de projet**  
**Entrepreneur Général**

PREMIÈRE RENCONTRE  
**SANS FRAIS**

globalconcept.ca  
418-694-8523

# GLOBAL

CONCEPT • CONSTRUCTION • INSTALLATION • ÉQUIPEMENTS

De la demande de permis à la construction du bâtiment

Possibilité d'avoir une formule personnalisée pour votre projet

Unir les forces de quatre équipes polyvalentes pour réaliser votre projet **clés en main** !

**VOTRE AVENIR AGRICOLE** *entre bonnes mains*

210082

# 50 ans



## *Que réservent les prochaines années?*

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

Cette année du cinquantième anniversaire du Plan conjoint permet de se pencher sur les réalisations passées, mais aussi de se questionner sur ce que réserve l'avenir. Dans ce numéro, c'est un bond vers l'avant que nous effectuons afin de cerner les tendances qui viendront influencer le marché du poulet et du dindon et transformer la ferme de demain. Pour y parvenir, nous avons parlé à quatre spécialistes de ce qui se profile en marketing, en biosécurité, en bien-être et santé animale ainsi que dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation.

# Marketing et marché de la volaille

## Quelles seront les tendances en alimentation?

Pour la protéine animale, les préoccupations environnementales et de santé grandissantes continueront de mettre au défi l'industrie (ou les producteurs). La tendance flexitarienne amène de plus en plus d'individus à diminuer leur consommation de viande pour réduire leur empreinte environnementale et contribuer au bien-être animal. Le poulet est avantagé par rapport aux autres viandes. Les labels « Clean » et « Clear » vont entrer dans l'équation. L'industrie québécoise pourra profiter des tendances vers l'achat local durable pour montrer l'avancement dans les pratiques des fermes, se rapprocher des consommateurs et changer leur perception.

## L'autonomie alimentaire pour le Québec est réaliste?

C'est une question complexe. Il faut faire attention, il y a une partie de la production qui est exportée et il y a des ententes internationales dont on ne peut pas s'exclure. Il faut s'assurer que la quantité qu'on produit va en légère croissance de telle sorte que lors de conditions exceptionnelles on soit capable de s'approvisionner.

## Quelles sont les tendances alimentaires à surveiller?

Les boîtes à cuisiner, le commerce électronique. Les gens cuisinent un peu plus à la maison, mais pas de la même façon qu'il y a 30 ans. Les producteurs vont devoir s'adapter et s'ajuster rapidement pour répondre aux styles de vie qui vont se développer dans les prochaines années.

Nous sommes en période de grands bouleversements. L'achat en ligne va continuer à se développer, mais on n'achète pas en ligne comme en magasin. La notoriété de marque va devenir plus importante pour la visibilité du produit.

## La diversification des protéines dans l'alimentation se confirme?

Ça se confirme. La viande, facile à cuisiner, reste une solution et c'est un goût qu'on a développé, mais les gens ont tendance à réduire un peu.

## Quelles seront les ressources à surveiller au cours des prochaines années?

L'eau, les pesticides, les additifs alimentaires, tout ce que le consommateur perçoit comme des effets négatifs de l'industrialisation. Il faut montrer la qualité des produits et faire preuve de transparence.



JoAnne Labrecque, professeure agrégée en marketing à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC).

## Quel sera le rôle des médias sociaux dans les années à venir?

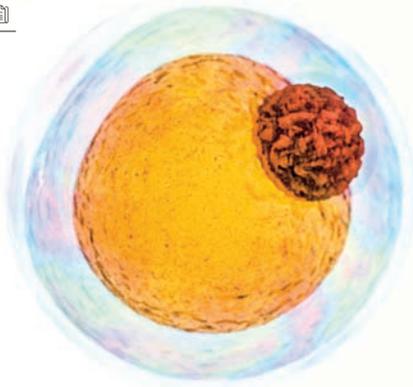
Ils permettent d'établir une relation avec les consommateurs et de promouvoir la marque et ses valeurs. La télévision est toujours importante, mais si on veut rejoindre les plus jeunes il faut s'adapter aux habitudes changeantes. Les 35 à 40 ans qui sont déjà de bons consommateurs et qui ont des familles regardent et s'informent sur les médias sociaux pour la plupart.

## À quoi ressemblera la ferme de demain?

Elle sera plus automatisée pour optimiser les ressources, mais aussi pour le bien-être de l'animal et pour réduire les coûts. Les pratiques seront plus responsables en regard aux ressources et la ferme sera plus proche de ses clientèles. Il y aura une valorisation du territoire, du travail et des méthodes de travail. Est-ce une année qui marque le début d'un cycle pour une agriculture durable et responsable? Les préoccupations des consommateurs sont là. Il faudra aussi démystifier ce qui est durable avec des études sérieuses.

## Que voit-on émerger ailleurs dans le monde qui pourrait venir jusqu'à nous?

Ça bouge lentement, surtout cette année. On pourrait avoir des labels comme en Europe pour des produits nordiques, mais il faut qu'il y ait une qualité associée. Une qualité dans la spécificité. ➤



## Santé et biosécurité

### Pouvez-vous dresser un portrait du dossier de la santé dans les fermes avicoles et des avancées réalisées?

Dans les maladies infectieuses, il y a eu deux années difficiles : 2017 et 2018. Depuis ces épisodes, c'est plutôt tranquille, mais il y a un réservoir de ces maladies qui génère des cas sporadiques. Ce qui ramène à l'importance pour les éleveurs commerciaux d'une bonne biosécurité pour éviter l'entrée des maladies dans leurs bâtiments. Des avancées significatives? Nous travaillons toujours en sensibilisation face à la biosécurité, c'est un travail de longue haleine.

### Quelles sont les priorités concernant la santé à court et moyen terme?

Remettre à jour les protocoles de biosécurité développés il y a une dizaine d'années pour éventuellement reprendre une campagne de sensibilisation. Garder à jour, en fonction des dernières connaissances scientifiques, nos protocoles d'intervention dans le cadre des maladies qui nous concernent.

### À quoi peut-on s'attendre dans les prochaines années en ce qui concerne la prévention et le contrôle des maladies?

On va en parler de plus en plus. La rentabilité du secteur est associée au statut sanitaire des animaux et les exigences de qualité des consommateurs sont de plus en plus élevées.

### Est-ce que les changements climatiques ont une influence sur la santé des oiseaux?

Les changements climatiques peuvent amener de nouveaux insectes à migrer qui pourraient être des vecteurs de certains pathogènes. Les perturbations comme les vagues de chaleur extrêmes, les pluies abondantes, l'humidité peuvent aussi avoir un impact sur les animaux.



Martin C. Pelletier, agr., MBA et coordonnateur à l'ECQMA.

### Que voit-on ailleurs dans le monde qui pourrait venir jusqu'à nous?

Il y a eu beaucoup de cas d'influenza aviaire à travers le monde ces dernières années. Le Canada a été relativement épargné, mais on sait qu'il y a des oiseaux dans les voies migratoires de l'Amérique qui ont été testés positifs à différentes souches d'influenza. C'est une maladie qui mute constamment, une menace importante pour la production avicole.

Il y a plusieurs autres maladies, mais une qui a attiré notre attention au cours des derniers mois est le *Mycoplasma synoviae*. La maladie est présente ici, mais des souches plus virulentes existent en Europe et ailleurs. On ne souhaite pas que cela vienne ici.

### À quoi ressemblera la ferme avicole de demain?

Les exigences ont évolué au cours des années, on souhaite que les producteurs et les ingénieurs soient sensibilisés à moderniser les aires et les installations pour faciliter la biosécurité et un meilleur contrôle des maladies. Il y a plusieurs paramètres : la ventilation, la finition intérieure pour permettre un lavage et une désinfection qui peuvent faciliter l'application des mesures de biosécurité dans les bâtiments.

# Santé et bien-être animal

## Pouvez-vous dresser un portrait du dossier de la santé dans les fermes avicoles et des avancées réalisées?

Je dirais que l'état de santé des troupeaux avicoles est très bon en général. Les maladies sont relativement bien contrôlées. Au cours des dernières années, on a vu se développer de nouvelles souches de bronchite infectieuse causée par un coronavirus chez les poulets de chair. Une nouvelle maladie est aussi apparue l'*Enterococcus cecorum* causée par une bactérie dans le tube digestif des oiseaux. Ces maladies obligent les intervenants en santé et les producteurs à être très innovateurs dans leurs façons de faire pour régler les problèmes et mieux les contrôler. Depuis les 50 dernières années, la pratique a changé et l'oiseau a changé. Les méthodes de régie, la moulée ont changé tout comme les techniques de contrôle de l'environnement... tout est beaucoup plus automatisé.

## Quelles sont les priorités concernant la santé à court et moyen terme?

L'élimination des antibiotiques en prévention. Cette stratégie des Producteurs de poulet du Canada pousse les éleveurs à travailler sur les détails. Les principaux défis sont d'optimiser le démarrage des poussins, la qualité de l'environnement, les méthodes préventives, la vaccination, le contrôle des parasites, de trouver des alternatives.



Martine Boulianne, professeure titulaire à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et chercheure associée au secteur de la volaille.

## Quel a été l'impact de la récente pandémie sur l'élevage avicole?

On a commencé à voir des élevages mixtes. La séparation des mâles et des femelles est une particularité québécoise demandée par les abattoirs. Nous avons une race qui nous est spécifique et que l'on peut sexer à l'aile à 1 jour d'âge. La majorité des élevages en Amérique du Nord sont mixtes. Avec le temps, on ira probablement vers ça pour diminuer la manipulation des poussins.

## Existe-t-il de nouveaux produits ou de nouvelles façons de soigner les oiseaux?

Beaucoup de produits dits naturels sont mis en marché que ce soit des huiles essentielles, des pré ou probiotiques, des acides organiques. Par exemple, en laboratoire, l'effet antibactérien du thymol (huile de thym) a été démontré. C'est au niveau de la législation que ce n'est pas facile. Il se développe une nouvelle appellation pour ces types de produits. C'est un peu délicat, mais on remarque une augmentation de l'utilisation de ces produits par des éleveurs. Toutefois, pour un troupeau malade, on n'a rien trouvé d'aussi efficace qu'un antibiotique.

## Quelles sont les avancées en regard à l'alimentation?

Une optimisation de l'alimentation pour qu'il y ait moins de perte et de rejet de nutriments. Il faut comprendre les besoins nutritionnels exacts des oiseaux et avoir moins de rejets de phosphores pour des raisons environnementales, moins de protéines non-utilisées pour éviter la surcroissance de certaines bactéries intestinales pathogènes. ➤

### Quelles sont les avancées en regard aux installations?

Il y aura une multiplication des mesures de la qualité de l'environnement qui seront envoyées directement au cellulaire de l'éleveur. On parle de caméras vidéo, de sondes capables de reconnaître des bruits dans un poulailler. Les yeux, les oreilles, l'odorat vont être remplacés par des senseurs spécialisés et sensibles. Les décisions seront prises par les systèmes.

On sera capable d'accumuler énormément de données, à une fréquence élevée. La collecte de données (Big Data), leur traitement à l'aide d'intelligence artificielle et l'information seront transmises dans le nuage. La traçabilité se fera du reproducteur, au couvoir, à l'éleveur.

### Avec l'augmentation des importations existe-t-il un risque pour les volailles ou pour les consommateurs d'ici?

Oui. 20 % des œufs proviennent des États-Unis avec des risques d'importation directe de pathogènes. Même un produit fini offre un plus grand risque de contamination par un pathogène alimentaire (salmonelle, listeria, etc.). On a aussi la présence de bactéries sur les carcasses. On trouve sur le marché des oiseaux qui sont élevés de façon différente, le consommateur ne voit pas cette différence, de là, l'importance de l'étiquetage pour valoriser le travail de nos éleveurs.

### Est-ce que le réchauffement climatique a une influence sur la santé des oiseaux?

Les écarts de température sont beaucoup plus grands. Il va falloir que la ventilation et les méthodes de refroidissement des bâtiments soient adaptées. Il y a plus de mortalités causées par le stress et la chaleur. Les récoltes sont plus difficiles et le prix des aliments va augmenter.

### À quoi ressemblera le vétérinaire de demain?

Avec la COVID on a vu la télémedecine vétérinaire se développer. Les façons de séquencer le génome des bactéries vont rendre le diagnostic beaucoup plus précis et les coûts d'analyse vont diminuer. Éventuellement, nous serons capables de faire des tests à la ferme en moins d'une demi-heure et à l'aide de certains marqueurs d'identifier exactement les bactéries et prescrire un traitement antibiotique efficace. On peut rêver à des autovaccins spécifiques à une ferme.

## Nutrition et tendances alimentaires

### Pouvez-vous dresser un portrait du dossier de la nutrition et de ses avancées depuis quelques années?

La nutrition est en constante évolution. On a parlé des gras, pour s'apercevoir que tous les gras ne sont pas égaux, puis il y a eu toute la panoplie des études sur les antioxydants, on a fait la promotion d'une nutrition plus personnalisée parce que l'effet du sucre, du sel et du gras n'est pas le même pour tout le monde. On était dans une nutrition « médicamenteuse ». Le discours a changé depuis quelques années ce qui coïncide peut-être avec l'arrivée du nouveau *Guide alimentaire canadien* où on fait la promotion d'une assiette santé. On fait maintenant la promotion d'aliments et non de nutriment. On est revenu à un message plus simple. Bien manger ce n'est pas obligé d'être compliqué. Le plaisir est revenu au centre de l'assiette.





Amélie Charest, Dt. P., M. Sc. et coordonnatrice de la Chaire de nutrition de l'Université Laval.

### **Quel a été l'impact de la récente pandémie sur notre rapport à la santé et à l'alimentation?**

On ne va pas à l'épicerie aussi souvent, on cuisine plus, on mange plus en famille et on prend plus le temps de manger, surtout le midi. Par contre, le revenu est aussi un facteur pour certains groupes qui sont affectés de façon plus négative par cette pandémie.

### **L'autonomie alimentaire pour le Québec c'est réaliste?**

Cette pandémie nous a secoués un peu. On a pris conscience au mois d'avril que beaucoup de nos denrées viennent d'ailleurs. D'avoir les mêmes aliments à longueur d'année n'est pas nécessaire. Il y a vraiment moyen d'améliorer nos achats locaux, notre production locale. C'est une préoccupation des Québécois et des Canadiens. Toutefois, la définition d'achat local n'est pas la même pour tout le monde.

Il y a des pays qui font mieux que nous. Les Scandinaves, par exemple, ont une alimentation nordique qui suit les saisons. Ils vont faire la promotion de leurs huiles, d'autres alternatives. On s'aperçoit comment ils mettent en valeur leur agriculture locale. Les enfants dans les écoles, les personnes âgées dans leurs CHSLD mangent bien. Tout le système fait la promotion des produits locaux. Ici, il y a du travail qui a été fait, mais il en reste à faire pour mettre nos produits encore plus en valeur.

### **Est-ce que le consommateur a changé son approche à l'alimentation?**

Les récentes études démontrent que les Québécois veulent garder certaines des habitudes acquises en temps de pandémie comme celle de cuisiner davantage, de se tourner vers une alimentation un peu plus locale et vers la naturalité (aliments les moins transformés possible, avec moins d'ajouts). Le consommateur veut des aliments moins transformés, mais en même temps il veut le prêt à manger.

### **Est-ce que le poulet et le dindon demeurent des choix judicieux?**

Oui, le dindon et le poulet ont leurs places dans une alimentation équilibrée. Les viandes maigres sont des concentrés en protéines de qualité, des protéines complètes. Ce sont aussi des aliments qui s'approprient d'une multitude de façons.

L'assiette a été rééquilibrée. Avant, la viande était au centre de l'assiette. Elle est encore importante pour certains groupes comme les personnes âgées dont les besoins en protéines augmentent, mais on se rend compte que la fréquence de consommation de la viande et les portions pouvaient poser problème. Les gens qui consommaient beaucoup de viande ne consommaient pas assez de fruits et de légumes.

Le dindon et le poulet sont les protéines animales les plus écologiques, celles qui utilisent moins de ressources. Tout ce qu'on mange a un impact environnemental, les plantes aussi. L'impact zéro n'existe pas.

### **Que voit-on ailleurs dans le monde qui pourrait venir jusqu'à nous?**

Il n'y a pas un aliment qui se démarque, ce sont les comportements qui changent comme celui du *snacking* (collations préparées de style restauration rapide) ou la recherche de produits écologiques. 🌿

# INTRUSION À LA FERME

## Qu'est-ce qu'une intrusion et comment s'y préparer?

*Une intrusion est l'action de s'introduire de façon inopportune dans un groupe, un milieu, sans y être invité, sans en avoir le droit.*

En raison des risques d'interventions et des menaces potentielles de la part de certains groupes de militants animalistes, il est prudent de savoir comment prévenir une ingérence sur votre ferme et de recourir, le cas échéant, aux moyens disponibles pour sécuriser votre environnement, votre famille et de connaître les actions à poser en de pareilles circonstances.



## Autoévaluer le niveau de sécurité de votre propriété

Chaque ferme est différente, et chaque éleveur a sa propre tolérance au risque. La première action à poser consiste à évaluer les mécanismes de sécurité dont dispose déjà votre propriété. Voici une liste non exhaustive des aspects à considérer et de certaines mesures que vous pouvez appliquer pour augmenter la sécurité de votre ferme.

### Délimiter la propriété



Déterminez où se termine la propriété publique et où commence votre propriété privée. Pour vous aider à identifier les limites, il est possible d'utiliser des panneaux, des clôtures, des barrières, des lignes peintes sur les voies d'accès pour les automobiles, les sentiers, etc.

Il est à noter que les enseignes de biosécurité apposées à l'entrée de vos bâtiments ne sont pas considérées, d'un point de vue légal, comme des panneaux indiquant qu'il s'agit d'un espace privé. Une délimitation claire de votre propriété est indispensable pour avoir recours à des poursuites judiciaires.

**Information légale :** pour en savoir plus sur la notion de propriété privée, consultez le Code civil du Québec ([legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/ccq-1991](http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/ccq-1991)).

### Vérifier l'accès visuel



Des éléments de protection tangibles sont de mise, mais il ne faut pas négliger ce que l'on peut voir de votre propriété que ce soit de la route, des champs ou de la maison voisine.

Aussi, que pouvez-vous voir à partir de votre propriété? Idéalement, vous devriez avoir vue sur les points d'accès aux bâtiments (les véhicules qui entrent, etc.) à partir des principales zones de votre propriété ou de votre résidence tout en protégeant les endroits sensibles de vos bâtiments d'un accès visuel depuis la rue ou l'espace public. Différents moyens d'obstruer la vue sont disponibles, et cet aspect est à considérer pour toute nouvelle construction.

### Installer des caméras et de l'équipement d'enregistrement



La meilleure pratique consiste à avoir des caméras - numériques, analogiques ou IP (protocole Internet) - de surveillance générale à l'extérieur de la propriété. Elles offrent un plus grand champ de vision. La caméra IP constitue le meilleur choix pour les portes, les passerelles et les autres lieux nécessitant une couverture détaillée.

#### Le positionnement des caméras

- **Plusieurs caméras dans une zone.** Essayez de les disposer face à face, cela optimise les détails captés et protège les caméras contre le vandalisme.
- **À l'extérieur.** Installez-les dans des dômes environnementaux pour les protéger des éléments.
- **À l'intérieur.** Installez-les dans des boîtiers de protection pour les protéger des températures élevées ou basses, des lavages sous pression, de la poussière ou toutes autres conditions difficiles.
- Tous les câbles exposés des caméras doivent être installés dans un conduit ou un matériau inviolable.

**À éviter.** Ne pas positionner de caméra directement face au soleil levant et au soleil couchant. L'image captée sera noircie durant ces périodes.

**L'équipement d'enregistrement** doit posséder un espace de stockage suffisant pour vous donner le temps d'enquêter sur tout incident. Conservez les images pour une durée de 15 à 30 jours.

**Information légale :** le recours à la surveillance vidéo dans le secteur privé est régi par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec.

### Identifier les points d'entrée et les voies de circulation



La façon de circuler des individus sur votre terrain, que ce soit en véhicule ou à pied, doit être considérée. Délimitez clairement les points d'accès (entrée, sortie, panneau d'interdiction) afin de favoriser la sécurité de la circulation, la surveillance des visiteurs, la biosécurité, la protection des structures et votre résidence. Renforcez les barrières, les clôtures, les panneaux, les fossés qui se trouvent autour des points d'accès. ▶

## Vérifier les barrières, les portes et les serrures

Le matériel doit être choisi en fonction de la valeur de l'actif qu'il vise à protéger.



### Barrières

- Points d'accès éloignés ou très peu utilisés. Gardez les barrières verrouillées en permanence.
- Points d'accès proches. Gardez les barrières fermées lorsqu'elles ne sont pas utilisées et toujours fermées et verrouillées pendant la nuit.

### Portes

Maintenez en bon état les portes et les cadres de porte. Solidifiez-les si ils sont chambranlants.

### Serrures et mécanismes de verrouillage

- Sachez qui détient les clés ou les codes.
- Choisissez une serrure ou un mécanisme suffisamment solide pour résister à un usage constant.
- Veillez à ce que le matériel soit installé correctement.
- Assurez-vous que tous les bâtiments sont verrouillés à tout moment.

## Installer des systèmes d'alarme

Le choix est vaste. Listez d'abord vos besoins pour ensuite choisir les systèmes d'alarme appropriés. N'hésitez pas à consulter un professionnel dans le domaine de l'équipement, de l'installation et de l'entretien de matériel de sécurité pour vous aider à arrêter votre choix.



### Options à examiner lors de votre choix :

- Filaire, sans-fil ou hybride
- Surveillé par téléphone, par circuit à large bande ou non surveillé
- Détection d'intrusion complète, individuelle, ou série de composantes d'alarme
- Alarme d'allée, de porte
- Capteurs de contact
- Détecteur de mouvement, de bris de verre

## Inspecter l'éclairage

Le choix et l'emplacement des éléments d'éclairage sont importants. Leur entretien aussi! Si une ampoule est brûlée, remplacez-la! Privilégiez des luminaires qui diffusent une quantité suffisante de lumière vive, positionnés de manière à ce que les zones soient exemptes d'ombre, éclairés vers le sol et l'extérieur, et non vers le haut. La lumière blanche est à privilégier, spécialement si vous avez un système de surveillance par caméras.



## Installer de la signalisation



Indiquez les zones privées, d'accès ou interdites visiblement à l'intérieur

et à l'extérieur de votre propriété pour limiter les déplacements des personnes. Recourir à la signalisation est une méthode simple et peu coûteuse.

### • Entrée interdite

Installez des panneaux « Entrée interdite » ou « Propriété privée » autour de votre propriété. Ils indiquent clairement aux intrus qu'ils commettent une intrusion s'ils pénètrent au-delà de ces derniers. La présence des panneaux constitue également un élément en votre faveur lors d'un recours juridique en cas d'intrusion. Si vous surprenez un intrus sur votre terrain, informez-le qu'il commet une intrusion et qu'il doit partir. S'il refuse d'obtempérer, appelez le service de police.

### • Photos et enregistrements sonores ou vidéos interdits

Indiquez, à l'aide de panneaux, qu'il est interdit de photographier, d'enregistrer ou de filmer quoi que ce soit sur votre propriété sans autorisation. Vous bénéficiez d'un recours si une personne prend des images à l'intérieur de votre propriété à votre insu. Vérifiez régulièrement vos images de vidéosurveillance pour vous assurer qu'aucune activité suspecte n'y est captée.

**Remarque :** il est légal de capturer des images d'une propriété à partir d'espaces publics.

### • Panneaux indicateurs sur la propriété

Disposez des panneaux indicateurs qui désignent clairement les entrées, les sorties, les voies de circulation, le stationnement des visiteurs et les accès autorisés. Cela vous aidera à repérer les individus suspects et vous fournira un recours en cas de réclamation pour intrusion dans les zones de votre propriété où l'accès au public est interdit.

### Sécuriser les biens meubles

Sécurisez les véhicules, l'équipement agricole, les conteneurs d'entreposage, les bacs de stocks dormants, etc. Dans la mesure du possible, placez les biens portables et mobiles à l'écart des routes et de la vue du public.



### Installer une clôture

Délimitez votre propriété à l'aide d'une clôture peut fournir une bonne protection et représente un signe évident que celle-ci est privée ou à accès restreint. N'oubliez pas que la clôture doit être conforme aux règlements municipaux. Certaines clôtures peuvent également servir à bloquer la vue depuis l'espace public.



## Prévenir pour limiter les impacts

**S'informer.** Ce type d'incident peut se produire au Québec.

### Savoir reconnaître une activité illégale

L'intrusion est un crime. Vous n'avez pas à faire de compromis avec des personnes qui se trouvent sur votre propriété sans autorisation. Toute personne peut se rendre sur une propriété privée pendant la journée si l'autorisation de le faire est implicite; c'est pourquoi il est important d'indiquer que votre propriété est privée par mesure de précaution. Exemple : Un chemin menant à une porte d'entrée constitue un consentement implicite à ce que les gens entrent. Si une personne est invitée à quitter une propriété, elle doit partir, à défaut de quoi elle pourrait être poursuivie pour intrusion.



- Vol d'animaux
- Invasion, enfermement, intrusion massive (plusieurs individus) et occupation des bâtiments
- Vandalisme. Il peut prendre plusieurs formes : graffitis (peinture) sur les biens (bâtiments, véhicules, boîtes aux lettres, etc.); colle versée dans les serrures; dommage aux barrières, aux clôtures, aux portes, à l'équipement et aux véhicules (pneus crevés, sucre versé dans les réservoirs, etc.); incendies criminels
- Drone qui survole votre propriété et se positionne en vol stationnaire pendant une durée quelconque
- Nuisance par divulgation de données personnelles

### Embaucher des employés fiables

Confier vos biens, vos animaux et la réputation de votre ferme ou de votre entreprise à un nouvel employé mérite un certain investissement en temps. Assurez-vous que vous avez la bonne personne pour le travail et d'avoir des pratiques rigoureuses d'embauche et de formation.



#### Au moment de l'embauche :

- Posez des questions sur les expériences de travail passées.
- Demandez un CV.
- Exigez des références et vérifiez-les.
- Embauchez les bonnes personnes pour les bonnes tâches.
- Appliquez une période de probation pour protéger votre entreprise, vos employés et vos animaux des candidats qui ne répondent pas à vos normes et à vos attentes.

### Protéger votre entourage et votre ferme

Il est important de comprendre que votre plan de gestion global doit contenir des protocoles de sécurité destinés à protéger vos actifs contre le risque d'activités illégales. Ces protocoles visent à maintenir un environnement sécuritaire pour les employés, les entrepreneurs, les animaux sous votre garde, les produits que vous fabriquez, les biens et, si vous résidez sur votre propriété, votre famille et vos amis. Informez toute personne qui travaille sur votre site des règles applicables en matière de sécurité.



### Protéger vos oiseaux

**Biosécurité** – Les jours suivant un incident, surveillez attentivement les animaux pour vous assurer qu'aucune maladie n'apparaisse. N'oubliez pas que les personnes qui ont accès à votre propriété pourraient être allées sur d'autres sites et avoir apporté des agents pathogènes avec elles. >



## AIDE-MÉMOIRE EN CAS D'INTRUSION



- Appelez le 911 immédiatement.
- Dites clairement au préposé qui répond à l'appel que quelque chose se passe « en ce moment ».
- Spécifiez le type de menace : intrusion, introduction par effraction, refus de partir, tout comportement agressif. Si vous vous sentez menacé et que vous êtes préoccupé par votre sécurité et celle de vos animaux, dites-le au préposé.

Soyez prêt à fournir, si vous le pouvez, ces détails :

- Emplacement
- Qu'est-ce qui se passe? Pourquoi? (manifestants / militants, risque pour les personnes / animaux, toute menace, empêchement de travail, tout dommage matériel, etc.)
- Nombre de personnes, descriptions des individus, des véhicules, numéros des plaques d'immatriculation.
- Assurez la sécurité de toutes les personnes qui se trouvent sur la propriété de plein droit.
- Ne confrontez pas les intrus d'aucune manière, sauf pour les informer qu'ils sont en infraction et qu'ils doivent quitter votre propriété sur-le-champ. Informez-les que la police a été appelée.
- N'utilisez pas la force lorsque vous traitez avec des intrus, des activistes, des voleurs ou des vandales.
- Ne négociez pas.
- Ayez à l'esprit qu'ils enregistreront peut-être leurs méfaits, agissez en conséquence.
- Ne laissez pas les intrus seuls dans un bâtiment. Ne restez pas seuls dans un bâtiment avec des intrus. Demandez de l'aide.
- Captez vos propres preuves sur votre appareil intelligent, si vous le pouvez.
- Informez les Éleveurs de volailles du Québec pour qu'ils puissent faire un suivi de la situation, notamment afin d'aviser les fermes qui se trouvent dans la région et protéger d'autres membres ainsi que la biosécurité d'autres troupeaux.

**SOYEZ VIGILANT ET PROACTIF, MAIS NE VOUS LAISSEZ PAS ENVAHIR PAR LA PEUR.**

Si vous avez des questions concernant les risques d'intrusion à la ferme, vous pouvez consulter le *Manuel de sécurité* des Producteurs de poulet du Canada ou contacter les EVQ au 450 679-0530, poste 8445. 🐔



**VOUS AIMERIEZ  
QUE VOTRE FERME  
FASSE L'OBJET  
D'UN REPORTAGE?**



**VOUS AIMERIEZ  
EN SAVOIR PLUS SUR  
UN SUJET PARTICULIER?**

---

N'hésitez pas et communiquez avec nous  
[volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca)



C'est votre magazine!

# UTILISATION JUDICIEUSE DES ANTIBIOTIQUES RECOMMANDATIONS POUR DES CHARGEMENTS EFFICACES

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS  
EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES AUDITS ET PROGRAMMES

La réduction de l'utilisation des antibiotiques amorcée au Canada au courant de la dernière décennie pour l'élevage avicole entraîne dans son sillage de nouvelles façons de faire.

Depuis l'arrêt de l'utilisation des antibiotiques de catégorie I, l'élimination de la catégorie II employée à des fins préventives, la stratégie d'élimination des antimicrobiens génère des résultats acceptables.

Prochaine étape, l'élimination des antibiotiques de catégorie III en usage préventif.

Afin de vous outiller dans la mise en œuvre de chargements efficaces et par souci de minimiser les impacts sur vos volatiles, nous partageons des recommandations applicables selon les saisons pour rehausser la santé et le bien-être de vos oiseaux.



**SJ Ripe**  
Les Sciures Jutras inc.  
depuis 1957

-  INNOVATEUR
-  DE QUALITÉ
-  ÉCOLOGIQUE
-  À L'ÉCOUTE

« **INNOVER, UNE AFFAIRE DE FAMILLE!** »  
UNE 3<sup>E</sup> GÉNÉRATION À VOTRE SERVICE

RIPE  
BRAN DE SCIE  
LITIÈRE POUR ANIMAUX

**DÉJÀ 60 ANS  
D'EXISTENCE!**

**LA LITIÈRE PARFAITE  
POUR VOS ANIMAUX**

Joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux de bonheur,  
santé et prospérité pour 2021.

sjripe.ca | 1 888 469-2128

207180

Pour la santé et le bien-être des volailles...  
**EN TOUTE SAISON!**

Quelques recommandations pour des chargements efficaces  
(Rangée 1/ Siège 4)



**Des OISEAUX SECS**

supportent mieux L'ÉLEVAGE ET LE TRANSPORT par températures extrêmes

\* Pour plus d'informations, veuillez consulter votre manuel PSA (Programme de soins aux animaux).

**Humidité\***

**MAUVAIS AJUSTEMENT**  
DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE

**EXCÈS D'HUMIDITÉ**  
NON VENTILÉ À L'EXTÉRIEUR DU POULAILLER

**BON AJUSTEMENT**  
DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE

**EXCÈS D'HUMIDITÉ**  
VENTILÉ À L'EXTÉRIEUR DU POULAILLER

EXCÈS ABSORBÉ PAR LA LITIÈRE

CHAUFFAGE POUR ATTEINDRE LA TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE

LITIÈRE HUMIDE

LITIÈRE SÈCHE

AMMONIAC

VOILAILLES HUMIDES ET MORTS EN CAGE DURANT LE TRANSPORT, PODODERMATITE, ETC.

VOILAILLES AU SEC ET EN SANTÉ ET BONNE QUALITÉ DE L'AIR

**RAPPEL**

**JE SUIS PRÉSENT** (éleveur ou son remplaçant) tout au long du chargement pour régler rapidement des problèmes (ex. ventilation).  
**J'AFFICHE DANS L'ENTRÉE** les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

**MATISSOFT**

Augmentez la performance de vos opérations grâce à notre solution ERP et de contrôle de procédés.

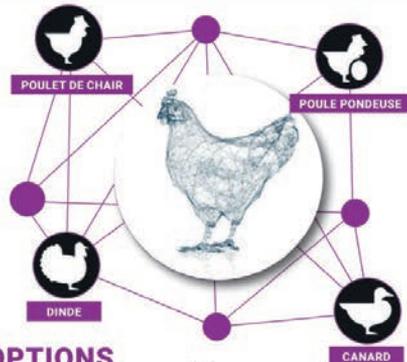


MATISS EST FIÈRE DE PRÉSENTER SA SOLUTION D'ÉLEVAGE DANS LE MONDE AGRICOLE.

**L'ÉLEVAGE PRÉDICTIF À SON MEILLEUR!**

**Porphyrio®**

An Evonik product.



**LES OPTIONS**

- Système de gestion des troupeaux et d'alertes précoces
- Gestion intégrée de la santé
- Rapports personnalisés
- Supervision du contrôle qualité permettant la planification du travail
- Analyse de processus intégrée
- Gestion alimentaire et prévision d'inventaires
- Planification de la production
- Prédiction de la production et gestion de la masse des œufs
- Optimisation de la planification et prédiction du poids d'abattage



Expertise éprouvée en agroalimentaire.

209697



1 888-562-8477 matiss.com

# S'adapter à l'hiver

Durant la période hivernale, j'améliore la santé, le bien-être et la viabilité des volailles dans les cages et ainsi je contribue à l'efficacité du chargement et du transport.

## Des oiseaux secs supportent mieux le transport par temps froid

Quelques recommandations pour une litière et des oiseaux secs

- > Je vérifie quotidiennement l'humidité dans le poulailler.
- > Je ventile suffisamment pour que l'humidité soit < 70% et qu'il n'y ait pas d'odeur d'ammoniac, ce qui peut impliquer que je chauffe davantage pour atteindre la température recommandée en fonction de l'âge des oiseaux.
- > J'adapte la ventilation à la densité d'élevage tout temps (conditions extrêmes de froid).
- > J'ajuste la pression statique (vacuum) pour qu'elle soit adéquate afin de bien contrôler l'humidité. Je consulte mon représentant technique à ce sujet.
- > J'ajoute de la nouvelle litière de bois si la litière est humide.
- > Je remplace la litière mouillée par de la nouvelle litière de bois s'il y a un dégât d'eau.
- > Je répare les tétines qui fuient et j'ajuste la hauteur des abreuvoirs à la taille des oiseaux.



## Pistes de solution pour réduire la condensation dans la remorque

- > J'abaisse graduellement la température 4 heures avant le chargement pour atteindre 13°C (55°F) au début du chargement.
- > Je prévois un interrupteur à chaque ventilateur, surtout si la remorque est du côté des ventilateurs, afin de pouvoir les fermer momentanément lors du chargement. Je discute avec le chef d'équipe des attrapeurs de la gestion des ventilateurs pendant le chargement.
- > J'arrête le chargement si la pluie est forte ou si la neige est mouillante et je demande d'éloigner le camion du poulailler.
- > Je déneige et déglace le chemin de ferme et la zone de chargement.



# Éviter les coups de chaleur

Par temps chaud, j'applique de façon proactive ces bonnes pratiques de chargement recommandées :

## Pendant l'élevage :

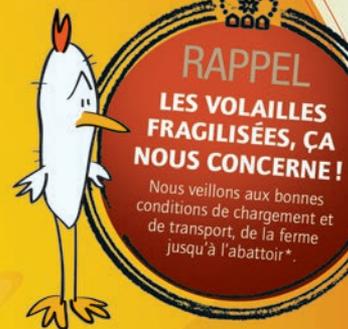
- > J'informe le représentant d'abattoir en cas de mortalité importante pendant l'élevage et quelques heures / jours avant le chargement.
- > Je diminue la densité d'élevage en été.
- > Je m'assure que la litière soit sèche tout au long de l'élevage.
- > Je m'assure que tous les ventilateurs soient fonctionnels.
- > J'ajuste la ventilation au maximum (recommandation poulet = 5 cfm/kg, dindon = 3,3 cfm/kg). Si la ventilation maximale est insuffisante pendant le chargement, je prévois des ventilateurs de plancher additionnels.
- > J'utilise des brumisateur à haute pression (au moins 1000 psi ou livres / pouce<sup>2</sup>) en période de chaleur (si ≥ 28°C et < 80% d'humidité de l'air).
- > Je fais fonctionner les brumisateur par séquence (et non en continu) et seulement lorsque la ventilation maximum ne suffit plus.
- > Lorsque la litière est humide, j'ajoute de la nouvelle litière de bois et je prévois quelques jours pour permettre à cette litière d'absorber l'excès d'humidité.

## Au chargement :

- > Je fournis de l'eau potable fraîche aux travailleurs.
- > Je monte les abreuvoirs 30 minutes avant l'arrivée des attrapeurs et du transporteur lorsque la température du poulailler est ≥ 25°C (77°F).
- > Je ne fais pas fonctionner les brumisateur pendant le chargement.
- > Je sélectionne les oiseaux affaiblis et inaptes au transport quotidiennement et avant le chargement.
- > Par la suite, je procède à l'euthanasie des oiseaux inaptes au transport laissés dans le poulailler et tombés à l'extérieur.



PARAIT QUE JE SUIS TROP FRAGILE POUR LE VOYAGE...



## IMPORTANT!

Je ramasse et sors les oiseaux morts quotidiennement et avant le chargement.

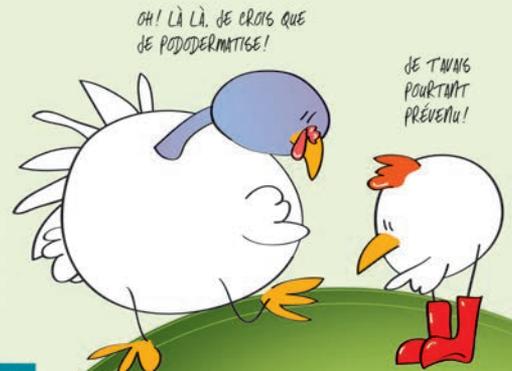
Si les volailles sont trépassées et soumises à des conditions de souffrance induite, l'ACIA peut mener une enquête et remonter jusqu'à la ferme pour déterminer la cause du problème. Des pénalités monétaires pourraient vous être émises par l'ACIA et par le MAPAQ allant jusqu'à l'emprisonnement. Consultez l'affiche «Cet oiseau est-il apte au transport?» et le «Guide des pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille du producteur au transformateur» sur le site Internet des programmes à la ferme.

# Quand litière humide rime avec... pododermatite

Avec une litière sèche, je réduis l'incidence de la pododermatite et j'améliore la santé et le bien-être des volailles.

## Pistes de solution pour garder la litière sèche

- > Je vérifie régulièrement l'état du dessous des pattes des oiseaux dès le début de l'élevage pendant la tournée.
- > Je vérifie quotidiennement l'humidité dans le poulailler.
- > Je ventile suffisamment pour que l'humidité soit < 70 % et qu'il n'y ait pas d'odeur d'ammoniac, même par temps froid, ce qui peut impliquer que je chauffe davantage pour atteindre la température recommandée en fonction de l'âge des oiseaux.
- > J'adapte la ventilation à la densité d'élevage en tout temps (conditions extrêmes de chaleur et de froid).
- > J'ajuste la pression statique pour qu'elle soit adéquate (vacuum) selon la saison afin de bien contrôler l'humidité. Si nécessaire, je consulte mon représentant technique.



## Bon équipement et bien entretenu

- > J'épands une épaisseur suffisante de litière.
- > Lorsque la litière est humide, j'ajoute de la nouvelle litière de bois et je prévois quelques jours pour permettre à cette litière d'absorber l'excès d'humidité.
- > Je remplace la litière mouillée par de la nouvelle litière de bois s'il y a un dégât d'eau.
- > J'ajuste la hauteur des abreuvoirs à la taille des volailles.
- > Je répare les abreuvoirs qui fuient et je tiens l'intérieur des lignes d'eau propre.
- > J'isole les tuyaux d'entrée d'eau dans le parquet d'élevage.

Une initiative rendue possible grâce à la concertation de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, des Couvoiviers du Québec, des Éleveurs de volailles du Québec, des attrapeurs de volailles, des transporteurs de volailles et de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec, ont conclu l'accord bilatéral Cultivons l'avenir 2 (pour lequel ils ont accordé un financement de 293 millions de dollars sur une période de cinq ans, soit de 2013 à 2018). Cet accord d'importance vise à soutenir des initiatives stratégiques en innovation, compétitivité et développement des marchés, tant au bénéfice du secteur agricole que celui du secteur de la transformation alimentaire.



Sept. 2014 | www.lescouvoiers.com

# BOIRIEZ-VOUS DE L'EAU CONTAMINÉE ? ELLE NON PLUS.

GRÂCE À NOS SERVICES D'ASSAINISSEMENT DES CONDUITES D'EAU,  
OBTENEZ DE L'EAU PURE ET UN ÉLEVAGE EN SANTÉ.



438 622-6971 | info@agrisum.ca |



206800

# La salubrité alimentaire

## UN ENJEU PRIORITAIRE POUR LES EVQ

TEXTE MARIE-LOU GAUCHER, DMV, MSC, PHD, MCB.A,  
PROFESSEURE ADJOINTE, CHAIRE DE RECHERCHE EN SALUBRITÉ DES VIANDES,  
FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

### La salubrité des aliments : des actions concrètes à la ferme

Les activités journalières des éleveurs sont dédiées à l'observation des oiseaux pour veiller à leur santé et à leur bien-être. Les questions liées à la salubrité concernent également les risques et les dangers biologiques et chimiques qui sont invisibles et moins tangibles, mais tout aussi importants à considérer dans le cadre de ces activités.

Le *Programme de la salubrité des aliments à la ferme Élevé par un producteur canadien* (PSAF) auquel les quelques 655 éleveurs de poulets de chair au Québec se conforment pour assurer la santé, la propreté et la sécurité à chacune des étapes du cycle de production assure la mise en marché d'un produit de viande de haute valeur répondant aux exigences des consommateurs québécois. En misant entre autres sur des mesures de biosécurité strictes, sur une utilisation judicieuse des médicaments, sur une tenue de dossiers rigoureuse, sur un approvisionnement en intrants de qualité et sur la conduite d'audits annuels, les éleveurs de poulets de chair contribuent au maintien de la santé des cheptels avicoles au Québec.

Les poulets de chair sont connus pour porter dans leur intestin des bactéries que l'on qualifie de zoonotiques, c'est-à-dire des bactéries transmissibles aux humains et causant des maladies comme c'est le cas de *Salmonella* et de *Campylobacter*. Le PSAF étudie actuellement le risque associé aux maladies chez le poulet alors que cette étude permettra de gérer le risque spécifique à la présence des principales bactéries zoonotiques contaminant les élevages de poulets de chair et représentant l'un des plus grands enjeux de salubrité alimentaire pour cette filière.





## **Salmonella: plus que jamais un sujet d'actualité**

Chaque année au Canada, ce sont plus de quatre millions de cas de toxi-infections d'origine alimentaire qui sont rapportés. Parmi ceux-ci, près de la moitié sont attribuables à la contamination des aliments par des bactéries zoonotiques telles que *Salmonella* qui arrive en tête de liste. La contamination de leurs produits de viande par cette bactérie, principalement lors du procédé d'abattage jumelée à des épisodes de toxi-infections alimentaires à l'échelle nationale ont incité l'industrie avicole canadienne au cours des dernières années à se doter d'outils de surveillance et de contrôle de cette bactérie à diverses étapes de la chaîne de production.

Puisqu'il est connu que *Salmonella* peut se transmettre du troupeau d'oiseaux reproducteurs jusqu'au produit de viande fini en transitant par les étapes du couvoir, la ferme d'élevage et le transport vers l'abattoir, les outils suivants ont été mis en place à deux étapes stratégiques de la chaîne de production. Par exemple, dans son nouveau modèle d'évaluation des risques pour la salubrité alimentaire au couvoir développé récemment, l'Agence canadienne d'inspection des aliments encadre les couviroiers canadiens sous sa juridiction et leurs troupeaux fournisseurs dans la surveillance des salmonelles chez les poussins qu'ils font éclore. Sur le même principe, les transformateurs canadiens doivent se conformer aux exigences du département d'inspection et de salubrité alimentaire des États-Unis (USDA-FSIS) en matière de prévalence de salmonelles afin de demeurer compétitifs dans la mise en marché des produits de viande issus des volailles dont ils font l'abattage. Ils doivent donc miser sur une optimisation de leurs procédés reposant entre autres sur la mise place de plan d'assurance de la qualité (HACCP) et sur l'utilisation d'agents technologiques aux propriétés antimicrobiennes afin de réduire les prévalences de la bactérie sur les produits de viande de volaille qu'ils commercialisent. Bien que s'intégrant de manière logique dans une stratégie globale de contrôle des salmonelles en filière avicole, toutes ces actions n'ont toutefois pas empêché la survenue récente d'épisodes majeurs de toxi-infections alimentaires causées par cette bactérie zoonotique et reliée à la consommation de produits de viande de poulet au pays. ►



## Une approche d'analyse du risque déployée au profit de toute une filière

### Phase I: portrait à l'abattoir

Les résultats de la première phase d'une étude réalisée dans trois abattoirs au Québec et visant à schématiser la dynamique de contamination des carcasses de volailles lors des grandes étapes du procédé d'abattage ont montré que plus de 90 % des carcasses de poulets de chair entrant à l'abattoir étaient positives sur la présence de *Salmonella*. Cette même étude a révélé que la diversité des salmonelles présentes sur les carcasses à l'entrée de l'abattoir était limitée à quelques sérotypes principaux et que seuls certains de ces sérotypes majoritaires contaminaient le produit de viande fini en fin de procédé malgré les interventions faites à l'abattoir. (<https://meridian.allenpress.com/jfp/article-lookup/doi/10.4315/JFP-20-250>).



### Phase II: portrait à la ferme

Afin de mieux comprendre comment les poulets de chair arrivant à l'abattoir étaient contaminés par salmonelles, les chercheurs responsables ont conduit la dernière phase de cette étude en s'intéressant à identifier la présence du pathogène lors des grandes étapes de la chaîne de production de poulets de chair. De la même manière qu'il avait été fait pour les abattoirs, des échantillons ont été prélevés afin de représenter ces grandes étapes. Au total, ce sont 30 fermes de poulets de chair qui ont été visitées sur la base d'une participation volontaire des éleveurs.

Pour chacune des fermes, une visite juste avant la livraison des poussins et une seconde visite juste avant le départ des oiseaux pour l'abattoir en fin d'élevage ont été conduites. Des échantillons de papier de fonds de boîtes de livraison des poussins ont été prélevés. Des échantillons provenant des murs, des ventilateurs, des soigneurs et de la moulée ont été prélevés à la ferme avant l'entrée des poussins et en fin d'élevage lors de la sortie des oiseaux pour l'abattoir. Finalement, les cageots de transport vers l'abattoir ont aussi été échantillonnés à la ferme, juste avant le chargement des oiseaux.



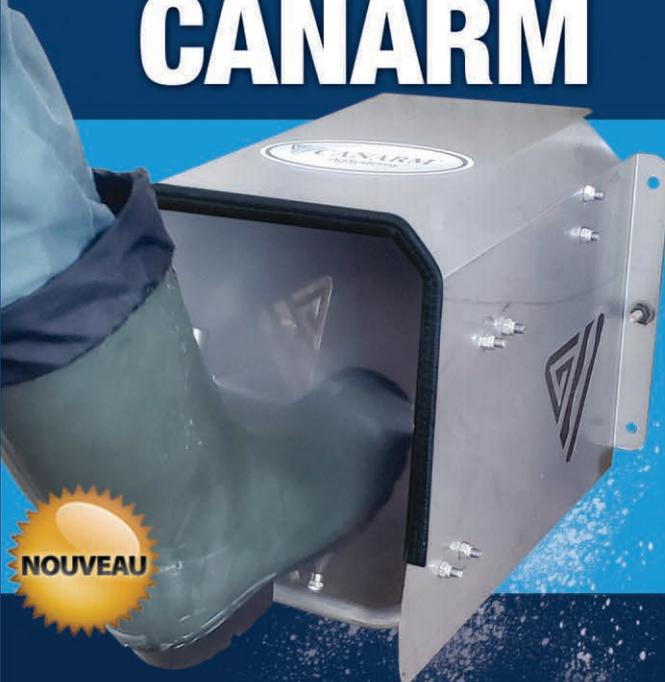


Les résultats préliminaires de cette dernière phase de l'étude à la ferme ont montré que l'ensemble des principaux acteurs de la filière avicole au Québec pouvait jouer un rôle dans l'optimisation du contrôle de *Salmonella* chez le poulet de chair et que la réussite pour une réduction significative des salmonelles sur la viande de poulet passerait par un travail d'équipe où les éleveurs, les meuniers, les couvoiriers, les transporteurs et transformateurs mettraient l'épaulé à la roue. Ceux-ci ont donc décidé d'aller de l'avant afin de donner suite à cette étude. >

# LAVE-BOTTES CANARM

**Améliorez la biosécurité dans  
votre étable avec un  
nettoyage rapide et efficace  
des bottes**

- Durable, le tout est fabriqué en acier inoxydable.
- 4 buses en acier inoxydable à jet à haute pression.
- Installation facile.
- Autonettoyant - Ne contient aucun matériaux étranger.
- Sans fond pour permettre aux eaux usées de s'écouler.
- Convient à toutes les tailles de bottes.



*Voyez-le en action à [canarm.com/bootwash](http://canarm.com/bootwash)*

207401

**CANARM**  
AgSystems™  
L'INNOVATION QUI FAIT LE TRAVAIL

CANADA LES SOCIÉTÉS  
LES MIEUX  
GÉRÉES  
Membre platine

Visitez [canarm.com](http://canarm.com) ou appelez  
(418) 446-5473 pour plus d'information.





## Phase III: à venir

C'est ainsi que dans un esprit de filière, les Couvoiriers du Québec, les Éleveurs de volailles du Québec, l'AQINAC, le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV) et les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) uniront leurs efforts à ceux des chercheurs de la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) de l'Université de Montréal afin de diminuer la présence des salmonelles chez le poulet de chair et par conséquent, d'améliorer la salubrité des produits de viande de poulet consommés au Québec.

En faisant appel à une approche d'analyse du risque qui mise entre autres sur l'identification, la caractérisation et la gestion des dangers, la suite de l'étude s'intéressera à mieux décrire les salmonelles circulant lors des grandes étapes de la chaîne de production de poulets de chair que sont le troupeau reproducteur, le couvoir, la meunerie, la ferme d'élevage, le transport et l'abattoir, en utilisant des techniques de caractérisation moléculaire bactérienne de pointe telles que le séquençage du génome complet qui permettra, entre autres, de mieux connaître les salmonelles qui persistent à travers les différentes étapes de la chaîne de production et qui causent davantage de toxi-infections alimentaires. L'expertise de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) en France viendra renforcer cette analyse du risque en modélisant la dynamique de transmission des salmonelles à travers ces grandes étapes de la chaîne de production de poulet de chair, outillant ainsi mieux les partenaires pour un meilleur contrôle de la bactérie en filière avicole.



## Pleins feux sur *Clostridium perfringens*

Tandis que la bactérie *Clostridium perfringens*, responsable de l'apparition de l'entérite nécrotique, est connue et redoutée des éleveurs de poulets de chair pour les impacts dévastateurs qu'elle peut avoir dans un élevage, peu nombreux sont ceux et celles qui connaissent le rôle de premier plan qu'elle joue en santé publique.

Des quelques 1,6 million d'épisodes de toxi-infections alimentaires attribuables aux bactéries zoonotiques rapportés chaque année au Canada, *C. perfringens* serait la cause dans plus de 11 % des cas, ce qui fait de cette bactérie une problématique de santé publique des plus importantes, au même titre que *Salmonella* et *Campylobacter*. Même si au cours des dernières années plusieurs travaux de recherche ont été réalisés afin de mieux comprendre et décrire les souches bactériennes de *C. perfringens* causant l'entérite nécrotique aviaire, bien peu de ces travaux se sont intéressés aux souches zoonotiques de cette espèce bactérienne que l'on nomme entérotoxigènes dû au fait qu'elles sont en mesure de produire une entérotoxine responsable des symptômes de gastro-entérite chez les consommateurs qu'elles infectent.

Alors que les sources d'exposition à *C. perfringens* d'origine alimentaire pour le consommateur demeurent très peu connues à ce jour, les résultats de l'étude précédente conduite dans des abattoirs de volailles au Québec ont montré que la viande de poulet pourrait représenter un réservoir significatif. L'échantillonnage des poulets de chair entrant à l'abattoir a montré que 10 % de ceux-ci étaient porteurs de *C. perfringens* entérotoxigène et étonnamment, ce nombre passait à 25 % pour le produit de viande fini dans certains abattoirs suivis dans le cadre de l'étude (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6604940/pdf/microbiol-04-03-439.pdf>).



En analysant les échantillons récupérés sur les 30 fermes de poulets de chair ayant pris part à l'étude précédente, près de 10 % des échantillons ont révélé la présence du pathogène, laissant croire que les poulets de chair peuvent se contaminer à la ferme et lors des grandes étapes de la chaîne de production, comme il est rapporté pour *Salmonella*. L'approche d'analyse du risque préconisée dans la suite de l'étude pour le contrôle des salmonelles chez le poulet de chair sera aussi transposée à *C. perfringens* afin de mieux connaître et gérer le risque associé à ce pathogène zoonotique.



## Des retombées concrètes pour les Éleveurs de volailles du Québec

Pour les éleveurs de poulets de chair, l'essentiel des retombées positives réside dans le fait qu'un risque qui est mieux connu est plus facile à gérer. En précisant la dynamique de contamination des élevages de poulets de chair par *Salmonella* et *C. perfringens*, deux des principales bactéries causant le plus grand nombre de toxi-infections alimentaires chaque année au Canada, les Éleveurs de volailles du Québec se positionneront comme les leaders canadiens dans la sélection et la mise en place des mesures de contrôle leur assurant la production d'un produit de viande rencontrant les plus hauts standards de qualité. 🐔

### LA SOLUTION **MAXIMUS**

Un système intelligent, pour une gestion de production avicole optimale.



**AVIPOR** L'ÉÉE  
STYLE ET TECHNIQUE

**Distributeur officiel de produits Maximus**  
Secteur avicole

avipor.com  
+1 450 263-6222

 Les Équipements Avipor Ltée

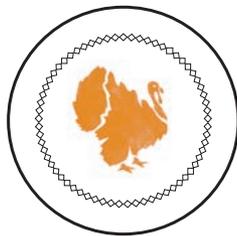
210290



Alphonse Parent



SAINT-GEORGES



# QUAND LA PERSÉVÉRANCE FAIT SON CHEMIN

TEXTE HUBERT BROCHARD, AGRONOME ET JOURNALISTE PHOTOS FABRICE GAËTAN

À Saint-Georges, en Beauce, Alphonse Parent et Georgette Nolet produisent des dindes de grande qualité, grâce à des astuces toutes simples et à des soins vigilants. Ensemble, ils ont eu 10 enfants et 12 petits-enfants, dont quelques-uns seront peut-être de la relève. Avec très peu de moyens au départ, une grande polyvalence et beaucoup de courage, ils ont bâti une entreprise belle et rentable.

**À** 86 ans, Alphonse Parent dit s’amuser sur sa ferme. « Quand on a passé plus de 40 ans dans la construction à travailler des 100 heures par semaine, tout en restant agriculteur, ça paraît facile de se consacrer uniquement à la gestion de la ferme », dit le copropriétaire de la Ferme Alphonse Parent. En effet, c’est avec Georgette Nolet que le producteur a fondé son entreprise agricole en 1970. Elle a participé activement aux travaux et aux progrès de la ferme au fil des années.

Les enfants aussi se sont largement impliqués dans cette exploitation laitière et avicole. Celle-ci compte aujourd’hui près d’une trentaine de vaches en lactation et loge trois à quatre lots de 6000 dindes par année. Comme dans toutes les fermes, Georgette et Alphonse ont eu leur part de difficultés et de défis. ►

## Patients et persévérants, comme la rivière

Alphonse a grandi dans une ferme. Ses parents élevaient des vaches laitières, quelques porcs et quelques animaux de basse-cour. Tout jeune, il avait déjà développé un talent pour les volailles. « À 15 ou 16 ans, je m'achetais une centaine de poulets — entre autres de la race Chantecler — et je les élevais avec l'aide de mes frères dans un petit poulailler que j'avais aménagé », se souvient-il. Un an auparavant, le futur aviculteur avait quitté l'école après une dixième année d'études réussie. « J'avais de bons résultats et ma mère voulait que je devienne prêtre », dit-il.

Cependant, ce destin convenait mal à son esprit débrouillard et indépendant. Pas question, toutefois, de vivre aux dépens de sa famille. C'est pourquoi, en plus d'élever des poulets à son compte, il a appris le métier de bûcheron. Le boisé familial et ceux de la région lui ont permis de faire ses premières armes. « J'ai ensuite bûché aux États-Unis. Dans ce temps-là, les premières scies à chaîne pesaient 50 livres alors que j'en pesais à peine le double ! »

À 21 ans, Alphonse met sa tronçonneuse de côté pour réaliser son rêve de produire de la volaille. C'est ainsi qu'en 1956, à Saint-Zacharie, il déniche une écurie de 43 m (140 pi) qu'il transforme en un poulailler confortable et moderne. À cette époque, le jeune homme n'a pour s'aider qu'un cheval, un camion aux roues à bandage de caoutchouc dur et une traîne pour sortir le fumier du bâtiment. Dans cette bâtisse, il élèvera des volailles pendant quatre ans. Néanmoins, les profits ne sont pas au rendez-vous. « Il n'y avait pas de Plan conjoint dans ce temps-là, raconte Alphonse Parent. Des fois, on gagnait 500 dollars, parfois on en perdait 1000. » Sans abandonner son idéal, il le laissera toutefois sur la glace.





Son prochain défi : le domaine de la construction. Le jeune Alphonse devient ouvrier à la journée et y met toute son ardeur. Cela ne l'a pas empêché d'acheter une seconde terre agricole en 1961, sur la route qui allait s'appeler la 1<sup>re</sup> Avenue Sartigan, à ville Saint-Georges, à deux pas de la rivière Chaudière. « Tout le bois de la propriété avait été coupé, mais je comptais bien un jour y bâtir un poulailler. »

Entretemps, la providence avait mis sur le chemin d'Alphonse une jolie jeune femme nommée Georgette Nolet. Elle n'avait pas grandi dans une ferme. Son père tenait un garage à Saint-Zacharie. Pourtant, elle a sauté à pieds joints dans ce nouveau défi et s'est rapidement révélée une agricultrice hors pair.

Puis, des enfants ont commencé petit à petit à égayer la vie du couple. Et pour nourrir la famille naissante, Alphonse devait se fier à ses revenus d'ouvrier en construction. Mais pour assumer les frais de la ferme à venir, tout restait à faire. « Encore une fois, les banques se montraient hésitantes. Puis, j'ai rencontré un conseiller intelligent, Jean Pelletier, chez Financement agricole Canada. Il m'a regardé dans les yeux et m'a dit : "Je viens vous rendre visite". Quinze jours plus tard, il a fait le tour de notre terre. Et il nous a accordé le prêt. J'étais le plus heureux du monde! »

La chance allait se montrer à nouveau le bout du nez en 1969. L'un des administrateurs de l'UPA, Marcel Giguère, lance au producteur en devenir : « Fonce, le Plan conjoint arrive! » Et justement, sur sa propriété, le bois avait recommencé à pousser. Le long d'un ruisseau à assécher qui la traversait, le gouvernement a dû abattre une lisière d'arbres. Alphonse Parent a demandé à l'entrepreneur de laisser les troncs sur place. Dans un moulin à scie tout près de là, il a fait fabriquer les planches de son nouveau poulailler. L'édification du bâtiment allait bon train, l'entrepreneur ayant reçu l'aide de deux de ses frères et d'un neveu. « À nous quatre, nous avons monté les deux murs de 110 pieds! Nous avons mis beaucoup de soin et le poulailler a été très bien construit », raconte Alphonse Parent.

La mise sur pied du bâtiment a duré trois mois, plus précisément jusqu'au 5 septembre 1970. « Le 23 novembre suivant, les dindons arrivaient, à 18 h, et le Plan conjoint était adopté le mois d'après! », se souvient l'aviculteur.

Faute de moyens pour démarrer, il avait fabriqué lui-même plusieurs pièces d'équipement, notamment les trémies-mangeoires et les abreuvoirs, avec des chaudières et de la tôle achetées à Sainte-Marie. Ces appareils habilement conçus ont d'ailleurs servi pendant une bonne dizaine d'années! »



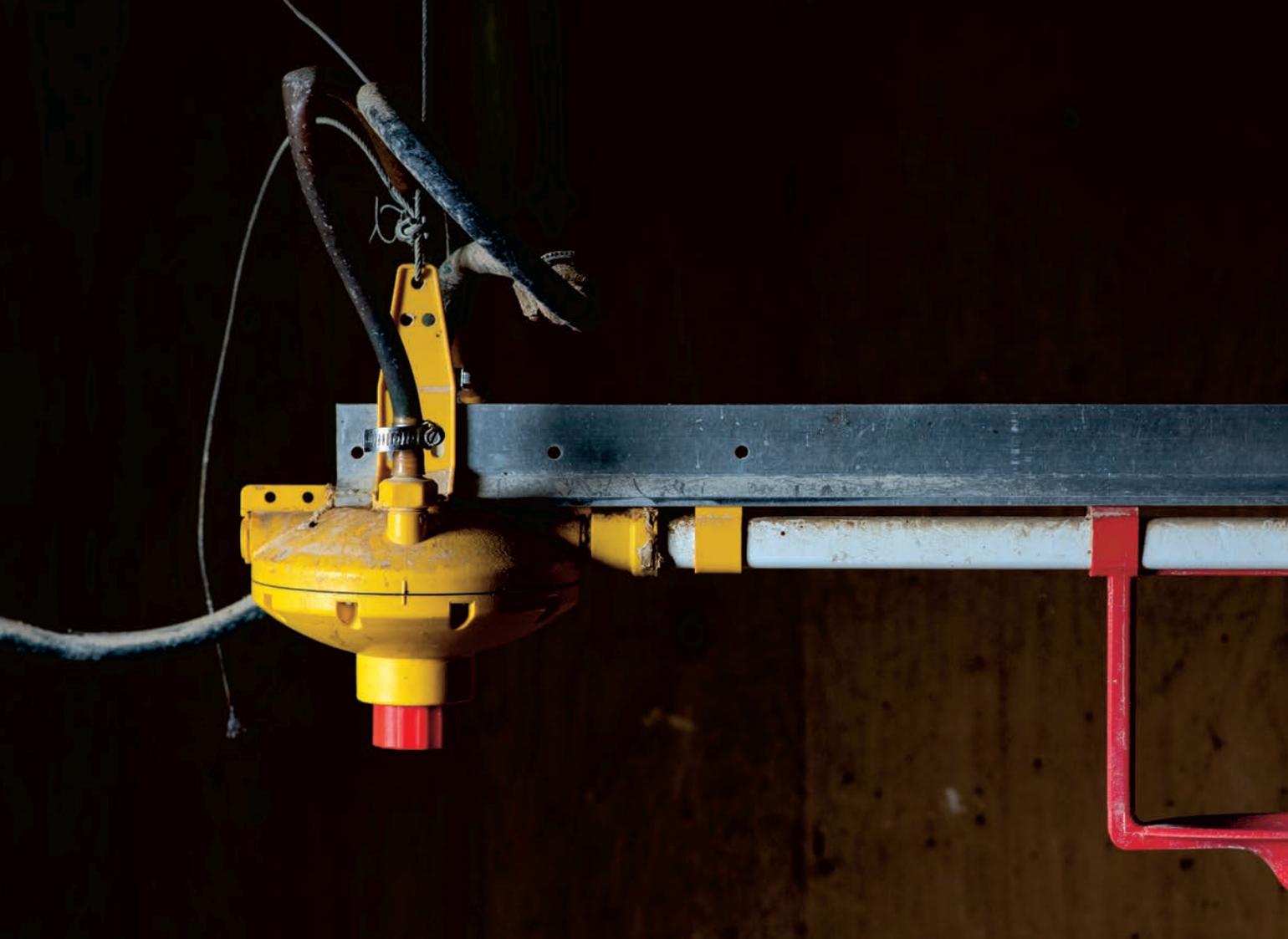
Mangeoire fabriquée  
par M. Parent.

## Tous au travail

Tout comme la rivière qui coule juste à côté, la ferme a évolué, tranquillement, mais sûrement. Elle s'est modernisée au fil des nouvelles technologies. Pour seconder son conjoint entrepreneur en construction et agriculteur, Georgette a été d'un secours extraordinaire, comme mère de famille et dans l'entreprise souligne son mari. « Et nos enfants, sept garçons et trois filles, ont grandi en travaillant à la ferme, dit-il. Dans le poulailler, chacun avait sa rangée de trémies! »

Parallèlement, avec le temps et l'expérience, Alphonse finira par créer sa propre entreprise avec deux associés en 1978 : Les Constructions P.A.D. inc. Dynamique et infatigable, l'homme multipliera les contrats et sa compagnie grandira, au point d'embaucher jusqu'à 30 employés!

« Et nos enfants, sept garçons et trois filles, ont grandi en travaillant à la ferme, dit-il. Dans le poulailler, chacun avait sa rangée de trémies! »



Revenons un peu en arrière. Le destin est venu éprouver le couple Nolet-Parent. L'un de leurs fils s'est enlevé la vie, à l'âge de 16 ans. Le choc a été terrible. « Il nous a fallu beaucoup de courage, raconte le père de famille. Nous avons beaucoup pleuré, en essayant de comprendre. » Sa fille Carole ajoute : « En plus, dans ce temps-là, on ne pouvait pas parler du suicide, nous devions garder cela pour nous. Cela a empiré notre douleur. » Et puis un jour, Georgette, Alphonse et leurs enfants ont décidé de regarder devant, en se donnant des projets et en travaillant. « Nous avons aussi voyagé un peu. Tout cela nous a aidés. » Cette philosophie leur a également servi à apaiser leur peine lorsque, plusieurs années plus tard, la mort leur a ravi un autre fils, un brillant ingénieur de 54 ans. Comme on s'en doute, les activités de la ferme ont rendu les enfants du couple Parent-Nolet débrouillards et polyvalents. C'est pourquoi trois de leurs garçons, Yvon, Claude et Stéphane, quelques années plus tard, ont facilement pu rejoindre leur père dans sa compagnie de construction. Yvon

a aussi continué à s'occuper de la ferme familiale avec son frère Raymond et leur sœur Carole.

Aujourd'hui, le volet laitier de la Ferme Alphonse Parent est sous la responsabilité de Raymond. Précisons que Georgette Nolet a été responsable de la traite des vaches jusqu'en 2008, à l'âge de 72 ans, en plus de donner un coup de pouce dans le poulailler. « Elle a commencé par traire à la main et a poursuivi avec les trayeuses », raconte Carole. Malheureusement, cette grande dame est maintenant atteinte de surdité et clouée sur un fauteuil roulant par l'arthrite rhumatoïde. « C'est difficile de ne pas lui parler comme avant, car c'était ma confidente », glisse Alphonse.

Le poulailler abrite aujourd'hui trois à quatre lots de 6000 dindes par année. Yvon seconde son père au début des élevages de dindes, pour le nettoyage et la désinfection du bâtiment, la réception des poussins et tous les soins nécessaires. Il a pris ainsi la relève de Carole et Raymond. Ce dernier et Yvon sont aussi d'habiles mécaniciens. ►

## Une qualité qui fait envie

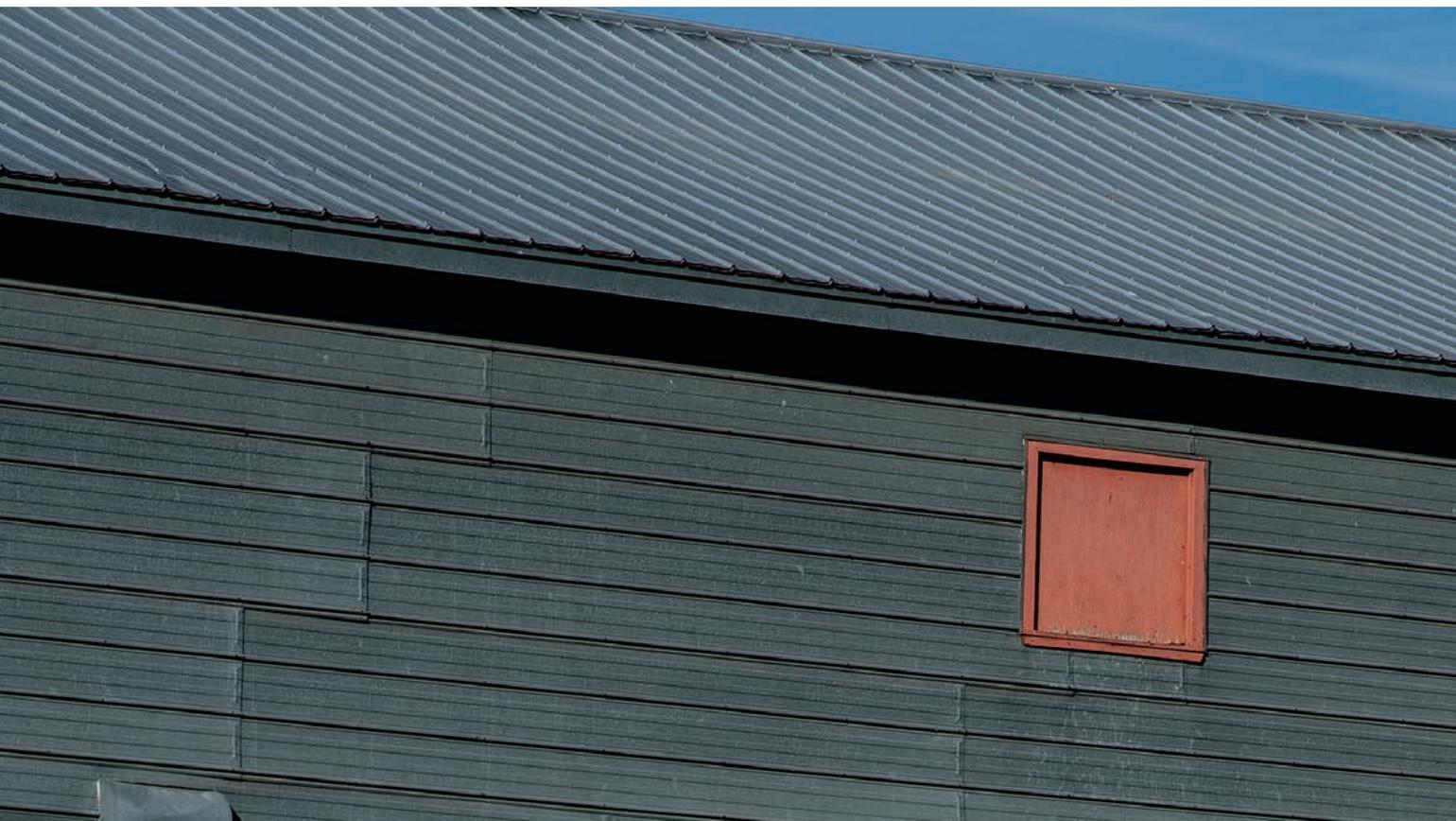
La qualité des dindes commerciales de la Ferme Alphonse Parent est aujourd'hui reconnue. Ces oiseaux souvent cotés Classe A affichent par rapport à la moyenne un poids plus gros et plus uniforme, une excellente conversion alimentaire, et un taux de déclassement et de mortalité nettement inférieur. « Au couvoir, on m'a suggéré de former les producteurs sur le démarrage d'un troupeau de dindes », raconte M. Parent. Cette étape est en effet cruciale selon lui. « La première journée, il faut faire une ronde toutes les heures pour s'assurer du bien-être des poussins et du bon fonctionnement de nos installations à tous les niveaux : alimentation, abreuvement, chauffage, ventilation, éclairage. Et pendant quelque temps par la suite, on doit venir trois fois par jour. »

Par l'observation, il a mis au point des pratiques toutes simples qui améliorent la santé et la performance des dindonneaux. Autour des veilleuses, il dispose en cercle des mangeoires temporaires de carton d'environ 60 cm (2 pi) de long, et entre chacune d'elles un petit bol d'eau.

« Comme ça, les poussins ne manquent pas d'eau, surtout qu'ils ont du mal, au début, à s'abreuver aux rangées de tétines. » Pour cette même raison, entre ces rangées, l'aviculteur place également quelques abreuvoirs de plastique traditionnels (les « tuques rouges »), qu'il enlèvera graduellement par la suite. Pendant le démarrage, la section est éclairée efficacement 24 heures par jour au moyen de lampes à diodes électroluminescentes (DEL).

La litière est étendue sur une bonne épaisseur et M. Parent la choisit la plus fine possible. « Les oiseaux y jouent davantage et restent plus propres, car la litière se mélange mieux quand ils courent, ce qui prévient le croûtage », a-t-il remarqué.

« À partir de l'âge de deux jours, je sers aux dindonneaux du petit gravier pour qu'ils en accumulent dans leur gésier : c'est essentiel, ça se ferait comme ça dans la nature », poursuit-il. Comme on le sait, ces menus cailloux facilitent le broyage et la digestion des céréales. « Même après 50 ans, quand les poussins arrivent, je me réjouis comme si c'était la première fois ! »



## Au jour le jour

Il y a douze ans, Alphonse Parent a vendu sa compagnie de construction. Elle est dirigée à l'heure actuelle par son fils Claude et son petit-fils Steeven. L'entrepreneur peut donc se consacrer entièrement à son exploitation avicole, tout en supervisant la section laitière confiée à son fils Raymond. M. Parent se lève à 4 h du matin et travaille jusqu'à 20 h ou 21 h. La tournée de la dindonnière occupe son début de matinée. Il y reste selon les besoins des oiseaux ou les tâches à accomplir. Ou alors, il se rend à son bureau effectuer ses commandes, gérer ses dossiers ou consulter les rapports d'élevage ou la météo sur son ordinateur. On le voit ensuite pendant la belle saison au volant de son tracteur dans les champs, ou encore dans sa magnifique forêt de 100 hectares, riche en espèces résineuses et feuillues. Les tâches se terminent au soir par son rituel incontournable depuis toujours, même quand il était entrepreneur : la tournée de l'étable et du poulailler.

Toutes ces activités le gardent en forme, confie l'aviculteur. « On me dit que j'ai l'air de quelqu'un de 60 ans. L'agriculture, ce n'est pas un travail, c'est un mode de vie. Moi, je m'amuse! »

## L'avenir

Tant qu'il y aura un Plan conjoint, M. Parent a confiance en l'avenir du secteur avicole. Le producteur n'hésiterait pas, s'il était jeune, à investir avec un emprunt d'un million de dollars dans ce domaine. Son petit-fils Steeven souhaitera possiblement prendre la relève des deux volets de la Ferme Alphonse Parent. « Si c'est le cas, je l'encouragerai et le conseillerai de mon mieux. Mais je serai là aussi pour le freiner s'il veut grossir trop vite. Il faut savoir économiser et rentabiliser ce qu'on a déjà. Moi, je ne jette rien : je me plie encore pour ramasser un taraud! »

Même après le transfert de l'entreprise, M. Parent a l'intention de continuer à y travailler, comme employé peut-être. Sa grande expertise y sera des plus précieuses! Et aussi son désir de bien faire les choses, de bien soigner les oiseaux. « Il faut aimer ses animaux, résume M. Parent. Moi, entre deux élevages, je m'ennuie! » 🐦



## LA FERME ALPHONSE PARENT EN UN COUP D'ŒIL :

- » **Lieu de production :**  
Saint-Georges, MRC de Beauce-Sartigan,  
région administrative de Chaudière-Appalaches.
- » **Type de production :** dindes commerciales.
- » **Employés :** 3. Yvon et Raymond Parent,  
fils de Georgette et d'Alphonse, ainsi que Keeven,  
fils d'Yvon, employé à temps partiel.
- » **Bâtiment d'élevage :** un poulailler de 33,6 m  
(110 pi) de long, à 3 étages. Environ  
100 hectares de forêt mixte et 49 hectares  
(120 acres) cultivés en maïs-grain, soya,  
céréales à paille et plantes fourragères.



# LE DINDON DU QUÉBEC OMNIPRESENT

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS





## RICARDO

Trois belles recettes à base de dindon étaient en vedette dans l'édition de Noël (Volume 19, No 1) du magazine. Le magazine tiré à près de 120 000 copies était disponible en kiosque le 6 novembre. Tout d'abord, le Dindon du Québec a été la star de la chronique « Coup de cœur » avec, en double page, la recette de *Rôti de poitrine de dindon sous vide, sauce aux champignons et au chorizo*; une recette cuite à la perfection à l'aide du cuiseur de précision sous vide, un nouvel appareil offert depuis peu dans la boutique RICARDO. Une autre recette de rôti se retrouvait dans les pages, sous forme d'une annonce publicitaire du Dindon du Québec mettant en vedette des saveurs bien de chez nous soit le bacon et l'érable. Et l'équipe RICARDO avait également prévu une recette de *Dindon rôti farci au porc et aux fruits séchés* dans le dossier Tradition.

### Saviez-vous que :

- La viande de dindon est des plus appropriées pour la cuisson sous vide. La température de cuisson recommandée de 73 °C (165 °F) la garde tendre et juteuse. Cette méthode consiste à plonger le ou les ingrédients à cuire dans un bassin d'eau à une température très précisément contrôlée, afin que la cuisson soit parfaitement maîtrisée.
- Le site web de RICARDO compte plus de 20 recettes mettant en vedette le rôti de dindon. Une tradition implantée depuis de nombreuses années et qui a amené les gérants des viandes à offrir cette découpe pendant la période des Fêtes afin de répondre à la demande des consommateurs. ➤

# 3 fois par jour

## Trois fois par jour et Aliments du Québec

Grande amatrice des produits alimentaires québécois, Marilou de Trois fois par jour (TFPJ) a été choisie comme ambassadrice par les Aliments du Québec (AdQ) pour leur nouvelle campagne qui comptait le Dindon du Québec parmi les co-annonceurs. Parmi une vingtaine de produits proposés, seulement une dizaine ont été retenus par l'équipe de TFPJ qui a accepté de travailler avec la protéine de dindon.

Une recette originale de *Rôti de dindon, croûte de pain aux herbes et aux pacanes & gravy*, présentée par AdQ, a été publiée la semaine du 7 au 13 décembre sur le site de TFPJ avec un lien URL cliquable vers le site du Dindon du Québec. Cette recette a aussi été partagée sur les réseaux sociaux de TFPJ et AdQ soit sur Instagram (story et lien *swipe up* vers notre site web) et Facebook (publication et mention de la marque). Une infolettre avec hyperliens regroupant l'ensemble des recettes réalisées lors de cette collaboration avec AdQ a été envoyée aux 83 000 abonnés de TFPJ.

### TFPJ en bref :

- 437 000 visiteurs uniques/mois,
- 483 000 abonnés
- Facebook, 325 000 abonnés
- Instagram, 83 000 abonnés infolettre



## Magazine 5-15

Le dindon a été en vedette dans deux dossiers de l'édition du mois de décembre du magazine 5-15 tiré à 90 000 copies et offert en kiosque le 10 décembre.

Le dossier « 1 produit, 3 recettes pour recevoir » comportait un article rédactionnel de quatre pages incluant la création de trois recettes mettant en vedette une poitrine de dindon en rôti. Le dossier a été intégré sur le site web 5ingredients15minutes.com et mis en vedette sur la page d'accueil pendant deux semaines avec un hyperlien sur le logo. Une mention du dossier a aussi été faite dans l'infolettre hebdomadaire et dans une publication Facebook 5-15. Un autre dossier « Parce que c'est pas cher! » a pour sa part fait la promotion du dindon à l'aide de cinq nouvelles recettes, incluant un volet sur les surplus permettant de faire apprécier cette protéine aux mille possibilités.

## Savourer

Le Dindon du Québec a été un des trois commanditaires (IGA et Énergir) de l'émission SAVOURER, à ICI Radio Canada Télé, pendant les cinq dernières semaines de la saison, soit du 13 novembre au 11 décembre. L'émission était diffusée le vendredi, de 16 h à 17 h, et en rattrapage sur TOU.TV les dimanches à 14 h et les lundis à 11 h.

L'animatrice Geneviève O'Gleman a préparé un *Cari de dindon et de patates douces à la mijoteuse*, avec des cubes de dindon, dans le cadre de la thématique « Cuisine souvenirs ». Cet épisode a été diffusé le 20 novembre. Elle a aussi préparé une recette de *dindon à la bière rousse* lors de la thématique « Noël » et cet épisode a été diffusé le 11 décembre. La nutritionniste, qui aime la viande de dindon, a mentionné les attributs de ce produit fait ici par des gens d'ici.

Chaque semaine, un panneau de commandite avec la mention « Bonne émission » inséré dans le message publicitaire de 15 secondes de Dindon du Québec a été diffusé au début d'un bloc publicitaire (trois diffusions avec positionnement privilégié, soit au début ou en fin de pauses). Ce message a aussi été diffusé à huit occasions dans des émissions de cuisine/alimentation (L'Épicerie, 5 chefs dans ma cuisine et Ricardo) avec un potentiel de plus de 2 millions de visionnements (chez les 18 ans+).



Le logo a été présent sur huit transitions publicitaires (allers et retours de pause) ainsi que sur les messages autopromo de SAVOURER dans les émissions de la grille d'ICI Radio-Canada (approximativement 40 fois par semaine). La promotion des recettes a aussi été faite dans un volet numérique soit dans la nouvelle section « Alimentation.ca » (tuile éditoriale sur l'accueil), pendant

la saison sur Savourer.ca dans l'onglet « Recettes » ainsi que durant la saison sur [ici.radio-canada.ca/tele/recettes](http://ici.radio-canada.ca/tele/recettes) et [ici.radio-canada.ca/dossier/1006218/savourer](http://ici.radio-canada.ca/dossier/1006218/savourer). On a aussi retrouvé des bannières co-marquées pendant quatre semaines (estimation de 800 000 visionnements) et une publication Facebook mise de l'avant sur la page de l'émission. >



## Programme CFM+

### Créez les conditions **PARFAITES** pour vos oiseaux.

Renseignez-vous auprès de votre distributeur **GENIUS**, ou écrivez-nous à [info@monitrol.com](mailto:info@monitrol.com)

**VOUS ALLEZ SOURIRE  
GRAND COMME ÇA...**



450-641-4810



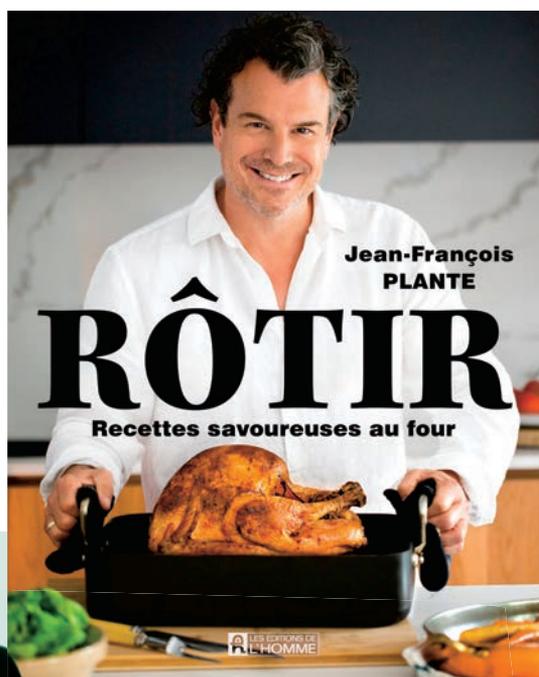
GESTION DE LA PRODUCTION  
[www.monitrol.com](http://www.monitrol.com)

209701

## Jean-François Plante

Le chef Jean-François Plante a publié le 11 novembre son nouveau livre de recettes intitulé *Rôtir*, aux Éditions de l'Homme. Dans ce nouvel opus gourmand de 225 pages abondamment illustré, il présente près d'une centaine de recettes de plats à rôtir au four ou au barbecue, dont plusieurs recettes à base de dindon et de poulet. Ce livre est en vente partout au Québec.

Les internautes qui achetaient le livre sur le site Internet du chef avaient aussi droit à un magazine. Ce magazine offrait, entre autres, quatre recettes inédites à base de dindon et comportait une page complète de publicité pour promouvoir les différentes découpes de dindon. Une mise en valeur a aussi été faite sur les réseaux sociaux du chef.



# LE DEVOIR

## Portrait de la famille McCartney dans *Le Devoir*

L'objectif derrière le marketing de contenu est avant tout d'éduquer et d'informer les consommateurs sur des sujets qui les préoccupent comme l'élevage, la profession d'éleveur ou encore d'offrir des recettes inspirantes pour mieux cuisiner le dindon. À cet effet, un article paru dans le quotidien *Le Devoir*, le 5 décembre, dans le cadre de la thématique « Des fêtes à la québécoise » mettait en vedette la famille McCartney. Cette dernière avait fait également l'objet d'un reportage à la ferme dans notre magazine *NouvAiles* de novembre 2019.

Les lecteurs ont pu lire cette parution pleine page dans le cahier Plaisirs, distribué à plus de 130 000 copies au Québec. L'article a aussi été hébergé sur le format tablette, section « Plaisirs » ainsi que sur le site web *ledevoir.com*, section des cahiers spéciaux/plaisirs. Le tout, appuyé par un programme d'autopromotion sous forme de bannières, d'îlots, de tuiles sur la page d'accueil du site web et la page Facebook du journal ainsi qu'une bonification avec l'application tablette et une l'infolettre.



### Portrait du lectorat en bref

- **1 143 000 lecteurs**  
(843 000, numérique; 547 000, papier)
- Les **25-49 ans** représentent **plus de 50 % du lectorat** du journal *Le Devoir*
- **865 000 lecteurs** détiennent **au moins un diplôme universitaire**

C'est plus d'un million de lecteurs qui ont consulté *Le Devoir* chaque semaine via ses différentes plateformes numériques à l'automne 2020.

Source : Sondage Vividata automne 2020, Québec franco 18.

## Toujours présent au niveau numérique

Au cours des mois d'août à octobre, les différentes plateformes numériques Le Dindon du Québec ont obtenu de très bons résultats en comparaison avec la même période en 2019. Le site web compte près de 100 000 visites au cours de ces neuf semaines, ce qui est très satisfaisant.

### Web

- Utilisateurs : **32 761 (+14,25 % versus 2019)**
- Pages vues : **96 615**
- Utilisateurs provenant de Facebook : **+4,40 % versus 2019**

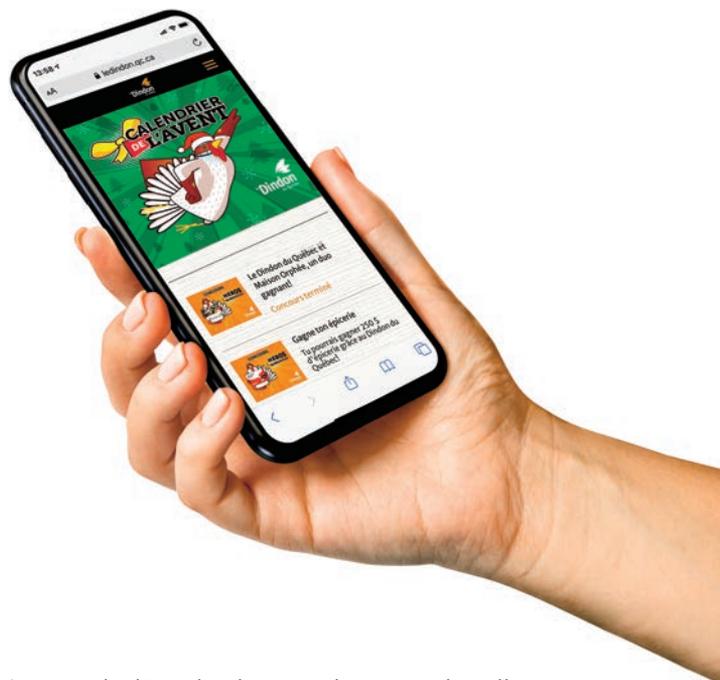
### Facebook

- Fans Facebook : **51 914**
- Impressions : **157 933**
- Engagements : **2897**

### Autre

- **2** infolettres envoyées
- **2** blogues rédigés

Source : Statistiques du 11 août au 14 octobre des EVQ



Le mois de décembre bat son plein et quel meilleur moyen de gâter nos abonnés Facebook qu'en organisant un calendrier de l'avent. Exceptionnellement, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, nous publions une fois par jour. Les sujets abordés concernent principalement les éleveurs et des recettes, mais on trouve aussi plusieurs concours éclair! 🦃

POUR UN ÉPANDAGE RÉUSSI,  
AUX **FAITES CONFIANCE**  
**ÉPANDEURS LÉPINE**

*3 grandeurs disponibles, 16', 20' ou 24'*

**INFO@MACHINERIELEPINE.COM**  
**819 336-4903**



**ACHETEZ VOTRE ÉQUIPEMENT DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

**LEPINE**  
MACHINERIE AGRICOLE

475, rang Saint-Joseph  
Sainte-Brigitte-des-Saults, Québec J0C 1E0

198895



# DINDON

## LE CONSOMMATEUR RÉPOND : PRÉSENT!

TEXTE DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

### Offre

**A**u Québec, la coupure de l'allocation se reflète dans la production de dindon lourd pour les six premiers mois de la période réglementaire 2020-2021. Entre le 26 avril et le 31 octobre, la production canadienne de dindon a été de 80,1 Mkg éviscérés. C'est une baisse de 7 % (-5,9 Mkg) par rapport à la même période, l'année précédente. Le Québec, deuxième province d'importance, a produit 16,1 Mkg, ce qui représente 20 % du total canadien, alors que l'Ontario et la Colombie-Britannique, premier et troisième producteur de dindon, ont produit respectivement 35,6 Mkg et 9,4 Mkg.

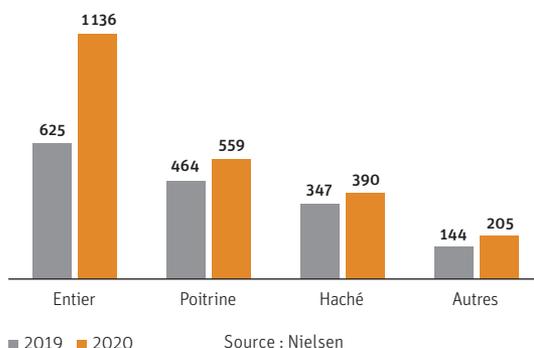
Le détail de l'abattage par catégorie, mais excluant les dindons adultes, montre une baisse de la production de dindons légers (oiseaux de moins de 9 kg en poids éviscéré, ou moins de 10,8 kg vif) de 9,9 % (-3,6 Mkg) au Canada, tandis que la production des dindons lourds a diminué de 4,5 % (-2,1 Mkg). Au Québec, la production de dindons lourds s'est chiffrée à 9,6 Mkg, une baisse de 9,4 % (-991 000 kg), par rapport aux six mois équivalents en 2019, tandis que la production de dindons légers a augmenté de 2,8 % (+171 000 kg) pour s'établir à 6,2 Mkg. Ces données concordent avec la baisse à 93 % de l'allocation au Québec attribuée pour la production de dindons lourds.

### Boom des ventes au détail

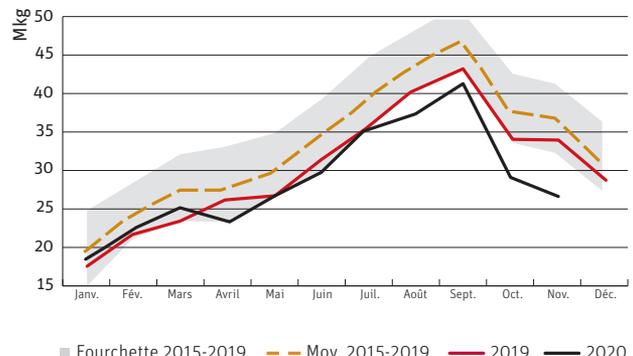
La nouvelle positive pour le secteur du dindon réside sans nul doute du côté des ventes au détail. En effet, le portrait positif pour 2020 évoqué dans notre dernière édition se poursuit. Au Canada, au cours des 39 premières semaines de l'année, du 11 janvier au 3 octobre, le volume des ventes de dindon en épicerie s'est établi à 20,3 Mkg, une hausse de 6 % (+1,1 Mkg) par rapport aux semaines équivalentes de 2019. D'après les données recueillies par Nielsen, les ventes ont augmenté dans toutes les provinces, sauf les Maritimes. Au Québec, les ventes ont atteint 2,3 Mkg, soit une hausse 0,7 Mkg toujours par rapport aux semaines équivalentes de 2019. Ainsi, le Québec a contribué à 63 % de la croissance canadienne. Un regard par découpe montre que les Québécois ont acheté 511 000 kg plus de dindon entier que l'an dernier. Les ventes de poitrines et de dindon haché ont augmenté de 95 000 kg et 43 000 kg respectivement.

D'un autre côté, le prix moyen du dindon par kilogramme a augmenté de 0,49 \$/kg au pays et a diminué de 1,21 \$/kg dans la Belle Province, pour s'établir à 6,74 \$/kg et 7,68 \$/kg respectivement, toujours pendant les 39 semaines allant du 11 janvier au 3 octobre 2020. D'après les Éleveurs de dindon du Canada, les données Nielsen correspondent approximativement à 80 % des ventes au détail au Canada, mais le pourcentage de ventes de dindon au détail est probablement différent de ce chiffre global.

ACHATS DE DÉCOUPES DE DINDON EN ÉPICERIE AU QUÉBEC, EN MKG



INVENTAIRES CANADIENS DE DINDON, EN MKG



## La hausse des ventes en épicerie et la baisse de l'allocation nationale se font sentir sur le niveau des inventaires de dindon qui connaît une baisse importante

### Inventaires en baisse

La hausse des ventes en épicerie et la baisse de l'allocation nationale se font sentir sur le niveau des inventaires de dindon. Au 1<sup>er</sup> novembre 2020, les inventaires se sont élevés à 26,5 Mkg. C'est une baisse de 22,4 % (-7,7 Mkg) par rapport à la même date en 2019. Ces inventaires des entrepôts frigorifiques au Canada étaient constitués principalement de dindons entiers de moins de 9 kg (57 % des volumes), de dindon en morceaux (24 %) et de dindons entiers de plus de 9 kg (9 %). Les poitrines désossées sans peau, avec un volume de 2,7 Mkg, correspondent à 10 % des inventaires totaux. L'an dernier, ces inventaires étaient de 2,4 Mkg, soit 7 % du total.

### Importations hâtives

Cette année, la viande de dindon provenant des autres pays est entrée plus hâtivement qu'en 2019. Au 24 octobre, les importations sous contingent tarifaire ont atteint un total de 5,1 Mkg. C'est 92 % du volume disponible pour 2020 et 13 % de plus que le prorata, que l'on calcule en répartissant le contingent total sur toute l'année. Ce volume est 2 % (+121 000 kg) plus élevé que les importations de 2019 à pareille date. Elles étaient constituées de parties désossées (84 %), transformées (16 %) et de parties avec os (1 %), en provenance des États-Unis (96 %), du Chili (3 %) et d'Israël (1 %). Le volume du contingent disponible pour les 11 semaines qui restent de l'année est de 469 000 kg, soit une moyenne de 42 600 par semaine au lieu de 107 000 kg au prorata. 🦃





LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA

# RETOUR SUR LES GRANDS ENJEUX



TEXTE CALVIN McBAIN, DÉLÉGUÉ DES EVQ AUPRÈS DES EDC

Les Éleveurs de dindon du Canada (EDC) continuent de travailler pour bien défendre les intérêts de tous les producteurs au pays, notamment en cette période difficile marquée par la pandémie de la COVID-19. Bien que le secteur du dindon ait connu une augmentation temporaire de la demande au début de la pandémie par rapport à l'année précédente, il y a eu une baisse globale des ventes, en particulier dans le secteur de la restauration, notamment pour les produits transformés de charcuterie.

Pour ce qui est des périodes de ventes importantes au cours de l'année, les EDC sont heureux de constater que les ventes de dindons à Pâques ont bien résisté malgré la pandémie. Au total, 6 millions de kg de dindons entiers ont été vendus en mars et avril, un nombre similaire aux années précédentes. Après Pâques, nous avons même connu une augmentation des ventes de dindons au détail, mais cette augmentation n'a pas été suffisante pour compenser la diminution des activités dans le secteur des HRI. Les EDC ont alors pris la décision, de concert avec les Offices provinciaux, de réduire la production de dindon de 7 % pour répondre spécifiquement à l'impact de la réduction de la demande et à l'accumulation des inventaires en raison de la COVID-19.

Au fil des mois, les Éleveurs de dindon du Canada ont travaillé pour susciter plus d'intérêt pour la consommation de dindon tout au long de l'année et lors de périodes festives, avec des célébrations plus restreintes, comme ce fut le cas à l'Action de grâce cette année. Les statistiques complètes sur les ventes de dindon pour l'Action de grâce en 2020 n'étaient pas encore disponibles au moment d'écrire cet article. Au fur et à mesure que des informations à ce sujet seront disponibles, nous les partagerons avec nos membres et le grand public et elles nous serviront pour préparer l'approche de Noël.

## Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

Au moment d'écrire ces lignes, le Chili n'avait pas encore ratifié l'accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le gouvernement chilien a convoqué la population à un référendum le 25 octobre pour savoir si les Chiliens veulent une nouvelle constitution et la manière dont cette dernière sera rédigée. Tant que la question constitutionnelle ne sera pas résolue, il est peu probable que le Sénat envisage de ratifier le PTPGP. Par conséquent, le début des importations en provenance du Chili, dans le cadre de cet accord, demeure incertain.

En ce qui concerne les compensations promises par le gouvernement fédéral à la suite de la signature du PTPGP, une annonce concrète a été faite le 28 novembre. C'est un montant de 691 millions qui est offert aux éleveurs de poulets, de dindons, d'œufs de consommation et d'œufs d'incubation. Le montant sera octroyé entre les 4900 entreprises sous forme d'aide à l'investissement sur une période de 10 ans. Les détails des programmes et la répartition du montant entre les groupes restent à convenir avec le gouvernement et les groupes visés. Les présidents des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'œufs du Canada et des Producteurs canadiens d'œufs d'incubation ont rencontré la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, l'honorable Marie-Claude Bibeau, le 3 septembre pour discuter de ce dossier. Le SM4 souhaite la mise en œuvre d'un programme

d'investissement pour les agriculteurs et d'un fonds de développement des marchés pour les agences nationales afin de promouvoir les produits d'élevage canadiens.

## Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est entré en vigueur. Or, en quelques mois, le doute s'installe et un certain nombre de désaccords apparaissent. Par exemple, l'imposition et l'abrogation de droits de douane supplémentaires sur certains produits d'aluminium canadiens, les importations américaines de produits frais du Mexique, l'accès au marché des pommes de terre américaines au Mexique et les problèmes de conformité de la main-d'œuvre mexicaine.

Le 21 août, Affaires mondiales Canada (AMC) a informé notre secteur que le gouvernement va allouer une quantité supplémentaire de 185 923 kg au contingent tarifaire sous l'accord OMC-ACEUM pour l'année 2020. À l'avenir, tout contingent tarifaire supplémentaire généré dans le cadre de l'ACEUM variera d'une année à l'autre en fonction du volume de production nationale de l'année précédente. ➤



## Relations gouvernementales : le lobbying des EDC

Cet automne, les Éleveurs de dindon du Canada ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation, en collaboration avec le SM4, sur le dossier des compensations. Comme mentionné, les présidents et le personnel des offices membres du SM4 ont rencontré virtuellement la ministre Bibeau pour discuter des impacts de la COVID-19 sur nos industries et des mesures d'atténuation à prendre pour nos secteurs respectifs. Les EDC vont s'assurer de faire le suivi nécessaire auprès du cabinet de la ministre.

Des rencontres ont également été faites, de façon virtuelle, avec le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet et plusieurs membres de son caucus au mois de septembre pour discuter également du dossier des compensations promises par le gouvernement fédéral.

Le 23 septembre 2020, Julie Payette, gouverneure générale du Canada, a prononcé le discours du Trône pour ouvrir la deuxième session de la 43<sup>e</sup> législature et présenter le programme du gouvernement. Le discours du Trône a détaillé le plan du gouvernement pour faire face à une deuxième vague de la COVID-19 et son plan de soutien aux Canadiens.

En ce qui concerne la gestion de l'offre, Julie Payette a déclaré : « Le gouvernement veillera également à ce que les acteurs des secteurs de la gestion de l'offre du Canada reçoivent une compensation complète et équitable pour les récents accords commerciaux. Les agriculteurs nourrissent nos familles et nous continuerons de les aider à réussir et à grandir. » Les EDC et l'ensemble des membres du SM4 saluent l'engagement réitéré du gouvernement en faveur des programmes et des initiatives de soutien et de compensations en vue d'atténuer les effets des récents accords commerciaux, et continueront de suivre de près les actions concrètes du gouvernement à cet égard ainsi que les échéanciers prévus pour mettre en œuvre ces mesures de soutien.

Le président des Éleveurs de dindon du Canada, des membres de son comité exécutif et du personnel de soutien ont également rencontré la nouvelle porte-parole du Parti conservateur du Canada en matière d'agriculture, la députée Lianne Rood, au début du mois d'octobre. Nous avons dressé un portrait du secteur de production de dindon au Canada pour madame Rood, en plus de l'informer sur l'impact de la COVID-19 sur notre secteur, de la gestion de risques et l'importance des compensations pour nos membres. D'ailleurs, la communication que nous avons entamée avec le cabinet de monsieur Erin O'Toole, chef du PCC, se poursuit et nous continuerons de le sensibiliser à l'égard de ces questions.

Le gouvernement veillera également à ce que **les acteurs des secteurs de la gestion de l'offre du Canada reçoivent une compensation complète et équitable** pour les récents accords commerciaux.

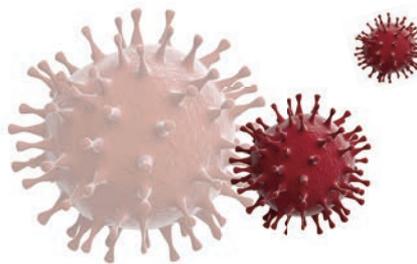


## Mises à jour du programme à la ferme *Stratégie de réduction des antimicrobiens*

Le secteur de production de dindon au Canada travaille à la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle d'utilisation d'antimicrobiens (UMA) pour éliminer l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine. La stratégie répond à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et vise à maintenir et à renforcer le lien de confiance avec les consommateurs de dindon canadiens, ainsi qu'à répondre aux demandes de l'industrie, des restaurants et des détaillants tout en maintenant des options de traitement efficace pour nos lots d'élevage.

Les EDC continuent d'encourager une communication ouverte avec l'ensemble des intervenants de la filière, les meuneries, les producteurs, les Offices provinciaux, les vétérinaires. Un avis au sujet d'un nouveau sondage pour recueillir des informations sur les impacts de l'élimination de l'utilisation préventive de la catégorie III, semblable à celui mené à l'été 2019 sur la catégorie II, a été envoyé cet automne aux parties prenantes.

De plus amples renseignements sur les antibiotiques et la stratégie se trouvent sur le portail des programmes à la ferme aux EDC au [tconfarmprograms.ca](http://tconfarmprograms.ca).



## Audits indépendants : le programme de soin des troupeaux sous la COVID-19

Dans le contexte de la COVID-19, les audits indépendants réalisés dans le cadre du programme obligatoire de soin des troupeaux des EDC ont été modifiés. Les Offices provinciaux ont communiqué avec les producteurs pour déterminer qui devait faire l'objet d'un audit et ont réalisé des vérifications à la ferme ou de façon virtuelle, selon les préférences des producteurs et les directives provinciales en matière de santé publique.

Les outils technologiques qui peuvent être utilisés pour ces vérifications virtuelles sont multiples et les EDC privilégient une approche flexible. Une combinaison de rencontre virtuelle avec partage d'écran, de clavardage « chat » vidéo depuis le poulailler ou de vidéo enregistré à l'intention des auditeurs peut devenir un moyen de communication efficace dans le contexte actuel.

Les EDC continuent de surveiller la situation et demeurent souples dans leur approche par rapport à cet enjeu. 🐦

## UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, COMPÉTENTE ET ACCESSIBLE!



Le meilleur coffre à outils  
de l'industrie pour les  
**AVICULTEURS**

Cash@comax.qc.ca  
1 800 363-1005



191268



# 2020 UNE ANNÉE D'EXPANSION POUR LE DINDON

TEXTE DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS

## La campagne Think Turkey/Pensez Dindon 2020 tire à sa fin et le bilan est réjouissant.

À la télé, notre campagne du printemps présentant notre nouveau slogan français, *C'est donc bon du dindon!* a été vue 17,6 millions de fois au Québec seulement. Un autre blitz télé a été lancé avant l'Action de grâce et vu 1,1 million de fois sur des chaînes spécialisées québécoises. Enfin, l'émission *Les Chefs* a mis en vedette des concurrents cuisinant du dindon et diffusé nos publicités Pensez Dindon à chaque émission.

La campagne nationale d'affichage extérieur a aussi généré un impressionnant rendement de 180 %. De fait, nos panneaux publicitaires ont été vus environ 373 millions de fois, et Montréal en comptait encore 93 en date du 22 octobre, soit plus de trois mois après le lancement de la campagne.

En 2020, nous avons davantage misé sur l'engagement des consommateurs en organisant des concours, comme ceux de nos infolettres mensuelles et *C'est donc gagnant du dindon!* Notre concours de validation de reçus numériques a également permis à des consommateurs de gagner des cartes-cadeaux Visa à l'achat de dindon.

Au Québec, Jonathan Garnier et Saskia Thuot se sont joints à notre brochette d'influenceurs, et leur contenu a continuellement surpassé les références de l'industrie.

Nous avons aussi lancé The Wishbone Project/Le Projet Dindons pour appuyer des organismes en santé mentale à l'échelle nationale en remettant plus de 150 000 \$.

L'année 2021 s'annonce tout aussi fructueuse, alors que la campagne nationale Think Turkey/Pensez Dindon continuera à tirer parti de son succès, tout en augmentant sa présence au détail. 



## De nouveaux outils de communications : suite

---

Nous poursuivons la série amorcée dans la dernière publication par des fiches explicatives sur le Guide de mise en marché et le rôle du fondé de pouvoir et des mandataires. Nous ferons le tour de l'ensemble des documents fournis et formulaires exigés pour chaque période d'élevage, nous décrirons mieux le rôle et les responsabilités des titulaires, ainsi que ceux des intervenants externes.

Dans un souci de toujours mieux outiller ses membres, les Éleveurs de volailles du Québec se sont donné le mandat d'innover dans leurs interventions avec la mise en place d'outils de communication et d'accompagnement en lien avec la réglementation.

---



### **Si j'ai des questions concernant le Guide de mise en marché et le rôle du fondé de pouvoir et des mandataires, à qui puis-je m'adresser?**

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse [evqcontingement@upa.qc.ca](mailto:evqcontingement@upa.qc.ca)



## 4. Rôle d'un fondé de pouvoir et d'un mandataire



Si j'ai des questions concernant le fondé de pouvoir ou le mandataire, à qui puis-je m'adresser?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse [evqcontingement@upa.qc.ca](mailto:evqcontingement@upa.qc.ca)

### En tant que titulaire de quota, les EVQ me demandent de nommer un fondé de pouvoir, mais quel est le rôle de ce dernier?

Le fondé de pouvoir est une personne physique autorisée à représenter le titulaire du quota auprès des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ), en regard de toutes transactions affectant ce quota. Cette personne peut compléter des documents en lien avec la gestion du quota du titulaire et c'est cette dernière qui sera la personne ressource entre le titulaire et le personnel des EVQ. Dans le cas où le quota est détenu par un individu, il est possible de nommer une autre personne que l'individu titulaire pour agir à titre de fondé de pouvoir, par contre, cette personne ne sera pas habilitée à voter au nom de l'individu titulaire lors d'assemblées de producteurs.

### Il m'est possible de nommer des mandataires, mais à quoi cela me sert-il?

Le fait de nommer un mandataire vous permet de donner le pouvoir à un individu ou à une entreprise pour accomplir des actes en votre nom. Dans le cadre de vos activités avec les EVQ, votre mandataire est donc légalement habilité pour prendre en charge, en votre nom, la réception, la gestion et la signature de certains documents administratifs. En nommant un mandataire, vous autorisez les EVQ à communiquer à ce dernier des informations en regard de la gestion de votre quota.

Concrètement, vous pouvez nommer une entité afin d'agir à titre de mandataire pour les 3 types de documents suivants reliés aux Guides de mise en marché :

- locations de quotas et/ou exemption de production minimale;
- locations de poulaillers;
- ententes d'approvisionnement.

En tout temps, le fondé de pouvoir conserve le droit de signer les documents, et en cas d'instructions contradictoires, sa signature a toujours pré-séance sur celle d'un mandataire.

Vous n'êtes pas obligé de nommer des mandataires et, le cas échéant, vous n'êtes pas obligé d'en nommer pour les 3 types de documents. Si vous ne nommez pas de mandataire pour un document, cela signifie que c'est le fondé de pouvoir qui s'occupera de ce dernier. Il vous est également possible de nommer des entités différentes pour chacun des types de documents mentionnés. Si vous choisissez d'avoir un ou des mandataires, vous avez la responsabilité d'aviser l'entité que vous nommez mandataire que vous lui demandez d'agir en votre nom pour certains documents. Lorsque vous nommez une entreprise pour agir à titre de mandataire, cette dernière devra nommer jusqu'à 3 personnes autorisées à signer les formulaires au nom de l'entreprise qui a été désignée.





## Qui peut agir à titre de mandataire?

Vous êtes 2 actionnaires dans votre entreprise et vous ne pouvez nommer qu'un seul fondé de pouvoir? Sachez qu'il vous est possible de nommer un des actionnaires de l'entreprise titulaire pour agir à titre de mandataire pour un ou plusieurs des documents identifiés. De cette manière, les 2 actionnaires pourront signer et modifier ces derniers.

En fait, n'importe quel individu ou entreprise peut être nommé mandataire. Il arrive que des couvoirs, des meuneries ou des abattoirs offrent le service de mandataire, mais ce n'est pas obligatoire d'avoir ce type d'entreprise pour être mandataire. Actuellement, il existe environ 65 entités différentes qui agissent à titre de mandataires.

## Comment puis-je nommer un fondé de pouvoir et des mandataires pour mon quota?

Tout nouveau titulaire reçoit un formulaire de nomination d'un fondé de pouvoir et de ses mandataires à compléter. Une fois que ce dernier est envoyé aux EVQ, il demeure en vigueur jusqu'à avis contraire. Si vous désirez y apporter des modifications, vous n'avez qu'à remplir un nouveau formulaire en précisant la période de début d'application. Pour être applicable pour une période donnée, le formulaire doit être reçu 17 semaines avant le début de la période.

Le nom de votre fondé de pouvoir ainsi que les entités que vous avez nommées comme mandataires apparaissent dans la section Informations supplémentaires de vos documents périodiques officiels (Guide de mise en marché préliminaire, Guide de mise en marché, Bilan de mise en marché).

## Je suis titulaire de quota de dindon ET de quota de poulet, dois-je remplir 1 ou 2 formulaires?

Si vous êtes titulaire d'un quota de dindon et titulaire d'un quota de poulet, vous avez la possibilité de remplir un seul formulaire pour les 2 types de production ou 1 formulaire par type. Si vous prenez un seul formulaire, le fondé de pouvoir et les mandataires seront exactement les mêmes pour vos quotas de dindon et de poulet. Dans ce cas, vous devrez cocher les 2 types de production sur le formulaire. Si vous choisissez de nommer des mandataires différents, vous devez remplir 1 formulaire pour le dindon et 1 formulaire pour le poulet. ●





## 6. Guide de mise en marché – Poulet et Dindon



Si j'ai des questions concernant le Guide de mise en marché, à qui puis-je m'adresser?

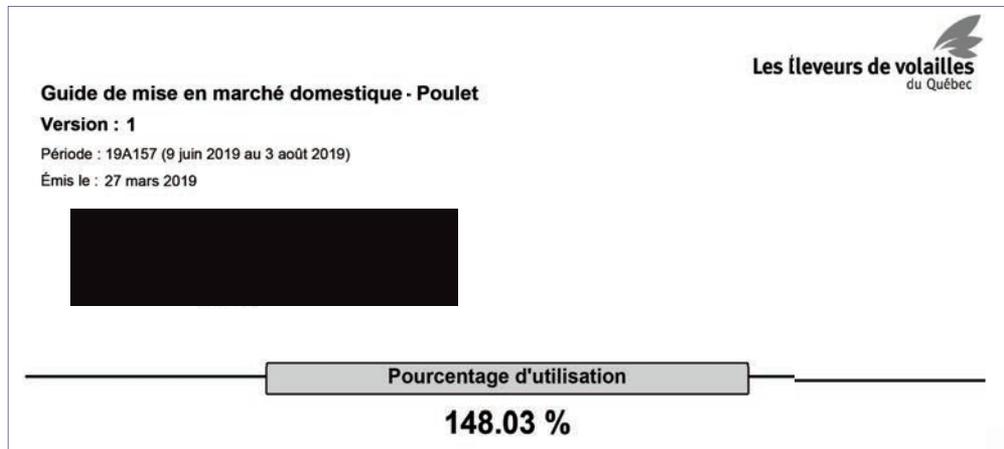
Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse [evqcontingement@upa.qc.ca](mailto:evqcontingement@upa.qc.ca)

### Qu'est-ce que le Guide de mise en marché et à quoi me sert-il?

Ce document officiel périodique est publié pour les types de production poulet et dindon. Il vous parvient environ 13 semaines avant le début de chaque période de production de **poulet** et avant le début de chaque période pour le **dindon**. Le Guide de mise en marché est un document qui vous sert à visualiser votre planification de production de la période en vous informant, entre autres, du pourcentage d'utilisation, de votre contingent individuel, de vos ententes d'approvisionnement domestique et d'expansion poulet ou de vos cédules de production dindon ainsi que de vos locations de quota et de poulailler de la période. Ce dernier regroupe plusieurs sections.

Si vous êtes un titulaire de quota de **poulet**, les sections se trouvant dans votre Guide préliminaire se retrouveront également dans votre guide, mais seront bonifiées avec de nouvelles informations. Vous pouvez recevoir plusieurs versions de ce document. Cependant, chaque nouvelle version remplace celle précédemment reçue. Si vous êtes un titulaire qui a signé des ententes avec des acheteurs situés hors du Québec, vous recevrez systématiquement 2 versions de guide par période. La 2<sup>e</sup> version, que vous recevrez 2 semaines avant le début de la période de production, inclura les ententes que vous avez signées avec des acheteurs du Nouveau-Brunswick ou de l'Ontario. Si vous avez fait parvenir des modifications à une entente suite à la réception de votre guide, vous recevrez également une 2<sup>e</sup> version.

Si vous êtes un titulaire de quota de **dindon léger** et de **dindon lourd**, vous recevrez 2 guides, un par type de quota.



La 1<sup>re</sup> page d'un document officiel périodique vous indique le type de document, le type de production relié, la période concernée par ce dernier, ainsi que le numéro de version de ce document pour cette période.

Dans la 1<sup>re</sup> section du document, on retrouve le pourcentage d'utilisation applicable pour la période.

Pour le **poulet** (réf. Règlement sur la production et la mise en marché du poulet [RPMMP] art. 56), ce pourcentage se calcule à partir de l'allocation domestique octroyée au Québec par les Producteurs de poulet du Canada (PPC), du nombre de m<sup>2</sup> de quota émis au Québec et de certains ajustements, comme les pénalités pour non-certification, les reprises et les remises de kg, le volume de poulet de Cornouailles et le volume de poulet réservé pour les titulaires produisant sous le calendrier de 40 semaines. Il est le même pour tous les titulaires du Québec et permet de calculer votre contingent individuel périodique.





Pour le **dindon** (réf. Règlement sur la production et la mise en marché du dindon [RPMMD] art. 46 et 47), ce pourcentage est calculé à partir de l'allocation octroyée au Québec par les Éleveurs de dindon du Canada (EDC), du nombre de m<sup>2</sup> de quota émis au Québec pour chacune des catégories de production, soit dindon léger et dindon lourd, du nombre de mètres de conversion applicable entre les 2 catégories, du partage de kg à produire pour chacune des catégories définies par le comité des approvisionnements et de certains ajustements, comme les pénalités pour non-certification, les reprises et les remises de kg. Il est le même pour tous les titulaires du Québec et permet de calculer votre contingent individuel périodique.

### Message

**Le présent pourcentage d'utilisation représente une diminution de 1,33 % du pourcentage préliminaire qui a été émis.**

La section Message permet aux EVQ de communiquer de l'information générale à tous les titulaires.

Guide de mise en marché **poulet**. Vous y trouverez, par exemple, le pourcentage d'augmentation ou de diminution du pourcentage réel par rapport au pourcentage préliminaire.

Guide de mise en marché **dindon**. Nous rappellerons le poids moyen que doivent avoir vos dindons en fonction du type de quota que vous détenez. Si vous êtes titulaires d'un quota de **dindon léger**, votre contingent individuel vous permet de produire des dindons de 9,80 kg et moins. Si vous êtes titulaire d'un quota de **dindon lourd**, votre contingent individuel vous permet de produire des dindons de plus de 9,80 kg. Ces poids sont exprimés en poids vivant.

### Calcul de votre contingent

\*\*\* Voir les sections respectives pour le détail des transactions

QDP période précédente	9 339 m <sup>2</sup>	Quota effectif	7 286 m <sup>2</sup>
QDP courant	9 339 m <sup>2</sup>	Facteur de conversion	20.00 kg/m <sup>2</sup>
Quota détenu	9 339 m <sup>2</sup>	Pourcentage d'utilisation	148.03 %
Locations court terme	-2 053 m <sup>2</sup>	Contingent individuel	215 709 kg
Quota effectif	7 286 m <sup>2</sup>	Total des ajustements	0 kg
		Contingent individuel ajusté	215 709 kg

Selon votre type de production, la section Calcul de votre contingent individuel<sup>1</sup> vous permet de connaître votre droit de produire pour la période. Ce calcul est fait en utilisant différents facteurs, notamment le quota que vous détenez en m<sup>2</sup> et le pourcentage d'utilisation de la période. Votre contingent individuel correspond à la quantité maximale de dindons ou de poulets, exprimée en kg de poids vif, que vous pouvez produire et mettre en marché au cours d'une période.

**Dindon.** Si vous avez converti une partie ou la totalité de votre quota dans l'autre catégorie, la quantité faisant l'objet d'une conversion temporaire sera indiquée dans cette section au-dessus de votre quota détenu.

### Rappel

#### ART. 5/94.1 Production dans poulaillers propriétaires.

L'article 5 du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet exige que vous produisiez au moins 75% de **vosre quota** (calculé à 20 kg/m<sup>2</sup> ou 40 kg/m<sup>2</sup> selon votre production) dans une exploitation dont vous êtes propriétaire ou locataire à long terme. Le fait qu'une entente d'approvisionnement soit approuvée par les Éleveurs de volailles du Québec, ne vous relève pas de cette obligation, puisque la production réelle et l'exploitation où elle est faite ne peuvent être constatées qu'au bilan de mise en marché à la fin de la période.

<sup>1</sup> Consulter la fiche Calcul de votre contingent afin de connaître tout ce qui peut apparaître comme information dans cette section.



La section Rappel permet aux EVQ de rappeler de l'information générale à tous les titulaires notamment concernant votre obligation de produire un certain minimum de votre quota.

**Poulet.** Vous devez produire au moins 75 % de votre quota détenu dans des poulaillers propriétaires ou en location à long terme (réf. RPMMP art. 5).<sup>2</sup>

**Dindon.** Vous devez produire au moins 60 % de votre quota détenu, peu importe le type de poulailler (réf. RPMMD art. 5). Ce pourcentage doit être produit pour chacune des catégories de production que vous détenez.

### Transferts de quota

**Transaction(s) en tant que CESSIONNAIRE :**

Si vous avez fait l'acquisition ou la vente de quota via le Système centralisé de vente de quota (SCVQ) ou que vous avez fait l'achat ou la vente d'une ferme complète, vous trouverez une section Transferts de quota<sup>3</sup> dans votre guide de la période où cet achat/vente prend effet. Deux sous-sections existent, une à titre de cédant, donc si vous avez vendu du quota, et une autre à titre de cessionnaire, donc si vous avez acheté du quota. Le nom du titulaire avec lequel vous avez transigé ainsi que le nombre de m<sup>2</sup> y apparaîtront.

### Relève avicole

**Relève prêtée :**

██████████ 200 m<sup>2</sup> reçus le 4 octobre 2015 - non transférables et prêtés jusqu'au 4 octobre 2027

**Poulet.** Si vous avez la section Relève avicole dans votre guide, c'est que vous bénéficiez de m<sup>2</sup> provenant d'un programme. Vous apercevrez dans cette section, le nom du candidat ayant bénéficié du programme, le nombre de m<sup>2</sup> obtenus, la date à laquelle le prêt a débuté et la date jusqu'à laquelle les m<sup>2</sup> vous sont prêtés.<sup>4</sup>

**Dindon.** Cette section est absente de votre Guide de mise en marché car aucun programme de relève avicole n'est actuellement disponible.

### Conversions de quota

**Ces conversions sont temporaires (valides pour cette période uniquement) :**

762 m<sup>2</sup> ont été transférés de votre calendrier D52 à votre calendrier E52

La section Conversions de quota vous renseigne sur la quantité de m<sup>2</sup> qui a été convertie d'un calendrier à l'autre.

**Poulet.** Seuls les titulaires convertissant leur quota du calendrier de 8 semaines (P08) à un calendrier de 40 semaines (P40), ou vice versa, auront cette section (réf. RPMMP art. 55). Ce type de conversion est permanent.

**Dindon.** Selon certaines conditions, les titulaires peuvent convertir leur quota de la catégorie de dindon léger à la catégorie dindon lourd ou vice versa. Le cas échéant, vous y trouverez le nombre de mètres ayant fait l'objet d'une conversion ainsi que le type de conversion utilisé, soit temporaire ou permanent. Si une conversion est de type temporaire, cela signifie qu'elle est en vigueur seulement pour la période courante et que son effet sera annulé à la prochaine période. Si c'est une conversion de type permanent, le quota est définitivement transféré à l'autre calendrier à partir de la période pour laquelle votre guide est émis.

<sup>2</sup> La manière de calculer le seuil minimum de détention et les pénalités applicables est détaillée dans la fiche Bilan de mise en marché.

<sup>3</sup> Une fiche fait l'objet des spécifications concernant les différentes formes de transfert de quota.

<sup>4</sup> Consulter la fiche Programme de relève avicole pour plus de détails.



Localions de quota			
Court terme			
<b>En tant que locateur :</b>			
Quantité (m <sup>2</sup> )	Locataire	Début	Fin
37		A157	A157
250		A157	A157
400		A157	A157
577		A157	A157
139		A157	A157
200		A157	A157
250		A157	A157
400		A157	A157
<u>2 253</u>			
<b>En tant que locataire :</b>			
Quantité (m <sup>2</sup> )	Locataire	Début	Fin
200		A157	A157
<u>200</u>			

Vous trouverez dans la section Localions de quota tout le détail des locations que vous ou votre mandataire avez signées et qui touchent cette période. Deux sous-sections peuvent se trouver : les locations de quota court terme et les locations de quota long terme. Chacune de ces sections se subdivise en 2 sous-sections. Si vous avez loué du quota à un autre titulaire, les locations seront regroupées sous le terme « En tant que locateur ». Si vous avez loué du quota provenant d'un autre titulaire, les locations apparaîtront sous le terme « En tant que locataire ». À noter que chacune de ces sections sera présente dans votre guide seulement si la situation s'applique.

### Qu'est-ce qu'une location de quota court terme?

Dans le cadre du **poulet**, une location de quota court terme est une location de quota s'exprimant en m<sup>2</sup> qui a une durée d'au moins une période et qui peut être en vigueur pour un maximum de 6 périodes (réf. RPMMP art. 37). Cette location de droit de produire doit avoir exclusivement lieu entre 2 titulaires de quotas de poulet et doit être déposée au bureau des EVQ au moins 17 semaines avant le début d'une période (réf. RPMMP art. 38).

Un titulaire qui loue du quota à un autre titulaire, donc qui agit à titre de **locateur**, ne peut louer plus de 25 % de son quota à d'autres titulaires au cours d'une période (réf. RPMMP art. 37). Par exemple, si votre quota détenu est de 9 339 m<sup>2</sup>, vous pouvez louer un maximum de 2 335 m<sup>2</sup> durant cette période. Si vous êtes locateur de quota, vous apercevrez les détails des locations dans la sous-section « En tant que locateur ». Les périodes pendant lesquelles vous avez fait la location, le nom du titulaire à qui vous avez loué ainsi que la quantité de quotas loués y seront indiqués.

Un titulaire qui loue du quota appartenant à d'autres titulaires, donc qui agit à titre de **locataire**, peut louer du quota jusqu'à ce que le cumul de son quota détenu plus les locations de quota qu'il fait à titre de locataire atteigne la limite de 13 935 m<sup>2</sup> (réf. RPMMP art. 9). Par exemple, si votre quota détenu est de 10 000 m<sup>2</sup>, vous pouvez être locataire pour un maximum de 3 935 m<sup>2</sup>. Si vous êtes locataire de quota, vous repèrerez les détails des locations dans la sous-section « En tant que locataire ». Les périodes pendant lesquelles vous avez loué, le nom du titulaire de qui vous avez loué ainsi que la quantité de quotas loués y seront indiqués.

Si vous aviez une location qui était en vigueur pour plus d'une période et que par la suite vous nous avez fait parvenir des modifications au niveau des périodes pendant lesquelles la location doit être en vigueur, vous retrouverez les quantités exprimées négativement et la ou les périodes pendant lesquelles la location n'est plus en vigueur. Le fait d'exprimer ces locations en nombre négatif vient annuler la location précédemment déposée pour cette période.

Si vous êtes un titulaire qui bénéficie du **Programme d'aide au démarrage** ou du **Programme d'aide à la relève**, vous ne pouvez louer ce quota que si vous mettez en marché des poulets de plus de 3 kg en poids vif et qu'une exemption vous a été accordée. Cette exemption peut être délivrée pour un maximum de 2 périodes non consécutives au cours d'un même bloc de 6 périodes (réf. RPMMP art. 21.5). Cette même exemption peut également être demandée si 40 % de votre production du bloc de 6 périodes est faite en poulets de plus de 3 kg et que vous ne pourrez atteindre votre seuil minimum de production de 75 %.



Vous trouverez dans la section Poulaillers différentes sous-sections. Une 1<sup>re</sup> sous-section permet de consulter des informations concernant les poulaillers dont vous êtes le propriétaire à la date de début de la période. Les informations concernant les poulaillers sont groupées par site. Si vous avez loué vos poulaillers pour au moins une journée de la période, vous trouverez également les dates pendant lesquelles vous avez fait une location et le nom du titulaire à qui vous avez loué votre bâtisse.

Une 2<sup>e</sup> sous-section vous donne l'information relative aux poulaillers dont vous êtes locataire à long terme pour au moins une journée de la période. Une location de poulailler long terme est une location qui est d'une durée d'au moins 60 périodes. Elle ne peut être résiliable avant la fin du terme et doit obligatoirement être publiée au registre foncier (réf. RPMMP art. 4.2).

Si vous êtes également locataire à court terme pour au moins une journée de la période, l'information concernant ces poulaillers apparaîtra dans une autre sous-section. Les locations de poulailler court terme peuvent durer 12 mois, une période ou un élevage (réf. RPMMP art. 77). Si elle est pour de l'élevage de **poulet**, elle doit être déposée au bureau des EVQ au plus tard 17 semaines avant le début de la période pendant laquelle la location est en vigueur (réf. RPMMP art. 78). Si elle est pour de l'élevage de **dindon**, elle doit être déposée au bureau des EVQ au plus tard 30 jours avant le début de la location (réf. RPMMD art. 69). Les locations de poulaillers doivent respecter les règles territoriales prévues aux différents règlements (réf. RPMMD art. 68 - RPMMP art. 77).

Pour tous les types de location, vous verrez le nom du propriétaire ou du locataire, selon la situation, ainsi que les dates de locations. Si cette dernière avait été déposée et qu'elle a été annulée par la suite, pour être remplacée par de nouvelles dates de location ou non, cette location apparaîtra toujours sur votre document, mais les informations la concernant seront barrées.

Si l'adresse des sites ou les superficies apparaissant dans cette section sont erronées, vous devez contacter l'équipe des responsables des transferts pour qu'ils mettent à jour les informations à votre dossier (réf. RPMMD art. 67 - RPMMP art. 76.) Vous pouvez les joindre par téléphone au 450 679-0540, poste 8251 ou par courriel à l'adresse [transfert.evq@upa.qc.ca](mailto:transfert.evq@upa.qc.ca).

Ententes d'approvisionnements							
Ententes d'approvisionnements domestiques - ACCEPTÉES							
57 029 kg signés avec l'acheteur							
# Formulaire	Période VAG	Nb de kg	Nb de kg au % préliminaire				# Transaction
	19A157	57 029	57 800				623 920
	# Poulailler	Entrée	Quantité		Sortie	Nb de kg	(% préliminaire)
		06-05-2019	26 500 Coq		10-06-2019	57 029	57 800

Pour le titulaire de quota de **poulet**. Vous trouverez la section Ententes d'approvisionnements dans votre guide. Elle fournit les informations à propos des ententes domestiques et d'expansion que vous ou votre mandataire avez signées et déposées au bureau des EVQ 17 semaines avant le début de la période (réf. RPMMP art. 58.3). Jusqu'à 4 sous-sections peuvent apparaître sur votre guide afin de distinguer vos ententes qui ont été acceptées pour le marché domestique de celles pour l'expansion des marchés. Si pour une raison particulière une de vos ententes domestiques ou d'expansion n'a pas été acceptée par les EVQ, elle se situera dans une sous-section particulière avec la mention Refusées.

Chacune des sous-sections comprend le détail de chaque entente signée, regroupé par l'acheteur à qui sont destinés les oiseaux. Vous y retrouverez, entre autres, les dates d'entrée et de sortie prévues, le nombre d'oiseaux et de kg prévu et le numéro de poulailler où aura lieu l'élevage. Pour chaque lot d'entente est détaillé le nombre de kg signé en fonction du pourcentage préliminaire et celui recalculé par les EVQ en fonction du pourcentage réel (réf. RPMMP art. 58.3.2). Si votre entente a la mention Approvisionnement exceptionnel, elle ne sera pas recalculée par les EVQ. Selon ce qui est prévu au Règlement, le total de vos ententes d'approvisionnement doit être égal au total de votre contingent individuel pour la période de production visée (réf. RPMMP art. 58.5). Si vous effectuez des modifications à vos ententes une fois le guide émis, vous devez en aviser les EVQ.

Pour le titulaire de quota de **dindon**. Vous trouverez la section Cédules de production. Cette partie vous informe des cédules de production que nous avons jusqu'à maintenant dans votre dossier. Ces dernières doivent être reçues au bureau des EVQ au moins 30 jours avant l'entrée des dindons (réf. RPMMD art. 51.1). Si pour une raison particulière une de vos cédules n'a pas été acceptée par les EVQ, elle se situera dans une sous-section particulière avec la mention Refusées.



Cette sous-section comprend le détail de chaque cédule, regroupé par l'acheteur à qui sont destinés les oiseaux. Vous y trouverez entre autres, les dates d'entrée et de sortie prévues, le nombre d'oiseaux et de kg prévu et le numéro de poulailler où aura lieu l'élevage. N'oubliez pas que vous êtes tenus de nous faire parvenir toute modification concernant un changement de plus de 10 % du nombre d'oiseaux entrés, d'un changement de poulailler ou d'un changement de dates d'entrées modifiée de plus de 6 jours au plus tard 10 jours après l'entrée des dindons (réf. RPMMD art. 51.2).

### Informations supplémentaires

Selon nos dossiers, en date du traitement de ce document :

Votre fondé de pouvoir est : [REDACTED]

Vos mandataires sont :

- locations de quota : [REDACTED]

- locations de poulaillers : [REDACTED]

- ententes d'approvisionnements : [REDACTED]

Groupe dont vous faites partie pour vos ajustements de fin de période : [REDACTED]

Vous êtes situé dans la zone 3.

La dernière section du Guide de mise en marché se nomme Informations supplémentaires. Elle présente le nom de votre fondé de pouvoir, les entités que vous avez nommées comme mandataires<sup>6</sup>, le nom du regroupement<sup>7</sup> auquel vous avez adhéré pour cette période, le cas échéant, et la zone dans laquelle votre quota est situé.

Si vous constatez qu'une information est erronée dans votre guide, veuillez contacter le service des opérations par téléphone au 450 679-0540, poste 8799 ou par courriel à l'adresse [evqcontingentement@upa.qc.ca](mailto:evqcontingentement@upa.qc.ca), dans les plus brefs délais. ●

<sup>6</sup> Consulter la fiche Rôle d'un fondé de pouvoir et d'un mandataire pour en apprendre davantage sur ces concepts.

<sup>7</sup> Consulter la fiche Rôle du représentant de groupe pour comprendre la notion de regroupement.

## RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

# AGENDA

### – JANVIER –

19

CA de l'Équipe québécoise de contrôle  
des maladies avicoles

### – FÉVRIER –

11

Assemblée générale annuelle  
de l'Équipe québécoise  
de contrôle des maladies avicoles



## DES NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

*Nouvellement  
arrivée!*



Les EVQ ont eu le plaisir  
d'accueillir dans leurs rangs  
au cours des derniers mois  
la personne suivante :



### Sanae Cheqouf

Sanae Cheqouf s'est jointe aux EVQ le 16 mars 2020 à titre de technicienne aux opérations. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et possède plus de 18 années d'expérience dans les secteurs de la finance, de l'administration et du service à la clientèle. Sanae a exercé divers travaux techniques visant à prévoir, contrôler et assurer les services fonctionnels nécessaires à la bonne marche d'une unité d'affaires. Dans le cadre de ses fonctions, elle gère le processus de vérification, d'identification de problèmes jusqu'au choix de la solution optimale tout en assurant le suivi. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des EVQ et de l'équipe de la Direction des opérations et de la mise en marché. 🍀

# BABILLARD



Lame + Épandeur  
de copeaux/paille

Ventrac est votre solution  
de tracteur unique pour un  
entretien efficace de votre  
poulailler.

- Puissant et compacte
- Très maniable
- Plus de 30 accessoires disponibles



**RÉSERVEZ VOTRE  
DÉMO AUJOURD'HUI**

**Nick.Therrien@turfcare.ca  
418-928-4006**

**Pour plus d'information :  
turfcare.ca ou ventrac.com**

*Votre distributeur exclusif  
d'équipements Ventrac*

 **TURF CARE**

210789

Parfait pour  
les fêtes!

## NOTES

## POUR LA CUISSON À LA MIJOTEUSE.

Saisir le rôti farci de tous les côtés dans une poêle. Déposer dans le fond de la mijoteuse les légumes et 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet. Déposer le rôti par-dessus. Cuire à basse intensité pendant 4 heures ou jusqu'à ce que la température interne soit de 74 °C (165 °F).

# RÔTI DE POITRINE DE DINDON FARCI AUX PACANES, BACON ET ÉRABLE

PORTIONS : 6 À 8 - TEMPS DE PRÉPARATION : 15 MIN. - TEMPS DE CUISSON : 1 H 30

## Ingrédients

- 1 demi-poitrine de dindon désossée du Québec, sans la peau (2,7 kg ou 5,5 lb)
- 60 ml (1/4 tasse) de beurre
- 45 ml (3 c. à soupe) de sirop d'érable
- Sel et poivre, au goût

## Farce

- 250 grammes (1/2 lb) de bacon coupé en lardon
- 1 oignon ciselé
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 poire coupée en petits cubes
- 125 ml (1/2 tasse) de pacanes hachées grossièrement
- 45 ml (3 c. à soupe) de romarin frais, haché
- Sel et poivre, au goût

## Accompagnement

- Pommes de terre et carottes

Cette recette est une gracieuseté de [ricardocuisine.com](http://ricardocuisine.com).

## Étapes

1. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F).
2. Dans un bol, mélanger à l'aide d'un batteur le beurre, le sirop d'érable, le sel et le poivre pendant 1 minute. Réserver.
3. Dans une grande poêle, cuire le bacon de 2 à 3 minutes. Ajouter l'oignon et l'ail et cuire de 1 à 2 minutes. Ajouter la poire et les pacanes et cuire 1 minute. Assaisonner de sel, de poivre et de romarin frais. Mélanger et réserver.
4. Sur un plan de travail, déposer la poitrine de dindon coté lisse sur la table. Couper le dindon pour l'ouvrir en portefeuille en prenant soin de ne pas faire de trous. Commencer par le coté épais.
5. Badigeonner avec la moitié du mélange beurre et sirop d'érable. Ajouter la farce au centre en laissant un pouce devant et derrière pour éviter le débordement.
6. À l'aide de ficelle à cuisson, sécuriser le rôti de dindon en commençant par les extrémités pour éviter que la farce en ressorte. Badigeonner le dessus du rôti avec le reste du mélange beurre et sirop d'érable.
7. Insérer le thermomètre au cœur du rôti. Déposer sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin. Cuire au four 20 minutes.
8. Diminuer la température du four à 180 °C (350 °F) et terminer la cuisson jusqu'à ce que la température interne du rôti atteigne 74 °C (165 °F).
9. Sortir du four. Laisser tempérer avant de trancher. Servir avec les pommes de terre et les carottes rôties.

**NOTE**

On trouve facilement du pain de maïs dans les grandes épiceries ou chez les boulangers spécialisés.



# POULET RÔTI À LA FARCE DE PAIN DE MAÏS

PORTIONS : 6 - TEMPS DE PRÉPARATION : 30 MIN. - TEMPS DE CUISSON : 3 H

## Ingrédients

- 1 poulet entier du Québec (2 kg/4 lb)
- 750 ml (3 tasses) de pain de maïs, d'un jour, coupé en cubes de 1 po
- 60 ml (1/4 tasse) d'oignon espagnol, finement coupé en dés
- 3 feuilles de sauge fraîche, hachées finement
- 60 ml (1/4 tasse) de graines de citrouille
- 60 ml (1/4 tasse) de raisins secs ou de canneberges séchées
- 1 gousse d'ail émincée
- 1/2 piment jalapeño, émincé
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet à faible teneur en sodium
- Sel et poivre, au goût
- 60 ml (4 c. à soupe) de beurre fondu

## Étapes

1. Préchauffer le four à 190 °C (375 °F).
2. Retirer les abats et le cou. Éponger le poulet à l'aide d'un papier essuie-tout ou d'un torchon. Assaisonner l'intérieur et l'extérieur du poulet de sel et de poivre. Laisser reposer à température ambiante pendant 15 minutes.
3. Pendant ce temps, dans un grand bol, mélanger le pain de maïs, l'oignon, la sauge, les graines de citrouille, les raisins secs, l'ail, le piment jalapeño et le bouillon de poulet. Assaisonner de sel et de poivre.
4. Farcir la cavité du poulet en s'assurant de ne pas y mettre trop de farce.
5. À l'aide d'une ficelle à cuisson, attacher les cuisses ensemble, puis replier les

ailes sous le dos. Déposer le poulet dans une rôtissoire, côté poitrine vers le haut. Badigeonner le poulet de beurre fondu. Placer la rôtissoire sur la grille au centre du four. Rôtir pendant 30 minutes.

6. Arroser le poulet de jus de cuisson. Réduire la température du four à 175 °C (300 °F). Poursuivre la cuisson pendant 2 heures ou jusqu'à ce qu'un thermomètre à viande indique 85 °C (185 °F). Arroser le poulet toutes les 20 à 30 minutes pour rendre la peau croustillante.
7. Retirer le poulet du four et laisser reposer pendant 10 minutes. Retirer la farce du poulet avant de le découper.

Cette recette est une gracieuseté des Producteurs de poulet du Canada.

# NOUVAiles

## VERSION PAPIER

Le magazine *NouvAiles* est publié quatre fois par année.

Le magazine *NouvAiles* est envoyé gratuitement\* par la poste aux éleveurs de volailles du Québec ainsi qu'aux partenaires de la filière avicole.

\*Un exemplaire gratuit par adresse postale.

Pour tout changement de coordonnées, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Pour des exemplaires supplémentaires ou pour toute autre personne désirant recevoir le magazine papier, contacter *La Terre de chez nous* :  
Tél. : 1 800 528-3773  
Courriel : [abonnement@laterre.ca](mailto:abonnement@laterre.ca)

**Tarifs d'abonnement :**  
Un an : 20 \$; deux ans : 30 \$;  
trois ans : 40 \$

## VERSION ÉLECTRONIQUE

Le magazine *NouvAiles* est également envoyé par courriel aux éleveurs de volailles du Québec et aux partenaires de l'industrie avicole.

Veuillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota (celle fournie au Service du contingentement des EVQ) et par organisation (partenaires de la filière avicole) est utilisée.

Pour tout changement de coordonnées et/ou pour s'abonner à la version électronique du magazine *NouvAiles*, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Le magazine est également disponible en ligne sur le site web des Éleveurs de volailles du Québec, dans la section *Publications*. Visitez le [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca).

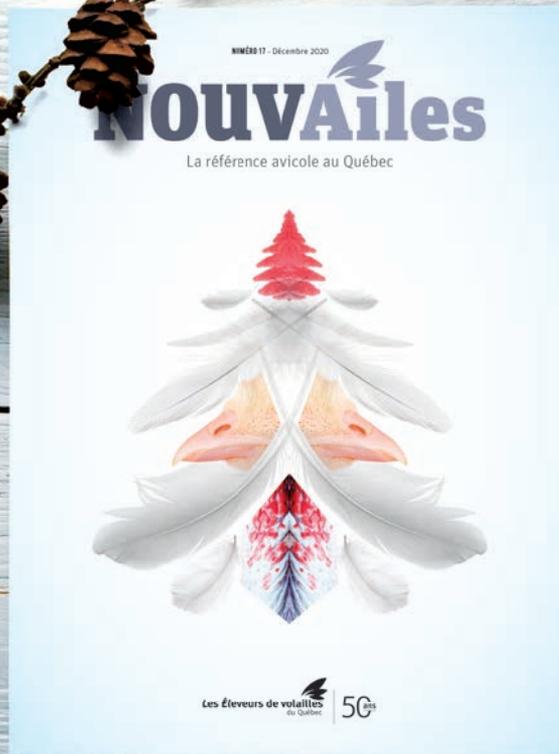
## NOUVAiles ÉDITION EXPRESS

L'infolettre *NouvAiles Express* est publiée par les Éleveurs de volailles du Québec. Elle est envoyée aux titulaires de quotas de poulet et de dindon ainsi qu'aux partenaires et collaborateurs des EVQ.

Veuillez noter qu'une adresse courriel par numéro de quota est utilisée (celle fournie au Service du contingentement des EVQ).

Pour tout changement d'adresse courriel, écrire à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca).

Vous avez des commentaires, des suggestions d'articles, de reportages, des questions? N'hésitez pas et écrivez-nous à [volailles@upa.qc.ca](mailto:volailles@upa.qc.ca). C'est votre magazine!



## DE NOUVEAUX CONCEPTS POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE VOS OISEAUX

par Ivan Girard, Ph.D., PAS, président Probiotech International inc.

Le bien-être et la santé des animaux est une affaire de tous les acteurs de la filière avicole de nos jours. Des éleveurs aux consommateurs, en passant par les organisations non-gouvernementales, tous ces groupes se soucient de la santé et du bien-être des volailles. Innovateur dans le monde du sans-antibiotique et du bien-être, Probiotech International Inc. a mis au point de nouveaux concepts innovateurs et naturels afin de répondre à certains problèmes de santé affectant négativement le bien-être des oiseaux. L'équipe des Services Vétérinaires Ambulatoires Triple-V inc. ainsi que le Laboratoire de la Chaire en recherche avicole de la faculté de Médecine Vétérinaire de Saint-Hyacinthe ont participé au développement et aux tests d'efficacité des nouvelles composantes. Deux produits de santé animale, Entero-V Poultry et Pulmo-V, ont été enregistrés par Santé Canada ce qui permet l'utilisation d'un grand nombre d'actifs végétaux innovants, tout en proposant des allégations de santé sur les fonctions des produits. Ces additifs liquides sont fabriqués au Québec dans notre usine suivant les normes les plus strictes de qualité de l'industrie : ProQualité®, Safe Food Safe Feed® et FAMI-QS®.

### ENTERO-V Poultry - Santé des Fonctions Digestives et de la Microflore Intestinale.

Les études sur l'efficacité de différentes huiles essentielles seules et en combinaisons ont permis de développer des noyaux spécifiques et actifs sur certains pathogènes intestinaux aviaires (Wagner et al., 2016). ENTERO-V Poultry, ajouté dans l'eau de boisson, permet un maintien en santé de la microflore intestinale lors d'épisodes de coccidiose, d'entérite nécrotique ou autre problème causé par *Enterococcus cecorum*, *E. coli* ou *Salmonella*. Le noyau spécifique d'huiles essentielles a pour fonction de réguler la flore et maintenir un équilibre entre les bonnes flores et les flores pathogène. De plus, ENTERO-V Poultry contient un nouveau noyau d'extraits botaniques unique à cette gamme au Canada aux fonctions anti-inflammatoire, antioxydante et antipyrétique afin d'améliorer le bien-être des poulets de chair, pondeuses et dindons.

### PULMO-V - Santé des Organes respiratoires et du Système Immunitaire.



Ivan Girard

De nombreuses études de pharmacologie pulmonaire ont montré les bienfaits de certaines huiles essentielles présente dans PULMO-V. Les propriétés décongestionnantes, vasodilatatrices, anti-inflammatoires et antivirales de son noyau d'actifs botaniques permet un maintien de la santé des organes respiratoires lors de troubles respiratoires (bronchites, influenza...). PULMO-V contient également le noyau d'extraits botaniques aux fonctions anti-inflammatoire, antioxydante et antipyrétique afin d'améliorer le bien-être des poulets de chair, pondeuses et dindons.

Que ce soit pour une régulation de la flore intestinale ou une diminution de la fréquence de la toux, **ENTERO-V Poultry** et **PULMO-V** sont deux outils innovants, notifiés par Santé Canada et efficaces pour des traitements d'environ 7 jours dans l'eau de boisson des poulets de chair, pondeuses et dindons.

NOUVEAU
PRODUITS DE SANTÉ ANIMALE



## Pulmo-✓

- ✓ Soutient la santé des organes respiratoires.
- ✓ Aide à maintenir l'équilibre hydrique dans le nez, la gorge et les poumons.
- ✓ Formulé pour réduire le stress oxydatif et maintenir en santé le système immunitaire.

Modes d'actions des composantes provenant de la bibliographie scientifique

- Décongestionnant
- Anti-inflammatoire
- Vasodilatateur
- Antioxydant
- Antiviral
- Antipyrétique



## Entero ✓

POULTRY

- ✓ Recommandé pour maintenir une microflore intestinale en santé des volailles.
- ✓ Contribue à la santé des fonctions digestives et du métabolisme général.

Modes d'actions des composantes provenant de la bibliographie scientifique

- Antibactérien
- Antioxydant
- Anticoccidien
- Antipyrétique
- Anti-inflammatoire

DÉVELOPPÉ POUR ET DISTRIBUÉ PAR :  
Services vétérinaires ambulatoires

**TRIPLE V** inc.

POUR INFORMATIONS

veterinaires@triple-v.ca | 450 546-9000 (1 800 667-2712)

FABRIQUÉ AU QUÉBEC

**Québec**

FABRIQUÉ PAR :

**PROBIOTECH**  
INTERNATIONAL

WWW.PROBIOTECH.COM



HOMOLOGATION PAR SANTÉ CANADA

# AMÉLIORER LEUR VIE REND LA NÔTRE MEILLEURE



## Elanco accueille Bayer Santé animale

Pour améliorer nos vies, il faut offrir une existence plus saine aux animaux. C'est pourquoi nous unissons nos forces à celles de Bayer, afin de créer une société Elanco encore meilleure. Ensemble, nous sommes déterminés à offrir un portefeuille de produits complet ainsi qu'un service et un soutien inégalés pour la santé des animaux, ainsi que pour le bien des gens et de la planète.

